

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

PAYS BASQUE

Notaires : le réseau Notel se met au vert

NOUVELLE-AQUITAINE

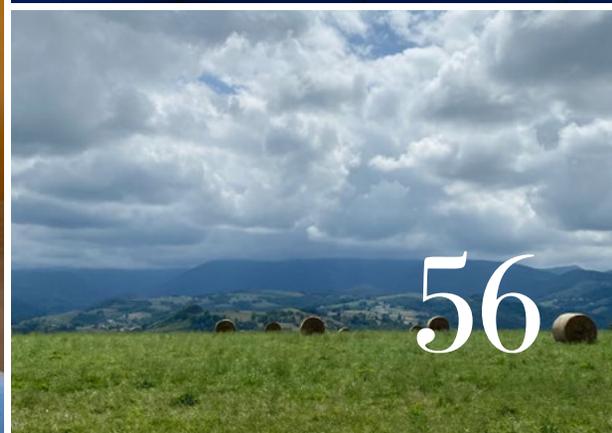
Le défi de l'agroécologie

LE CERCLE DES EXPERTS

La compliance : plus stratégique que jamais



Authentique 1948
**Maille in
Périgord**



À la une

- 4 Authentique 1948 :
Maille in Périgord

Dordogne

- 10 La gastronomie au singulier pluriel
- 14 Hammel version 2.0 : le carton plein
- 18 Nouvelles brèves

Gironde

- 20 Ventigel fait fondre les vignerons
- 22 Le défi de l'agroécologie
- 24 Nouvelles brèves

Landes

- 26 Unelo : travaux publics innovants
- 28 La Compagnie Fiduciaire recrute
- 30 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

- 32 Alexis Balès : un demi sur la route du vin
- 34 Sur la route de la croissance
- 36 Hangar des conseils :
centre d'affaires innovant
- 37 Nouvelles brèves

Béarn

- 42 BioTanah : l'innovation par la combustion
- 44 Projet Pycasso : la chasse au carbone
- 46 Nouvelles brèves

Pays basque

- 48 Newfund NAEH, 2^e fonds
- 50 Notaires : le réseau Notel se met au vert
- 54 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

- 56 Cerfrance : l'agriculture dans tous ses états
- 58 Les Forges de Tarbes : production triplée
- 59 RER Pyrénéen : « Une urgence absolue »
- 60 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

- 62 La compliance plus stratégique que jamais

Tendances Business

- 66 Atterrissage confortable pour l'e-commerce
- 68 Les Français réticents au low cost

70 Cinéma

72 Annonces Légales



Marc Le Fer, Jean-Christophe Boccon-Gibod,
Etienne Desviel, et Christophe Dessalles, dirigeants
de la Bonneterie du Périgord

Authentique 1948 Maille in Périgord

Ils sont les premiers ambassadeurs de leur marque et portent avec fierté l'Authentique 1948 fabriquée à La Tour Blanche. On doit à quatre amis d'enfance, deux basés à Paris et deux restés en Périgord, d'avoir sauvegardé à temps le savoir-faire et le matériel de la Bonneterie du Périgord 1948, reprise il y a un an.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Ici, le passé a de l'avenir. « C'est la trad'innovation », un raccourci qui colle parfaitement à l'histoire qui se poursuit. Celle d'une enfance partagée tout près de là, à Vanxains, par quatre amis : Marc Le Fer, Etienne Desviel, Jean-Christophe Boccon-Gibod et Christophe Dessalles. Ces 4 mousquetaires ne pensaient pas faire œuvre économique commune un jour. Le Made in France, c'est d'abord le Made in Périgord pour les quatre associés : c'est là que se fixent à la fois leurs souvenirs et leurs projets. Au nom de l'esprit d'équipe et des parties de foot d'il y a 40 ans, pas question de se lancer les uns sans les autres. « C'est une aventure humaine, plaident-ils à quatre voix, on a le même objectif de faire perdurer un savoir-faire et de créer des emplois sur cette terre à laquelle nous sommes très attachés ».

PÉRIGORD-PARIS

Deux sont restés dans les environs, deux ont tracé leur route ailleurs. Marc Le Fer, responsable d'un service de police municipale à Ribérac, plonge volontiers dans cet « univers qui n'a rien à voir... » Si ce n'est une commande d'uniforme, qui sait ? Étienne Desviel, éducateur sportif, MNS et entraîneur de foot, gère pour sa part une entreprise de lavage de véhicules. « On découvre, on apprend. » Ils sont présents en proximité, à l'écoute du personnel, en lien avec le tissu local : « beaucoup d'habitants ne connaissent pas cette entreprise, à nous de leur dire qu'on peut y acheter des modèles locaux de



qualité plutôt qu'un vêtement qui a fait le tour de la planète ». De leur côté, les deux Parisiens de l'équipe ont réservé un corner de promotion dans la boutique Chamberlan, chausseur qui fabrique aussi en Périgord vert. Les caractères et compétences s'assemblent, se complètent.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Sorti de l'ENA en 2004 dans la même fameuse promotion Senghor qu'Emmanuel Macron, Jean-Christophe Boccon-Gibod a effectué

une première partie de carrière dans la haute fonction publique : Bercy, cabinet de Jean-Louis Borloo au ministère de l'Écologie ; puis dans le secteur de la banque et de l'assurance. « En 2018, j'ai créé une fintech, une plateforme de digitalisation du crédit. » Entrepreneur dans le conseil et les services financiers, il a ajouté ce projet à sa constellation professionnelle début 2022, gage de fidélité locale du « petit Parisien qui venait pour les vacances ». Il veille plus particulièrement sur les RH, les dossiers juridique et bancaire, et ouvre de nouveaux canaux de distribution,



“ « Nous avons le projet de produire ici un tee-shirt technique pour la boxe à partir de fibre de bois pour les JO 2024 » ”



© Louis Piquemil - La Vie Économique

RENAISSANCE

L'historique Bonneterie du Périgord trouve son origine dans des industriels textiles du nord de la France, tombés amoureux du territoire. Ils ont transformé une minoterie en bonneterie, à Saint-Antoine-Cumond, en bord de Dronne, et employé jusqu'à 250 personnes, dans les années 1980. Changeant de mains, la production s'est ensuite déplacée à La Tour Blanche en 2017, dans ce qui fut aussi une unité textile (Tricot de la tour, Moulin Neuf). C'est là que Christophe Dessales a fait naître



© Louis Piquemil - La Vie Économique

cadeaux et produits destinés aux salariés ou clients de partenaires, comme BNP Paribas récemment. « L'une de mes motivations personnelles est d'apporter quelque chose au développement économique du territoire, j'y pensais depuis longtemps. »

EXPERT DE LA MODE

Christophe Dessales trace ses origines en Dordogne jusqu'au XVI^e siècle et il trouve une raison de plus pour venir dans sa maison des environs. Cet expert de la mode et du textile parcourt le monde en qualité de directeur général de Double D, licencié mondial Adidas pour tous les sports de combat depuis 20 ans. Après MBA et des études à l'étranger, il vit entre l'Angleterre, la France et l'Asie. Passant de La Tour Blanche à Dubaï et au Pakistan, il apprécie le choc des cultures et met ainsi au service de ce projet ses réseaux et compétences, en France et à l'étranger.

HISTOIRE D'UNE



Alvéric Gélisse

© Louis Piquemil - La Vie Économique

“ Le parc de machines circulaires, la cinquantaine bien conservée, silhouettes métalliques entourées de bobines en suspension, fait des merveilles ”



une envie de reprise chez les amis « Marco, Étienne et JC » quand l'affaire est arrivée devant le Tribunal de commerce, début 2022. « On a toujours voulu s'investir dans un projet bénéfique pour l'économie locale, c'était une opportunité. » L'offre concurrente effaçait le cœur de métier de cette unité pour

l'orienter vers la laine. Or c'est avec le tricotage du coton et du lin qu'on fait ici des prouesses.

CHIFFRES ET PERSPECTIVES

Tous les quatre ont investi près de 150 000 euros, avec un prêt bancaire à peu près du même mon-

tant (Banque populaire) et un prêt d'honneur d'Initiative Périgord. « D'ici trois ans, nous souhaitons atteindre 1 M€ de chiffre d'affaires, prévoit Jean-Christophe Boccon-Gibod, en fixant déjà un objectif de 450 000 euros cette année et en doublant l'équipe actuelle de 7 salariés d'ici fin 2024. »

Le business model repose sur trois piliers, précise Christophe Dessalles : « Le BtoB, avec des clients français, historiques, qui nous font confiance ; le BtoC, avec la vente de notre marque sur notre site, depuis octobre ; l'export, avec des clients japonais et une commande de 3000 pièces en collection automne-hiver par une société coréenne. » Le tout monte en puissance en parallèle.

« Nous avons un projet pour fabriquer ici un tee-shirt technique pour la boxe, en matière éco-responsable à partir de fibre de bois, pour les JO 2024 : le directeur technique Adidas sport de combat viendra fin mars pour y travailler. » Cet important enjeu de recherche et développement pourra bénéficier au reste de la production. Christophe Dessalles se charge entre autres de faire profiter de ses contacts en Asie auprès des marques, et si des apports comme celui-ci aident au démarrage, il sait que « notre réussite passera par la diversité ; notre réseau permet d'aller plus vite, notamment à l'export ».

Le continent asiatique adore ce type de produit qui reflète « le luxe, le savoir-faire, la tradition française ». « Nous sauvegardons certains points, comme le Richelieu, que nous sommes les derniers à utiliser en France. Cette mémoire du geste plaît beaucoup aux Japonais : un styliste blogueur est venu spécialement le mois dernier pour faire un article. »

MÉTIERS D'EXCELLENCE

L'identité de la marque a été confiée à une styliste Miyabi Nakamoto (voir encadré). L'un des derniers bonnetiers de France, Alvéric Gelisse, a repris du service (voir encadré) et Damien, recruté à la

UNE STYLISTE POST-MODERNE

Franco-Sino-Japonaise, Miyabi Nakamoto la styliste de la marque, vient tous les quinze jours de Paris vers La Tour Blanche, où elle a déjà travaillé pour Tricots de la Tour. Les associés ont fait appel à elle pour ses connaissances du patronage, de la mode, de la couture, tout ce qui a leurs yeux la rend indispensable au projet, au lien noué avec les clients. Pour elle, cette manufacture est un trésor. « J'y ai accompagné des acheteurs japonais, amoureux de savoir-faire authentiques, et ils ont adoré. Je voulais vraiment que ce lieu revive ! C'est très rare que cette matière soit encore tricotée en France. Je connais la valeur de ces employés et ce que les machines peuvent réaliser. » Elle a signé la première collection Authentique 1948 avec des basiques et des intemporels ; la prochaine intégrera notamment des bleus de travail en molleton, dans l'esprit jean, ou des chemises en maille piquée.



Miyabi Nakamoto

© Louis Piquemil - La Vie Économique

« Trois couturières de l'ancienne entreprise ont rejoint l'équipe »

coupe, se forme auprès de lui pour apprendre le métier. « La transmission est essentielle. Nous avons accueilli avec le Medef et le Rectorat une dizaine de professeurs, avec des perspectives de stages pour les jeunes, qu'il s'agisse de stylisme, de communication ou de fabrication. » Ces liens favoriseront des recrutements locaux, tout comme le travail avec l'association de réinsertion professionnelle Ricochets, à Neuvic-sur-l'Isle.

Trois couturières de l'ancienne entreprise ont rejoint l'équipe, ravies d'apporter leur expérience. Véronique a connu trois fermetures et « toujours gardé espoir. » Elles ont la connaissance des machines et des matières, retrouvent des modèles classiques auxquels tiennent les clients, et réalisent des nouveautés, des cols, des chemises, des marinières rayées qui demandent plus de temps.

DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Le parc de machines circulaires, la cinquantaine bien conservée, silhouettes métalliques entourées de bobines en suspension, fait des merveilles. Elles ne seraient rien sans l'équipage humain capable d'animer ce ballet. Toute la production se déroule sur le site de La Tour Blanche, à l'exception de l'envoi à deux ennoblisseurs français, après la phase de tricotage : ils stabilisent la matière en la lavant, retirent la paraffine et colorent la matière sous label écologique Oeko-Tex. La découpe, la confection, l'assemblage, l'emballage, tout est effectué manuellement.



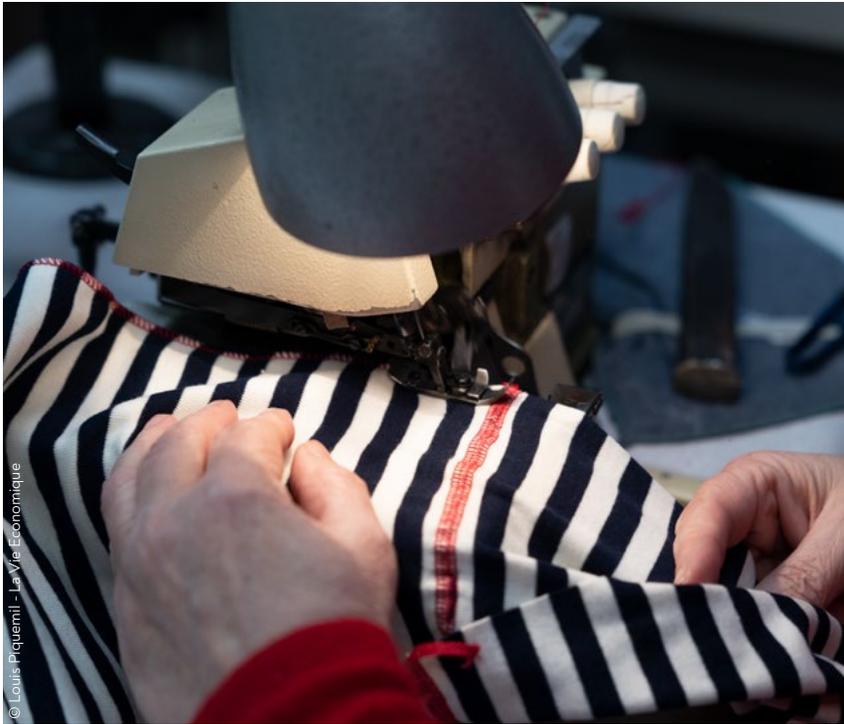
BONNETIER, UN PROFIL RARE

« Ma mission, c'est du faire du tricot à partir du fil et des machines de l'atelier. Je suis au début du processus de fabrication. » Issu du monde du métal et non du textile, Alvéric Gelisse est finalement tombé dans la mécanique du tricotage.

Arrivé dans l'entreprise de Saint-Antoine-Cumond il y a 23 ans, il a participé au déménagement des machines (20 semi-remorques et engins de levage) jusqu'à La Tour Blanche, les a démontées puis remontées, il en connaît chaque pièce. Il a connu les aléas et la fin de l'entreprise précédente, « j'avais trouvé un autre travail, ailleurs, pour moi c'était fini, je ne pensais pas que ce genre d'activité soit reprise ». Surprise : les quatre associés sollicitent la compétence de celui qui est le seul à pouvoir redémarrer ces machines. Alors il a choisi de laisser l'emploi qu'il avait trouvé à 5 mn de chez lui pour refaire 40 mn de route. « J'aime cet univers. Je fais confiance à cette équipe et je crois à sa réussite. En six mois, je ne pensais pas qu'on aurait déjà autant de travail, bien plus que lors des dernières années. »



© Louis Piquemil - La Vie Économique



© Louis Piquemil - La Vie Économique

“ Le coton stretch utilisé hier encore pour la confection de sous-vêtement prend le dessus pour révéler des atouts fashion. ”

Un écosystème se met en place. « Nous travaillons en circuit court chaque fois que possible, avec la broderie du Périgord, des transporteurs locaux. » Et dans une démarche écoresponsable, avec une traçabilité du coton bio, des fils achetés en Allemagne et au Portugal. « Nous avons un projet avec une filature proche de Pau pour valoriser nos déchets et réduire l'impact environnemental en allant vers un circuit fermé, car la matière coûte cher. » Polo, tee-shirt, chemises, marinières, sweats molletonnés, des modèles en coton jersey, côte fine, maille piquée... sortent de cet atelier. Une vente directe est proposée chaque vendredi sur le site.

UN RÊVE RÉALISÉ

Liés par un engagement personnel, un risque partagé et la passion de pérenniser cette société, les associés ont investi sans prendre de salaire. « Les gens les plus importants pour nous, ce sont ceux qui travaillent ici. » Ils vont continuer à investir, à rechercher des clients à l'étranger tout en faisant connaître leur entreprise dans la région. Plus fort que des souvenirs d'enfance : un rêve réalisé. ■



© Louis Piquemil - La Vie Économique

La gastronomie au singulier pluriel

À l'endroit où se tenait un bistrot ouvrier traditionnel s'élève une table gastronomique chaleureuse et décontractée. À Saint-Astier, le restaurant de Cerise Gicquel et Louis Festa se taille déjà une belle réputation. *Les Singuliers*, ce sont aussi les producteurs qu'ils ont choisis.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Les spectateurs de *C à vous* (France 5) ont découvert le jeune chef cet automne quand il a cuisiné une semaine pour les invités d'Anne-Élisabeth Lemoine, gnocchis grillés à la courge, truite et esturgeon, et produits du terroir périgourdin. Depuis juillet dernier, après une période de travaux pour métamorphoser cet ancien relais de poste, l'adresse s'est imposée dans le paysage avec son exigence décontractée. Dans sa cuisine ouverte, Louis Festa et son équipe veillent sur une salle conçue comme un lieu de vie, autour d'un arbre totem, entre les murs témoins de l'histoire de ce Périgord blanc d'où l'on extrait la chaux naturelle depuis 1850. Les couleurs chaudes, le mobilier fabriqué par un menuisier d'Occitanie, l'art de la table épuré avec les pièces uniques du coutelier Antoine Paulin et la céramique d'Isabelle Lameloise

composent un cadre élégant rythmé par les serviettes brodées de la maison Garnier-Thiebaut, partenaire de la dotation Gault et Millau, posées sur les tables.

EN QUÊTE D'EXCELLENCE

Cerise Gicquel et Louis Festa ont adopté le Périgord à l'heure des confinements. Paris est déjà loin pour ceux qui n'ont pourtant que 50 ans à eux deux.

Sur le chemin d'un Bac pro, le cœur de Louis balançait entre la photographie et la cuisine. Visant haut, il choisit Ferrandi pour apprendre le métier, en alternance au Pavillon du Lac. À Paris, il rencontre Cerise, étudiante en droit au bord de l'ennui, qui s'éprend de lui et aussi de la gastronomie : elle se lance dans la pâtisserie.

Le jeune diplômé travaille aux côtés de Stéphane Gaboriau, au *Pergolèse*, et de Jacky Ribault, à *Qui plume la Lune* puis à *l'Ours* (étoilé en l'espace de 9 mois) tandis que Cerise découvre le service

en salle au *Gypse*, à Montreuil. Mais voilà que le Covid ferme les restaurants. Le couple se dit que c'est le moment de quitter la région parisienne et il rejoint les attaches familiales de Louis, en Périgord. Il crée une activité de vente à emporter gastronomique, Frais Maison, tandis que sa compagne se forme à l'œnologie : complémentaires, assurément. Louis Festa tisse alors des liens durables avec les producteurs locaux, sur les marchés et via la structure de circuit court *La Cagette*, bien au-delà de relations contractuelles client-fournisseurs. Un esprit de cocréation est déjà à l'œuvre. Alors qu'un incendie vient balayer ce bel élan, la solidarité s'organise et les enracine plus encore sur cette terre. Une dotation Jeunes Talents Gault et Millau encourage leur projet de renouveau : ils seront *Les Singuliers*, au pluriel car à l'unisson d'un environnement de talents.

CUISINE MODERNE ET VÉGÉTALE

La « cuisine moderne » de Louis Festa, adhérent du Tour des terroirs, repose sur le mouvement perpétuel, des cartes (blanches) évolutives, un grand écart voulu entre l'hommage fait aux aïeux inscrits sur les menus et celui que le chef rend aux carottes, topinambour, truite ou cochon bien d'ici à travers des découpes, des cuissons ou des fumages inattendus. Avec ce qu'il faut de jus, sauces, condi-

ments ou assaisonnements pour se sentir ailleurs, en Asie, à la pointe du raffinement.

LENTILLES VERTES OUVRAGÉES DU « PLAT SIGNATURE »

Les lentilles vertes ouvragées de son « plat signature » n'ont rien d'un standard figé. Le jardin maison embaume d'herbes aromatiques avec lesquelles le chef compose quelques amuse-bouche. L'abondance de fruits et légumes qui poussent dans le voisinage sont sources d'inspiration pour lui. Cerise accorde les mets à des vins d'ailleurs ou d'ici, comme ceux du Domaine du Bout du Monde de Véronique Vialard et Olivier Candon (IGP Périgord), si proches de l'état naturel, aux étiquettes inoubliables, idéales pour ouvrir une discussion à table.

DUO LOCAVORE

Actif sur les réseaux, le duo locavore révèle aux Périgourdins eux-mêmes toute la richesse de l'offre locale en ouvrant les coulisses des producteurs, et fait monter l'eau à la bouche avec les photos des prestations du chef, ses jeux de texture et de cuisson. Depuis peu, on peut réserver une parenthèse en immersion, une matinée complète avec les équipes, pour suivre la mise en place avant de s'asseoir pour déjeuner.

“ Louis Festa tisse des liens durables avec les producteurs locaux, sur les marchés et via la structure de circuit court *La Cagette*, bien au-delà de relations contractuelles client-fournisseurs. ”



CERISE GICQUEL & LOUIS FESTA
gérants du restaurant
Les Singuliers



Une mosaïque de producteurs

Au restaurant *Les Singuliers*, les producteurs sont mis à l'honneur sur les murs, vedettes à part entière présentés en galerie de portraits.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Ils sont artisans, vignerons, agriculteurs et participent à l'écosystème du restaurant. Les deux maraîchers voisins, Aurélie Puech (les Jardins de Chantérac) et Cyril Magne (la Ferme de Marcel à Saint-Aquilin) donnent le ton pour ouvrir l'imagination du chef, qui se plonge dans la récolte du moment plutôt que d'imposer ses commandes, même s'il ne se prive pas de suggérer des acclimatations comme la celtuce (laitue asperge) ou l'edamame (fève de soja).

HARMONIEUSE COMBINAISON AU RYTHME DES SAISONS

Résultat : une harmonieuse combinaison, au rythme des saisons.

À Saint-Aquilin toujours, Soizic et Marin cuisent un pain vivant dans leur Fournil de Bethléem. Et c'est en Lot-et-Garonne que Louis Festa trouve ses lentilles fétiches à la Ferme Sain'biose, tout comme les truites de la pisciculture artisanale du Ciron, à Allons.

« L'HAPPY-CULTRICE »

Le caviar est fabriqué à deux pas, à Neuvic, où coulent aussi les huiles du Moulin de la Veysière et le miel de « l'happycultrice » Claire Lamargot. Ajoutons les volailles livrées en direct par Dumas, à Aubas, près de Lascaux ; les cochons de la Ferme familiale Delage, à Saint-Hilaire d'Estissac ; les fromages de Nathalie et Patrice Bonnamy, à Grignols et le festin quasi local sera complet. Seul Gilles Pellerin, « agrumiste fou » des environs d'Albi, vient renforcer les talents locaux.

“ Le caviar est
fabriqué à deux
pas, à Neuvic ”

Cette communauté est bien sûr en expansion, composée de talents singuliers alignés sur les mêmes valeurs. ■



© Adrien Villers



Hammel ^{version} 2.0

Le carton plein

Le dernier bijou technologique du distributeur d'articles pour plombiers et chauffagistes sanitaires, le Hammel Go Store, a fait un tabac au dernier salon du Consumer Electronics show à Las Vegas, en janvier dernier.

Par Léontine AMART

Ali Baba et les 40 voleurs peuvent retourner dans le monde des Mille et une nuits. Hammel, la filiale distributrice du groupe de gestion de l'eau dans l'habitat Ayor, installé à Marsac-sur-l'Isle, a inventé la version 2.0 de la mirifique caverne avec Hammel Go store ; sa première boutique d'approvisionnement autonome pour les plombiers chauffagistes ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

À l'intérieur, 300 références d'articles et de l'intelligence artificielle à tous les rayons avec un assistant vocal, une balance connectée (pour peser les petites pièces) et des étiquettes qui intègrent les ristournes individuelles dans les prix affichés. « Tout a été fait pour faciliter la vie des artisans », explique Mickaël Hammel, président du directoire du groupe Ayor. Une fuite dans les toilettes ? Un problème de chauffage ? À n'importe quelle heure du jour et de la nuit, les professionnels pourront venir chercher du matériel pour dépanner leurs clients.

AUTONOME ET MOBILE

Présentée à l'automne à la presse spécialisée à grand renfort d'effets dont la maison Hammel a le secret, la version pilote de la boutique autonome est appelée à faire des petits. « Deux autres unités seront prochainement installées dans la région bordelaise à la fin du premier semestre 2023 », annonce Mickaël Hammel, sans toutefois dévoiler leur emplacement exact. « Il est encore trop tôt pour le dire. Nos boutiques ont l'avantage de pouvoir s'installer partout, pour peu qu'il y ait trois places de parking disponibles côte à côte. » Les axes de circulation stratégiques seront privilégiés. Dans certains cas, la boutique mobile pourra même aller au plus près des zones de chantiers. « On a joué la carte de la mobilité comme on a joué la carte de l'autonomie », glisse le président du directoire.

LE HAMMEL GO STORE FAIT SENSATION

Malin, le concept a tout pour plaire. En France, où Hammel revendique déjà 5 000 clients, mais aussi à l'international. En janvier, la version miniature du Hammel Go store a été exposée à Las Vegas, sur un

“À n'importe quelle heure du jour et de la nuit, les professionnels pourront venir chercher du matériel pour dépanner leurs clients”

stand du Consumer Electronics Show (CES), le salon de l'innovation technologique, rendez-vous des startups du monde entier.

A *contrario* de la douche connectée Elmer, le Hammel Go store n'y a pas remporté de prix. Mais elle a suscité beaucoup d'intérêt chez les exposants et les visiteurs du CES. « Notre stand était situé au milieu de ceux de nombreuses startups qui présentaient chacune des innovations très différentes les unes des autres, » explique Mickaël Hammel. « Mais un grand nombre d'entre elles nous ont dit avoir été séduites par notre technologie et ont reconnu notre expertise dans un domaine, la tech en l'occurrence, qui n'est pourtant pas le nôtre au départ ». Mieux, parmi les patrons du Cac 40 venus faire leur marché sur place, un énergéticien a évoqué la possibilité d'installer notre boutique à proximité de ses stations-services, » poursuit le dirigeant de l'entreprise. De la

même manière, un fabricant de produits électriques a annoncé réfléchir à faire évoluer le concept pour qu'il puisse proposer, outre des produits liés au sanitaire, des articles susceptibles de répondre aux différents besoins de la maison. Enfin cerise sur le gâteau, des entreprises américaines ont laissé entendre qu'elles pourraient faciliter l'implantation du dernier-né des concepts sortis de l'imagination du groupe Hammel. « Il y a des pistes à creuser en matière d'exportations à l'étranger », conclut le patron du groupe Hammel.

Pourquoi se montrer timide ? L'entreprise familiale, qui fête ses 75 ans cette année, n'a jamais eu peur des nouveaux défis. En témoigne à elle seule la politique d'innovation de la société. Fixoplac (plaque de fixation), douche connectée Elmer, robinetterie facile à monter... Depuis le début des années 1980, Hammel a habitué ses clients à la commercialisation d'un produit inédit tous les ans ou presque. « Même si nous

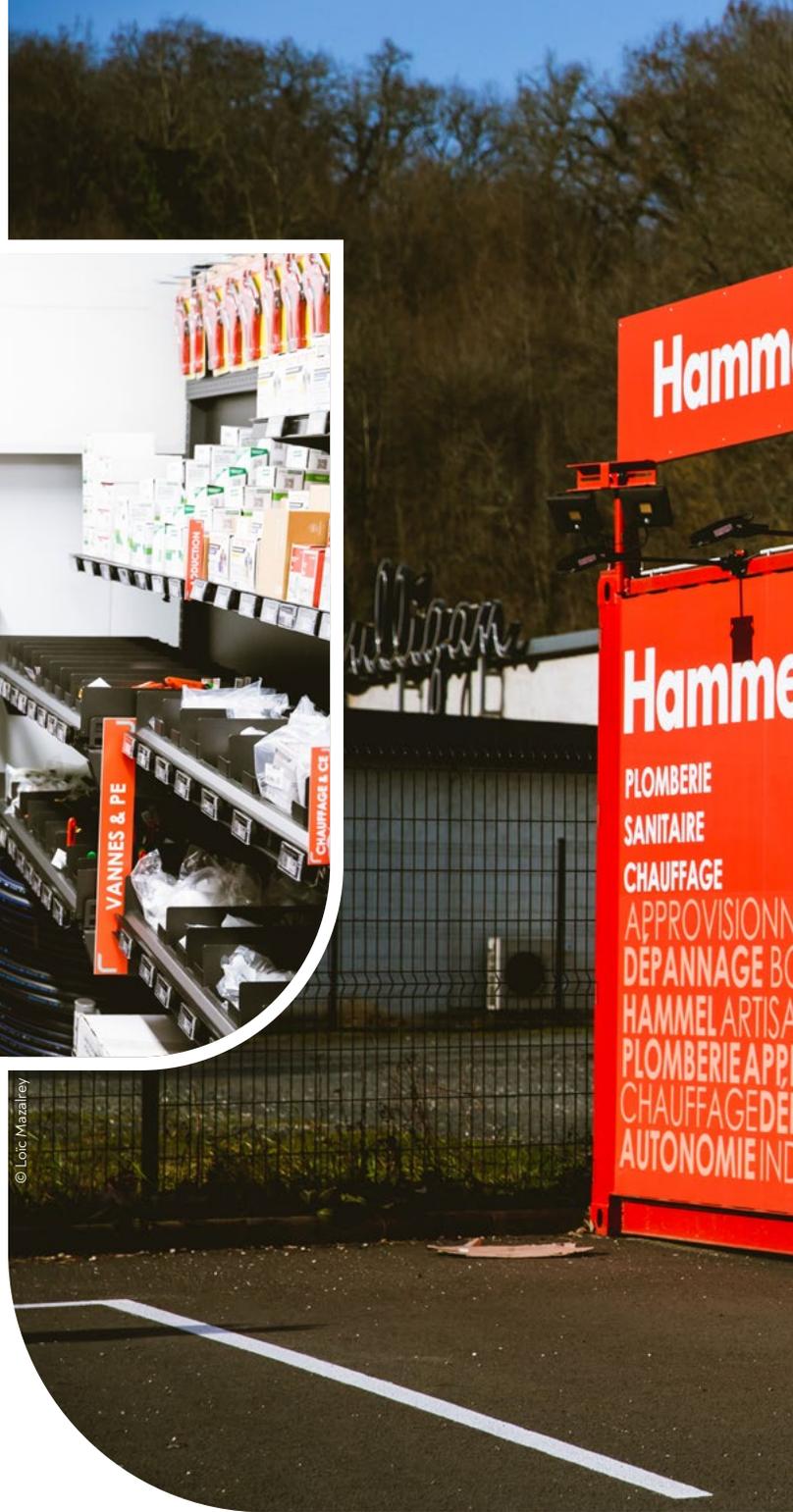
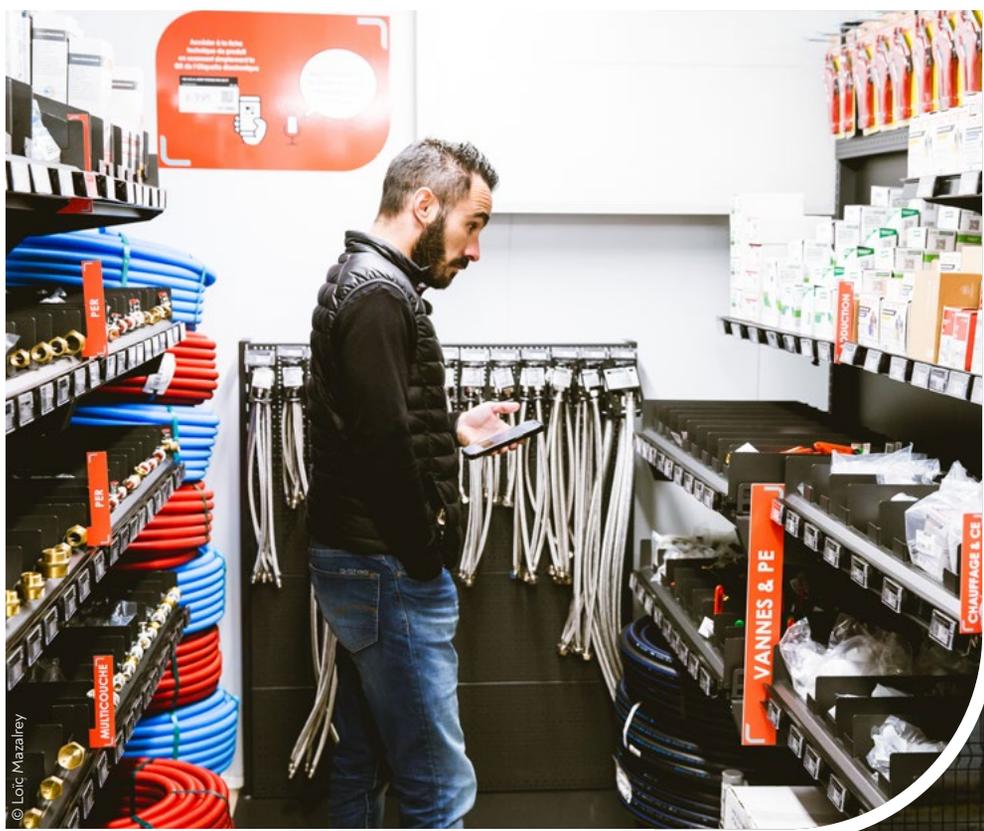
“ « Même si nous évoluons *a priori* dans un secteur de distribution traditionnel, l'innovation fait partie de notre ADN » ”



MICKAËL
HAMMEL

président du directoire
du groupe Ayor





“Un nouveau centre de stockage devrait voir le jour sur le site des ex-Menuiseries Grégoire, à Saint-Martial-d’Artenset”

évoluons *a priori* dans un secteur de distribution traditionnel, l’innovation fait partie de notre ADN, avance le dirigeant. On s’appuie dessus pour nous distinguer de la concurrence et donner du sens au travail de nos équipes qui sont jeunes et dynamiques. »

NOUVELLE PLATEFORME LOGISTIQUE À MARSAC-SUR-L’ISLE

Porter des innovations chez Hammel est d’autant plus facile que le groupe Ayor, dont elle dépend directement, dispose depuis quelques années de sa propre unité de production à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. « On était distributeur et on est devenu indus-

triel, » sourit le président du directoire d’Ayor. On a suivi le chemin inverse de celui qui prévaut habituellement. » Une politique d’investissements d’avant-garde appelée à durer. Un nouveau bâtiment logistique devrait bientôt sortir de terre dans la zone d’activité de Marsac-sur-l’Isle et un nouveau centre de stockage devrait également voir le jour sur le site des ex-Menuiseries Grégoire, à Saint-Martial-d’Artenset, avant la fin de l’année 2023. « Le permis de construire a été déposé il y a quelques semaines pour les bâtiments », se félicite Michael Hammel qui pilote par ailleurs la robotisation de l’usine, en Ardèche. « Nous pourrions nous lancer dans la plasturgie, l’assemblage



des matériaux sur place. Notre volonté est de contribuer à relocaliser notre chaîne de valeur en France ».

« VOLONTÉ DE RELOCALISER NOTRE CHAÎNE DE VALEUR EN FRANCE »

À l'heure où les entreprises sont en butte à des difficultés d'approvisionnement en matières premières en provenance des pays asiatiques, le distributeur Hammel a l'assurance de pouvoir compter sur des délais de livraison express. De quoi dynamiser l'activité du groupe Ayor : le groupe affiche 110 millions d'euros de chiffres d'affaires. Sur cette somme, 60 millions résultent directement du groupe Hammel. ■





Les Eyzies L'ÉCONOMIE À L'ÂGE DU BRONZE

Dans le cadre de l'exposition qui s'y déroule jusqu'au 8 mai, le musée national de Préhistoire, aux Eyzies, propose une conférence consacrée au bronze, « un métal essentiel dans l'économie et la société de l'âge du Bronze » par Claude Mordant, professeur émérite de Protohistoire européenne (Université de Bourgogne) et José Gomez de Soto, directeur de recherche émérite au CNRS (Université de Rennes 1). Avec l'avènement puis l'essor de la métallurgie en Europe, l'armement, la parure, mais aussi l'outillage artisanal puis agricole changent radicalement. La technologie complexe du travail des métaux, souvent à hautes températures, entraîne la naissance d'une classe de spécialistes et une maîtrise de circuits de distribution. Le tout sous la domination des élites, qui maîtrisent l'art de la guerre.

Vendredi 17 mars, 18 h 30 (entrée libre, sur réservation)

© Musée national de Préhistoire / Maxime Villaeys



Nouvelle-Aquitaine ISO & FACE, LE BÂTIMENT FAÇON START-UP

Depuis 2016, Iso & Face appréhende la rénovation de façades et l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en mode start-up. Thomas Page, fondateur et dirigeant, cherche des synergies avec des entreprises du secteur partageant les mêmes valeurs pour en faire des confrères plus que des concurrents, une démarche plutôt atypique dans le milieu du bâtiment. L'entreprise familiale fondée au Teich, sur le Bassin d'Arcachon, poursuit son développement sur les départements de Gironde, Landes, Pays Basque et Dordogne en plaçant « l'innovation, la créativité, l'agilité et l'adaptabilité » au cœur de ce secteur traditionnel, dans un esprit d'équipe issu du rugby. L'entreprise s'attache à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les dépenses de chauffage de ses clients. Elle sélectionne des matériaux durables, surtout d'origine française et issus de filières locales pour les isolants biosourcés.

© D.R.

La Roche-Chalais EFFORT ENVIRONNEMENTAL POUR MARQUAGE PLUS

Le spécialiste de peinture Marquage Plus fabrique des aérosols de peintres, des machines de traçage de lignes et des pochoirs à destination d'un marché d'envergure nationale. Un programme de Recherche & Développement vise une nouvelle génération d'aérosols sans gaz propulseurs inflammables et solvants, juste de l'eau et de l'air comprimé pour fonctionner. La peinture, avec une base d'huiles végétales, sera utilisable en extérieur (marquage forestier, street art) et l'aérosol aussi proposé dans un format rechargeable pour limiter la production de déchets. La mise en œuvre des produits coïncide donc avec une démarche de développement durable et de préservation de la santé des utilisateurs. Soutenues par la Région à hauteur de 50 000 euros, ces évolutions s'accompagneraient de trois nouveaux emplois.



Dordogne LES BNI ONT SOUFFLÉ LEURS 10 BOUGIES

Ils étaient tous là ou presque : une large moitié des adhérents du réseau BNI de Dordogne se sont retrouvés près de Périgueux pour partager la soirée d'anniversaire de leurs 10 ans dans le département. Les six groupes périgourdins, réunis pour la première fois, autour de Jessica Milot grâce à laquelle le réseau s'est implanté localement et du président « historique » Alexandre Lermercier. Les intervenants se sont remémoré leurs « premières fois » en soulignant leur progrès dans la prise de parole, tous ont reconnu la solidarité du mouvement et le sens de l'humain, le développement personnel, au-delà du business. Cocktail et « boum » des 10 ans ont conclu la soirée.

Ventigel fait fondre les vigneronns

Pierre Perrinet, gérant de l'entreprise Polypoies au Haillan, a développé un système combinant une forte ventilation et un chauffage afin de protéger les cultures du gel. En 2022, dans le Bordelais, 82 Ventigel ont été déployés dans 45 propriétés viticoles.

Par Astrid GOUZYK

« Sur les 6 derniers printemps, 4 ont été marqués par des gelées tardives. » Dans les locaux de l'entreprise Polypoies, au cœur de la zone d'activités du Haillan, Pierre Perrinet, son dirigeant, nous désigne une carte du vignoble bordelais constellée de punaises rouges. Elles matérialisent les châteaux où cet ingénieur des Arts et Métiers a installé ses Ventigel pour protéger les vignes des redoutés frimas printaniers. En 2022, une centaine d'appareils ont été vendus, dont 82 dans la région bordelaise. Perché sur un mât métallique, un ventilateur de forte puissance, alimenté par de l'électricité, combiné à un système de chauffage au fuel, permet de limiter les dégâts sur les ceps de vigne lorsqu'ils se mettent à bourgeonner. « Le principe est assez simple, on sèche d'abord le végétal avec un flux d'air puis on le chauffe pour éviter qu'il ne gèle », détaille Pierre Perrinet. L'idée de cette impressionnante machine germe dans un coin de sa tête depuis 2003. C'est finalement en 2020 que

le projet Ventigel se concrétise. « Philippe Ferrier, propriétaire du château Duplessis arrive dans mon bureau et me sollicite pour que l'on trouve ensemble une solution contre le gel », se souvient-il. Une première version, fixe, du Ventigel voit le jour. Six mois plus tard, en 2021, une deuxième version est développée, « fruit d'un échange continu entre Philippe Ferrier et moi ».

OBJECTIF : 150 VENTIGEL

En ce mois de mars 2023, dans les 1 800 m² d'atelier de l'entreprise Polypoies, qui fabrique les Ventigel pour le compte de la société Setag (dont Pierre Perrinet est aussi le PDG), les équipes s'affairent pour peaufiner la préparation des 150 appareils assemblés cette année. Une troisième version du Ventigel améliorée en se basant sur les retours clients. « Ce nouveau modèle est plus silencieux », se félicite Pierre Perrinet. L'appareil, de moins d'un mètre de large, peut couvrir environ 3 hectares. Et il peut être déplacé entre les vignes grâce à trois points d'attelage. « Ventigel nous a aidé à protéger facilement notre vignoble de 2 hectares », témoigne François Balaesque du Clos Cabana qui avait gelé à 90 % en 2021. En 2022, après s'être équipé de Ventigel, le gel n'aurait touché que 2 à 3 % de ses cultures.

DES SUBVENTIONS

Les viticulteurs peuvent être aidés pour financer l'achat des Ventigel, vendus un peu moins de 30 000 euros l'unité. « Il existe un programme de subvention de 30 % du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ou de 40 % de la part de France Agrimer, plafonné à 40 000 euros », précise Pierre Perrinet. Dans son plan de développement, le chef d'entreprise songe déjà à proposer, dès 2024, un service de location longue durée à ses clients.

**PIERRE
PERRINET**
président fondateur
de Ventigel



POLYPOLES SOUFFLE LE CHAUD ET LE FROID

Si Pierre Perrinet consacre aujourd'hui 95 % de son temps à la société d'exploitation des technologies antigel (Setag) qui commercialise les Ventigel, il est aussi le dirigeant de l'entreprise Polypoies.

Lorsque son père décède subitement en 1998, il décide de racheter l'entreprise familiale, spécialisée dans le chauffage industriel, pour éviter de la liquider et préserver ses 5 emplois.

Polycombust devient alors Polypoies et se développe dans la vente et la location de produits de chauffage et de climatisation à destination des professionnels et des collectivités. En 2022, la PME a réalisé un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros et emploie 45 personnes.

“ Les viticulteurs peuvent être aidés pour financer l'achat des Ventigel, vendus un peu moins de 30 000 euros l'unité ”

VERS L'ARBORICULTURE

Après deux saisons de rodage, Pierre Perrinet prévoit aussi d'élargir sa clientèle cible. « On se développe déjà en Charente, auprès des producteurs de cognac. Puis on se rapproche aussi du secteur de l'arboriculture », glisse-t-il. Des contacts ont déjà été noués avec l'union des pruniculteurs du Lot-et-Garonne ainsi qu'avec des producteurs de kiwis dans les Pyrénées-Atlantiques. Et d'autres technologies pourraient sortir des locaux du Haillan, par exemple des poêles à granulés pour les vignes. « On réfléchit à toutes les solutions qui pourraient aider les viticulteurs à lutter contre le gel », insiste Pierre Perrinet. Avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 4 millions d'euros pour 2023, Setag (qui emploie actuellement 5 personnes) devrait doubler ses effectifs prochainement. Et affiche des objectifs ambitieux : « d'ici cinq ans, nous voudrions vendre 500 exemplaires du Ventigel par an ». Les punaises rouges sur la carte du vignoble bordelais devraient donc se multiplier dans les années à venir. ■



Le défi de l'agroécologie

Depuis le Salon International de l'Agriculture, à Paris, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset a réaffirmé la nécessité d'accélérer et d'accompagner la transition agroécologique.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Alain Rousset ne semblait pas bouder son plaisir en arpentant les allées du Salon de l'Agriculture, ce mercredi 1^{er} mars. Pour autant, les accolades et autres dégustations de rigueur n'étaient pas la première motivation de son déplacement. Le président de Région, venu à la rencontre des acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a souhaité mettre l'accent sur les défis qui attendent la Nouvelle-Aquitaine, évoquant tout particulièrement l'urgence liée au changement climatique. « Nous n'avons que trop tardé », a-t-il martelé. « Il nous faut accélérer la transition agroécologique en allant voir chaque agriculteur néo-aquitain pour lui porter le message d'une agroécologie responsable. »

UN DISPOSITIF POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Un message en écho aux ambitions de Néo Terra, la feuille de route du Conseil régional en faveur de la transition écologique et énergétique, mais également au nouvel appel à projet à destination des exploitants agricoles souhaitant mener cette transition, appelé « Mesures agro-environnementales et climatiques Bas-Carbone ».

Un dispositif présenté pour la première fois ce même jour par Jean-Pierre Raynaud, vice-président de la Région en charge de l'agriculture : « Notre objectif est d'accompagner les agriculteurs afin qu'ils réduisent





Alain Rousset ici avec
le ministre de l'Agriculture
Marc Fesneau

© Eustelle LOUSTALET-TURON

« Notre objectif est d'accompagner les agriculteurs afin qu'ils réduisent de 15 % leurs émissions en carbone »

les « 1 000 installations avec un budget à hauteur de 28 millions d'euros, en augmentation de 60% par rapport à la précédente programmation. » Au-delà de cet accompagnement, une attention particulière est par ailleurs apportée aux lycées agricoles : une enveloppe de 36 millions d'euros est allouée à leur modernisation.

10 MILLIONS POUR LA VITICULTURE

Si le Salon de l'Agriculture a été l'occasion pour le Conseil régional de rappeler ses engagements pour le secteur agricole, il aura été également le lieu d'une main tendue aux viticulteurs, notamment ceux du vignoble bordelais particulièrement touchés. En présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Alain Rousset a annoncé que la Région Nouvelle-Aquitaine entendait contribuer au Plan de sortie de crise de la viticulture en proposant un nouveau dispositif permettant aux exploitations vitivinicoles désireuses de réorienter leur production d'être soutenues dans leurs projets. La Région mobilisera ainsi 10 millions d'euros sur les années à venir pour accompagner au moins 300 viticulteurs, avec une aide moyenne de 25 à 35 000 euros par exploitation. ■

de 15 % leurs émissions de carbone, sur une durée de cinq ans. Nous comptons soutenir 1 000 exploitations, avec une aide de 18 000 euros et la possibilité d'un acompte de 10 000 euros, et un versement de 8 000 euros au terme des cinq ans en cas d'objectif atteint ».

ALIMENTATION DURABLE ET RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

Outre la transition agroécologique, deux autres axes principaux de la politique agricole de la Région pour laquelle un budget de 230 millions d'euros est mobilisé, ont été évoqués lors de ce salon : l'alimentation durable, d'une part, et le renouvellement générationnel, de l'autre. Sur ce dernier point, le vice-président a précisé que la Nouvelle-Aquitaine s'était « donnée les moyens d'accompagner l'installation ». Dans le cadre de la nouvelle PAC, la Région s'est donnée comme objectif d'atteindre

L'ÉCONOMIE AGRICOLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

60 000 exploitations

180 000 employés

301 produits sous signes officiels de qualité

11 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'agriculture

30 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'agro-alimentaire



Saint-Médard-d'Eyrans GO4IOT DANS LE GIRON DU GROUPE ARAMIS

C'est acté depuis la fin du mois de janvier. La start-up Go4IoT, qui accompagne les entreprises dans les usages des objets connectés, est devenue une filiale de l'ETI girondine Aramis, connue pour sa marque Dal'Alu. Go4IoT et ses 4 salariés, étaient déjà hébergés sur le site du groupe Aramis, à Saint-Médard-d'Eyrans. « Des synergies ont commencé à être mises en place avec Dal'Alu, et ce projet de rapprochement est arrivé naturellement », commente Jean-Baptiste Micouleau, président du groupe Aramis, fondé en 1960. La start-up va ainsi accompagner l'entreprise familiale dans sa transformation digitale et lui apporter son savoir-faire dans l'IoT (Internet of Things). La jeune pousse fondée en 2018 par Pascal Lavour va de son côté bénéficier de la solidité financière d'Aramis, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 315 millions d'euros en 2021 et emploie 800 personnes.

Blanquefort BERKEM SÉCURISE SES POSITIONS AUX ÉTATS-UNIS

Le groupe Berkem, spécialiste de la chimie du végétal, a annoncé l'acquisition du nord-américain i.Bioceuticals, distributeur exclusif des ingrédients nutritionnels du néerlandais INC. L'acquisition de cette filiale, située dans l'État du Massachusetts aux États-Unis, permettra à l'ETI girondine, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 51,8 millions d'euros en 2022, de distribuer directement en Amérique du Nord sa gamme de principes actifs antioxydants.

« En sécurisant des capacités de distribution aux États-Unis, le Groupe Berkem accélère son internationalisation tout en restant fidèle à son ADN visant à proposer des solutions d'origine naturelle », a commenté Olivier Fahy, son PDG.





© Marie-Amélie Husson

Blanquefort UNE PREMIÈRE PIERRE POUR L'USINE HDF

Damien Havard, PDG de Hydrogène de France (HDF), Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, et Véronique Ferreira, maire de Blanquefort, étaient réunis pour la pose symbolique de la première pierre de l'usine de piles à combustible de forte puissance de l'entreprise HDF. Sur son site de Blanquefort, elle fabriquera, dès 2024, des piles à combustible de forte puissance. Elle fournira les marchés nationaux et internationaux de la mobilité lourde (maritime, et ferroviaire) et de la production d'électricité pour les réseaux. Son PDG a annoncé qu'il recruterait une centaine de personnes, d'ici un an. La fin de la construction est annoncée pour décembre 2023.

Bordeaux LA FINTECH OBVY LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS

Avec un marché de l'e-commerce en hausse de 13,8 % en 2022 et pesant 146,9 milliards d'euros, la solution de paiement sécurisé bordelaise Obvy connaît un développement sans précédent. Sa solution tout-en-un (paiement, livraison, gestion des litiges, gestion de tous les types de transactions, opérations marketing...) permet aux entreprises utilisatrices « de diviser par 10 le temps et le coût de mise en place d'un système transactionnel compét », assure Obvy dans un communiqué. La fintech cofondée par Charles-Henri Gougerot-Duvoisin vient de lever 2 millions d'euros auprès de fonds d'investissements tels que 4Ventures et de business angels. Cela doit lui permettre d'embaucher une dizaine de personnes en 2023, notamment pour renforcer ses équipes commerciales et techniques, « afin d'accélérer son déploiement en France et en Europe », précise l'entreprise.



© D.R.
 CHARLES-HENRI
GOUGEROT-DUVOISIN
 cofondateur
 d'Obvy



© D.R.
 STEVY
LLONG-TAÏ
 cofondateur
 d'Obvy

Unelo

Travaux publics innovants



FANNY
ET THOMAS
CHARDIN
Codirecteurs
d'Unelo

Basée à Seignosse et déjà connue pour ses revêtements à base de sédiments sableux de dragage, l'entreprise Unelo qui fête ses 10 ans en mars, vient de mettre au point une solution de désimperméabilisation de sol en modules préfabriqués à partir de béton de sable.

Par Julie DUCOURAU

Les promeneurs du bord du lac d'Hossegor peuvent observer, tout ce mois de février, les engins amphibies et le tapis roulant déplaçant le sable accumulé vers les plages de l'étang marin, géré depuis 2018 par la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud. Ce dragage d'entretien de 5 000 m³, pour un coût de 165 000 euros H. T., est mené par Unelo, grâce à « des techniques innovantes moins impactantes pour l'environnement ».

« Autrefois, les camions venaient à marée basse pour récupérer le sable et faire des centaines d'aller-retour vers les plages du lac... Nous avons spécialement conçu des tapis roulants dédiés au sable collant qui flottent au gré des marées, chargés par une pelle amphibie connectée pour savoir où le chauffeur doit enlever le sable, à quelle profondeur, le tout grâce à des logiciels qui ont redessiné le fond du lac en 3D dans notre bureau d'études », explique Thomas Chardin, cogérant d'Unelo avec son épouse, Fanny. Autre avantage, la pelle fonctionne à l'huile biodégradable.

DU FOND DES ÉTANGS AUX REVÊTEMENTS DE SOL

Depuis qu'ils ont créé Unelo en 2013, sur les bases de l'entreprise familiale de travaux publics (TP) fondée par le père de Thomas Chardin des décennies plus tôt, le couple s'est centré sur une approche plus écologique. Au départ, surtout sur le VRD (voiries et réseaux divers), « on a voulu tout de suite construire une partie environnementale avec la gestion des sédiments de dragage. On a acheté une pelle spécifique en Allemagne. Dans nos premiers marchés avec le département des Landes, il nous fallait valoriser ces sables », rembobine Thomas Chardin. Résultat, avec 20 000 à 30 000 tonnes par an de sédiments aujourd'hui récupérés via ses activités de

Unelo réalise le dragage
du lac d'Hossegor avec engins
amphibies et tapis roulant



© J.D.



Grâce aux sédiments de
dragage, l'entreprise crée des
pistes forestières naturelles

© Unelo



© Unelo

24
33
40
Landes
47
64
65

dragage, Unelo (chiffre d'affaires de 3 millions d'euros dont 70 % sur des travaux avec des collectivités locales) offre une solution alternative aux matériaux de carrière, notamment dans la formulation de bétons. Par ses recherches, l'entreprise a réussi à transformer ces sédiments pour réaliser des revêtements extérieurs type voies piétonnes ou cyclables avec des liants bas-carbone, pistes forestières naturelles, bordures, trottoirs, voiries en béton de sable, etc. De quoi aussi « limiter les îlots de chaleur par la couleur claire, avec une température diminuée de 24 % par rapport à un revêtement de couleur noire », souligne le codirigeant.

UNE NOUVELLE USINE DE FABRICATION

Dernière innovation en date, qui doit être mise sur le marché dans les prochaines semaines, les Perfodalles en modules préfabriqués pour de la voirie perméable, toujours à base de sédiments de dragage landais. Ce concept protégé auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), « remplace les dispositifs de désimperméabilisation actuels, comme les dalles gazon, et permet une réelle infiltration de l'ensemble des eaux de voirie. De plus, elle offre un volume de vide important, permettant de stocker les eaux d'orages en surface avant leur infiltration ou rejet dans le milieu naturel », selon l'entreprise qui doit démarrer ses premiers chantiers expérimentaux ce printemps, à Capbreton et Soustons. Les Chardin y travaillent depuis des années (160 000 euros en recherche et développement), et pour développer ce produit, ils ont prévu de monter une usine dédiée à Saint-Geours-de-Maremne, sur la zone Atlantisud. « Elle constituera la partie industrielle de notre savoir-faire », se réjouit l'entrepreneur formé sur le terrain après un BEP dans les TP, lui qui n'était « pas vaillant à l'école ». Sur 2 000 m², l'usine qui tournera avec 40 personnes (contre 18 salariés aujourd'hui chez Unelo) et aura son laboratoire de R&D, doit être en place en 2024 pour rayonner sur toute la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Avec la perspective de commercialiser ces Perfodalles auprès de négociants pour en faire bénéficier toutes les entreprises de travaux publics, et pourquoi pas monter d'autres unités de production. ■

Expertise comptable

La Compagnie Fiduciaire

recrute

Déjà présente à Aire-sur-l'Adour, la Compagnie Fiduciaire étend sa présence dans les Landes en reprenant les cabinets Fosse de Biscarrosse et Sanguinet. De nouvelles implantations attractives pour ses collaborateurs.

Par Cécile AGUSTI

Depuis novembre dernier, les cabinets Fosse de Biscarrosse et Sanguinet sont passés sous le giron de la Compagnie Fiduciaire (CF). Le groupe, déjà présent à Aire-sur-l'Adour, renforce ainsi son ancrage landais. « Cette nouvelle implantation fait sens par rapport à notre zone d'influence, indique Jean-Philippe Romero, PDG de CF. Nous accompagnons beaucoup de clients de ce secteur depuis notre site du bassin d'Arcachon. Attachés à la proximité, nous avons saisi l'occasion de nous rapprocher d'eux. D'autant que ces nouvelles antennes sont également un vecteur d'attractivité pour nos collaborateurs. » Du fait du prix du foncier, ils sont en effet de plus en plus nombreux à habiter dans le nord des Landes.

200 EMBAUCHES PAR AN EN FRANCE

Télétravail, équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, organisme de formation et plateforme e-learning interne... le groupe, certifié Great place to work, souhaite « se placer au service de la réussite de celles et ceux qui l'animent au quotidien ». Et ils sont nombreux. Fondée en 1980 à Bordeaux, CF compte aujourd'hui 970 collaborateurs (dont 53 associés), répartis dans 26 cabinets dans le grand Sud-Ouest et l'Île-de-France. L'équipe s'agrandit au gré des extensions et des acquisitions. « Pour couvrir cette croissance, mais aussi le turn-over et les départs en retraite, nous embauchons 200 personnes par an », reprend Jean-Philippe Romero. C'est en tout cas l'objectif. Car dans la réalité, la main-d'œuvre se raréfie. « Le profil un peu providentiel du collaborateur de 30-35 ans confirmé n'est plus très répandu, malheureusement. Alors, nous formons des jeunes. » Au 30 septembre, CF a ainsi embauché 80 personnes en contrat d'alternance «

pour préparer le futur ». Malgré tout, le groupe est « en recherche permanente » de nouveaux collaborateurs. Sur le site du bassin d'Arcachon, qui emploie déjà 60 personnes, six recrutements sont en cours...

AU-DELÀ DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Avec 21 000 clients dans toute la France et un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros, en hausse de 10 % sur le dernier exercice, l'activité ne manque pas. « Les entreprises ont de gros besoins d'accompagnement et nous mettons tout en œuvre pour y répondre. »

D'ailleurs, si l'expertise comptable est son métier de base, CF a élargi sa palette d'activités : « Nous sommes capables d'accompagner la croissance de nos clients, de la création à la transmission de leur entreprise. Nous proposons donc tous les métiers du conseil : expertise comptable traditionnelle et digitale, formalités juridiques et sociales, audit, gestion de patrimoine et Corporate Finance. »

Quels que soient les niveaux de compétence recherchés (assistants, collaborateurs, managers, confirmés ou débutants et associés), les postes à pourvoir reflètent cette diversité et l'évolution de la profession. « Le comptable opérateur de saisie qui ne fait qu'enregistrer des flux comptables a un avenir compromis par l'avancée de la technologie. Aujourd'hui, le numérique nous permet de réaliser une comptabilité en temps réel, notre mission est d'être orienté client, écouter pour conseiller. Nous devons être force de propositions auprès de nos clients, nous avons besoin de profils ouverts vers l'entreprise qui savent interpréter les comptes et s'entourer de spécialistes, d'autant que nous avons beaucoup à offrir à nos clients. » ■

JEAN-PHILIPPE
ROMERO
PDG de la
Compagnie Fiduciaire



Bostens LES NEUF FONTAINES RECHERCHENT LEUR NOUVEL EXPLOITANT

À Bostens, l'ancienne exploitation agricole de 20 hectares, les Neuf Fontaines, comprend aujourd'hui une partie agricole et une partie touristique. Pour créer des synergies entre ces deux volets, Mont-de-Marsan Agglo lance un appel à candidatures pour l'exploitation de ce site emblématique du Parc naturel urbain du Marsan (PNU). Le domaine est doté d'une partie bâtie, comprenant une maison d'habitation, une grange de 177 m² actuellement exploitée en chèvrière, deux meublés de tourisme classés 3 étoiles et un dortoir pour les pèlerins, ainsi que d'une partie naturelle, comprenant des étangs et plus de 11 hectares de pelouses et prairies. La gestion de l'intégralité du site, hormis le dortoir des pèlerins, sera désormais confiée à un exploitant unique qui aura pour mission de conduire l'activité agricole de son choix (sauf maraîchage, compte tenu de la qualité des terres) ; gérer les meublés de tourisme ; accueillir les visiteurs et leur proposer des activités ; entretenir le site. Dans un souci écologique, le futur exploitant devra entretenir les parcelles par un mode de gestion douce, comme c'est le cas aujourd'hui (pâturage).

Candidature jusqu'au 17 mars :
servicejuridique@montdemarsan-agglo.fr

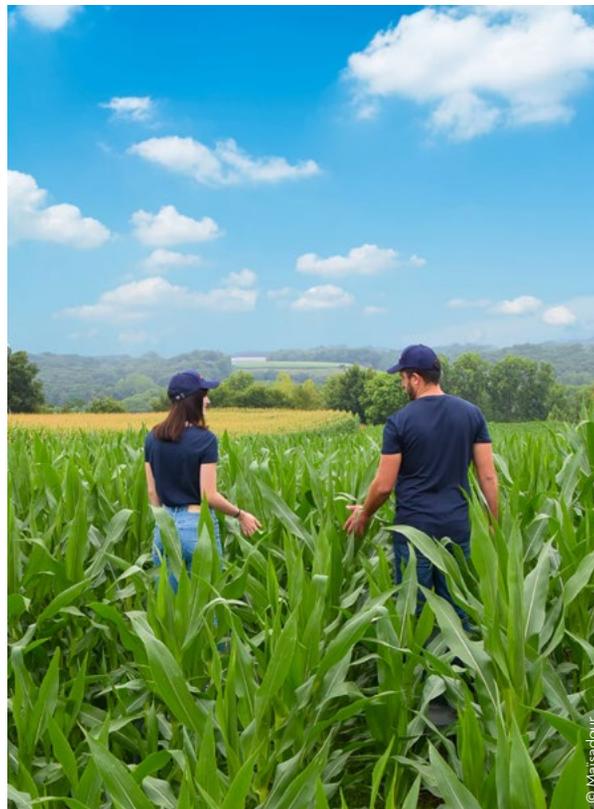
Appel à candidatures TROPHÉES DES ENTREPRENEURS

Dans le cadre de la 25^e édition du Salon Entreprendre dans les Landes qui se déroulera le 28 mars à Dax, le 30 mars à Parentis-en-Born et le 4 avril à Mont-de-Marsan, la chambre de commerce et d'industrie et la chambre de métiers et de l'artisanat proposent aux PME, TPE et « solopreneurs » landais de candidater aux Trophées des entrepreneurs. L'objectif : distinguer les initiatives entrepreneuriales landaises inspirantes, à impact positif sur le territoire. Les six lauréats recevront chacun un prix de 500 euros.

Candidature - jusqu'au 7 mars sur
www.landes.cci.fr

Agrivoltaïque **PROJET DE CENTRALE SOLAIRE À ORIST**

À Orist, BayWa r.e., spécialiste des énergies renouvelables, développe depuis juin 2021 un projet de centrale agrivoltaïque qui associera production d'énergie solaire, élevage bovin et culture de kiwi. À l'issue des inventaires environnementaux réalisés par le bureau d'études indépendant Écosphère, révélant une sensibilité écologique faible sur ces terrains autrefois dévolus à la monoculture de maïs, la conception se précise. Sur la partie sud du périmètre, 3 hectares seront consacrés à la culture de kiwi, protégée par des panneaux semi-transparents conçus sur mesure par l'opérateur. Une dizaine d'hectares au nord de la zone seront équipés de panneaux photovoltaïques installés sur des supports adaptés à l'élevage de blondes d'Aquitaine. Les panneaux solaires pour la partie bovine seront rehaussés à une hauteur de 2,50 m au point le plus bas pour permettre la libre circulation des animaux sur toute la zone.



Agroalimentaire **NOUVELLE MARQUE POUR MAÏSADOUR**

Le groupe coopératif Maisadour (1,41 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 4 810 salariés) annonce la création de la marque VEGA (Végétale expertise de la graine à l'assiette). Elle est à la fois destinée aux agriculteurs pour valoriser leurs productions et aux industriels du végétal auxquels elle garantit « un sourcing tracé et une sécurisation de leurs approvisionnements, en volume et en qualité, et ce dans la durée », précise le groupe dans un communiqué. L'offre porte à la fois sur une gamme de maïs à valeur ajoutée, des solutions de gestion du risque (climatique, volatilité des marchés) et une formule pour développer les exploitations.

Cette nouvelle marque « traduit notre volonté de moderniser notre approche : logistique apprenante, digitalisation, sécurisation du revenu agriculteur, productions bas-carbone, mais aussi lancement de productions de miel sur les exploitations pour réveiller la biodiversité. En clair, notre engagement est de transformer durablement notre pôle végétal », résume Laurent Badin, directeur commercial de Maisadour.



A man with a beard and short dark hair, wearing a dark jacket over a green sweater, stands outdoors in front of a modern building with large windows. He is holding a bottle of wine and a small card. The background shows a grassy area and a tree.

Alexis Balès

un demi sur la route du vin

Jeune retraité des terrains du Top 14, après avoir été libéré de sa dernière année de contrat par le Stade Toulousain, le demi de mêlée Alexis Balès a immédiatement basculé vers une nouvelle activité d'agent commercial indépendant en vin, champagne et spiritueux.

Par Mathieu DALZOVO

Champion de France et d'Europe sous le maillot du Stade Toulousain en 2021, Alexis Balès a quitté les pelouses de rugby pour sillonner les routes de son département de naissance, le Lot-et-Garonne, afin de faire découvrir les vins qu'il a lui-même préalablement sélectionnés auprès d'une clientèle composée essentiellement de professionnels (cavistes et restaurateurs) et de quelques particuliers.

« Je découvre des coins de mon département que je ne connaissais pas mais je travaille aussi sur le secteur de la Rochelle, (il fut joueur du Stade Rochelais de 2016 à 2020) où ma femme possède une fromagerie/crèmerie sous les Halles. Avec ma valise réfrigérée, je prends le

temps de faire déguster la dizaine de vins que je commercialise et j'échange beaucoup sur leurs origines, leurs cépages, la façon dont ils ont été préparés...Je n'ai pas une grande carte car je privilégie des vigneron que je connais, que j'ai rencontrés et qui partagent les mêmes valeurs que moi. Ce qui me plaît le plus, c'est l'échange et la découverte mais aussi casser les *a priori* sur certaines appellations », explique le fondateur de la Maison Balès, née le 1^{er} août 2022.

UNE PASSION TRANSMISE PAR LES ANCIENS

Enfant du Lot-et-Garonne, né à Cuzorn aux frontières du Quercy, Alexis Balès s'est pris de passion pour le vin auprès d'anciens coéquipiers lorsqu'il portait le maillot

“ Avec ma valise réfrigérée, je prends le temps de faire déguster la dizaine de vins que je commercialise et j'échange beaucoup sur leurs origines, leurs cépages, ... ”

du SUA. Plus âgés que lui, Marc Baget, Lionel Mazars et Marc Giraud (ces anciens joueurs se sont reconvertis avec succès dans la restauration à Bayonne et à Mont-de-Marsan) aimaient surprendre leur jeune demi-mêlée, avec des vins d'autres régions ou même étrangers, autour de soirées de dégustation : « À la maison, il y avait du Cahors à table ou des vins dans la même veine, c'est-à-dire assez puissants et costauds. C'est là que j'ai appris qu'il existait d'autres possibilités de saveurs, plus fruitées ou plus légères, sur une même appellation. Cette notion de découverte et de partage m'a plu très vite et m'a permis de nourrir un projet de reconversion dans ce domaine. C'est en rencontrant ensuite un agent commercial à La Rochelle, qui m'a aidé et appris les bases du métier, que j'ai décidé d'en faire mon métier après ma carrière de joueur professionnel ».

“ Je constate tous les jours les liens étroits qui unissent l'ovale et la vigne ”

LIBÉRÉ PAR LE STADE TOULOUSAIN

En 2022 et encore sous contrat pour une saison avec le Stade-Toulousain, Alexis Balès doit faire face à une concurrence très rude, avec notamment l'international Antoine Dupont qualifié de meilleur joueur du monde et des jeunes talents qui montrent le bout de leur nez, et à une baisse sensible de son temps de jeu sous le maillot rouge et noir. Mûri depuis longtemps, son projet de reconversion s'accélère alors quand il décide de mettre un terme à sa carrière de rugbyman professionnel pour plonger aussitôt dans sa seconde passion. « Sans mon projet de reconversion, je serais encore joueur aujourd'hui mais les terrains ne me manquent pas ! J'ai eu la chance de pouvoir basculer aussitôt vers une nouvelle aventure professionnelle, avec l'aide d'amis avocats et comptables, et de profiter de choses que je ne pouvais pas faire en tant que joueur professionnel », ajoute l'ancien demi-de-mêlée.

ENTREPRENEUR À 100 %

Les crampons à peine raccrochés, le nouvel agent commercial commence alors son tour de France des vigneron pour dénicher les vins qui pourraient lui cor-

respondre. Au fil de ses rencontres, le rugby revient inlassablement dans les échanges : « Que ce soit à Sancerre (Loire) où des vigneron sont d'anciens joueurs de l'équipe locale ou au Pic-Saint-Loup (Hérault) cet été où je me suis fait gentiment chambrer après le titre de champion de France de Montpellier, je constate tous les jours les liens étroits qui unissent l'ovale et la vigne », se réjouit Alexis Balès. Habitué à la concurrence et au challenge, l'ancien joueur professionnel d'Agen, La Rochelle et Toulouse souhaite désormais se faire une place dans son nouveau métier dans lequel il s'est lancé avec beaucoup de passion. Alors que certains vins de la Maison Balès sont déjà à la carte des plus belles tables de La Rochelle, le Lot-et-Garonnais espère aussi séduire et surprendre les chefs de son département. Désormais entrepreneur à 100 %, Alexis Balès s'est donné 2 ans avant de dresser un premier bilan de son activité avant, peut-être, de se lancer dans de nouveaux secteurs géographiques du Sud-Ouest. ■



© Julien Mivelle

Sur la route de la croissance

Anthony Doumenc est rentré au pays en 2012 pour prendre la succession de son père à la tête de DTS. 10 ans plus tard, la société spécialisée dans l'organisation du transport a bien grandi...

Par Mathieu DALZOVO

Depuis ses nouveaux bureaux situés à quelques encablures des deux échangeurs autoroutiers le reliant à l'A62, Anthony Doumenc et ses équipes voyagent à travers les continents. Spécialisée en supply chain (gestion logistique des flux) grâce à des solutions performantes de transport, en national et à l'international, DTS doit en effet s'adapter en permanence à tout imprévu : « C'est notre quotidien ! Il faut être en veille permanente pour parer à toute situation et surtout trouver au plus vite une alternative pour nos clients. Grâce à une équipe soudée, habituée à travailler ensemble et qui connaît bien les clients et leurs produits, nous pouvons être très réactifs. C'est notre force principale face à la concurrence et aux problèmes géopolitiques », souligne le directeur de DTS qui a dû faire face aux crises successives des gilets jaunes, du Covid et de la guerre en Ukraine.

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE À ROQUEFORT

Ressortie « plus forte » de ces différentes crises internationales, l'entreprise agenaise a pu, en parallèle, mener différents projets majeurs comme le développement d'une nouvelle activité et le déménagement du siège vers la zone Sun-Valley à Roquefort : « Le cœur de métier de DTS reste l'organisation des transports pour nos clients mais j'ai d'abord souhaité développer l'activité de gestion des flux maritimes, notamment vers la Chine où je bénéficie d'un bon réseau après y avoir terminé mes études pendant 6 mois, avant de lancer en 2018 notre propre flotte de camions », ajoute Anthony Doumenc.

REPRISE DE CAVALLIN

Entrepreneur dans l'âme, le directeur de DTS s'est lancé dans cette nouvelle activité avec la garantie d'avoir de la demande et a même saisi une belle opportunité de croissance externe en reprenant l'entreprise de transports Cavallin, une marque connue et reconnue en Lot-et-Garonne : « Nous avons en effet d'abord mis en place des lignes de transport sur des moyennes distances en France pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients en investissant dans 8 camions. Quand j'ai appris que M. Cavallin cherchait un repreneur pour préparer sa future retraite, nous nous sommes positionnés pour reprendre toute l'activité avec ses clients, ses équipes expérimentées et ses 24 camions. Cela nous a permis de renforcer la distribution régionale de Bordeaux à Marseille pour nos clients de Nouvelle-Aquitaine, dont beaucoup de semenciers et de papetiers ».

“ « Nous avons d'abord mis en place des lignes de transport sur des moyennes distances en France pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients en investissant dans 8 camions » ”





UN SECTEUR DANS LE FLOU SUR SON AVENIR

Faisant face à une forte hausse de son activité, DTS a quitté ses bureaux historiques de Colayrac en 2021 pour s'implanter, avec l'aide de l'Agglomération d'Agen, sur la zone Sun-Valley de Roquefort où elle dispose d'un entrepôt de 2 000 m² et de réserves foncières qui devraient être rapidement mises à contribution. Déjà à l'étroit après avoir recruté 10 personnes en 2 ans, DTS a des besoins d'agrandissement et devrait prochainement s'étendre tout en poursuivant son recrutement, notamment sur la partie maritime qui représente 40 % des 32 millions d'euros du chiffre d'affaires. Mais à l'image d'autres secteurs, l'entreprise fait face à des difficultés de recrutement dans un contexte international fragilisé : « Nous organisons nos propres formations internes, car il existe peu d'écoles en France pour ce type de métiers. Je constate toutefois qu'il est plus facile aujourd'hui, après le Covid, d'attirer sur Agen des profils d'exploitants expérimentés lassés par les grandes villes, ce qui prouve le dynamisme du territoire. En ce qui concerne notre développement, nous devons faire face, à moyen terme et comme toute autre société de transport, au manque de conducteurs de camions pour remplacer les départs en retraite et à plus long terme au défi énergétique ! » confie Anthony Doumenc en rappelant qu'un camion roulant à l'électricité coûterait 3,5 fois plus cher pour transporter 5 fois moins de marchandises quand un hypothétique véhicule à l'hydrogène coûterait lui 10 fois plus cher.

400 CLIENTS, 32 CAMIONS

En attendant d'en savoir plus sur le devenir du secteur, DTS trace sa route en s'appuyant sur ses forces vives, une équipe soudée composée de salariés expérimentés et de jeunes recrues maîtrisant parfaitement



ANTHONY DOUMENC
PDG de DTS

“ « Il est plus facile aujourd'hui, après le Covid, d'attirer sur Agen des profils de cadres expérimentés lassés par les grandes villes » ”

les nouvelles technologies. Avec 70 salariés, l'entreprise créée en 2002 par le père d'Anthony Doumenc a bien grandi pour la plus grande fierté de son directeur qui n'a pas hésité à quitter un poste d'ingénieur informatique sur Paris pour reprendre le flambeau familial. « Je suis arrivée en 2012, en reprenant les parts de mon père, pour assurer la transmission en intégrant des salariés de la nouvelle génération. Dès mon arrivée, nous avons développé le transit maritime, notamment vers l'Asie, pour des clients importants comme De Sangosse et Rotomod qui nous ont confié, en toute confiance, la réorganisation puis la gestion de leurs flux. L'entreprise compte aujourd'hui 400 clients répartis dans tout le sud de la France et une flotte de 32 camions. ■

Hangar des Conseils Centre d'affaires innovant

Début 2023, on estime déjà à plus d'une centaine le nombre d'entreprises qui ont poussé les portes du centre d'affaires Le Hangar des Conseils au cœur de Marmande leur permettant de retrouver un gain de performance dans leur activité.

Par Chantal BOSSY

entreprises spécialistes du conseil hébergées dans un magnifique bâtiment rénové. Le Hangar des Conseils a pour ambition de réunir des entrepreneurs soucieux de se créer ou d'enrichir leur réseau ainsi que reléguer à l'état de souvenir la solitude du chef d'entreprise. On retrouve donc au Hangar : des spécialistes du management, de la communication, de la stratégie financière, des ressources humaines mais aussi de la prévention sécurité en entreprise. L'étale de compétences, déjà bien complète, pourrait s'enrichir puisque deux bureaux attendent d'être loués.



Tout commence peu avant que le Covid ne pointe son nez, en 2020. Anne Le Berre et Christelle Elie, respectivement expertes dans le management et la communication, imaginent l'endroit rêvé des chefs d'entreprise, à savoir un centre d'affaires dans lequel « lorsque vous poussez la porte, on vous attend avec les réponses à vos questions et le sourire ». Ainsi naît Le Hangar des Conseils, lieu innovant et porteur pour les entreprises, qui y trouvent des solutions lorsqu'elles se heurtent à n'importe quelle problématique.

UN LIEU DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES

Trois ans plus tard, le rêve devient réalité tant pour les deux jeunes femmes que pour les entrepreneurs. Le Hangar des Conseils, ce sont aujourd'hui cinq

UNE VISION D'EXPERT ACCESSIBLE À TOUS

L'objectif de cette structure est bien de créer un écosystème dynamique au service des entrepreneurs, un véritable lieu de vie pour eux, dans lequel ils se sentiront comme à la maison mais avec l'expertise en plus. Outre le fait d'être, le regroupement de plusieurs organismes de conseil, les animations qui se tiennent au Hangar des Conseils sont ludiques et enrichissantes. « Prenons par exemple, les 120 minutes, une animation se découpant en deux parties : un atelier ludique autour d'un sujet pendant 60 minutes après un accueil chaleureux puis 60 minutes d'apéro dinatoire où les invités peuvent interagir entre eux de manière informelle. L'animation la plus fraîchement créée est la « Popote Bavarde », 8 à 12 chefs d'entreprise autour d'un repas animé par un expert pour les sensibiliser à une problématique précise, » racontent les deux « managers ». ■

Marmande LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE À DÉCOUVRIR

L'Espace Régional Information et Proximité (ERIP) de Moyenne Garonne organise une conférence Zoom sur les métiers de l'agriculture en présence de l'Agrocampus 47 et de la Chambre d'Agriculture. Par cette visioconférence qui a lieu jeudi 9 mars à 9 h 30, l'ERIP veut rappeler qu'en agriculture, chacun peut trouver le métier qui lui plaît. En effet, l'agriculture propose des métiers qui ont du sens et sont stratégiques pour l'avenir de tous : des métiers bénéfiques pour soi, bénéfiques pour la planète et bénéfiques pour la société. Un panel de possibilités varié pouvant aller du végétal à l'animal en passant par le machinisme et encore bien d'autres. Inscriptions au 05 53 64 47 88.



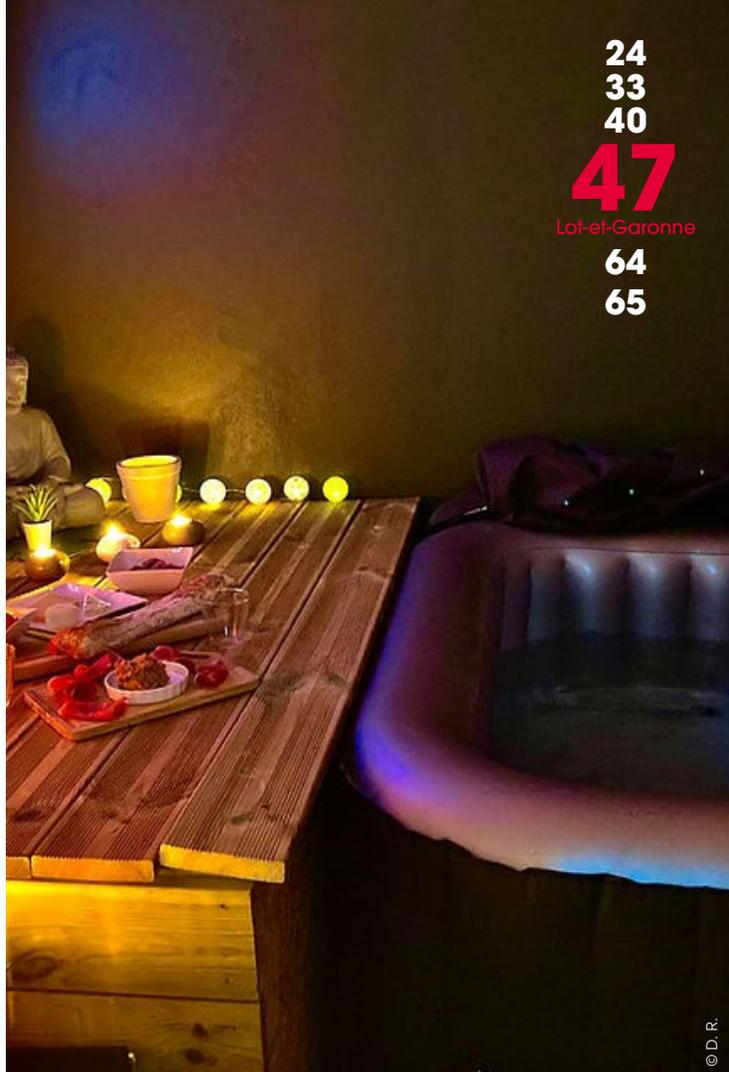

Métiers de l'Agriculture

Métiers de la production horticole et agricole, conducteur de machines agricoles

INTERVENTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT ET GARONNE & DE L'AGRO CAMPUS 47

Jeudi 09 Mars à 09h30





24
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Agen UNE PREMIÈRE CONCIERGERIE

« J'adopte une fée » : tel est le nom de la première conciergerie agenaise dont l'enseigne a été posée en début d'année au 181 Boulevard de la République. Succès déjà assuré pour celle qui en est l'instigatrice, Sandy Despres, qui emploie trois collaborateurs (un salarié et deux autoentrepreneurs qu'elle a formés) et qui gère une quarantaine d'airbnb en Agenais pour des propriétaires français ou européens. Si le bouche à oreille a joué, la notoriété de l'entreprise est aussi due à la réactivité des intervenants, accueil et services étant assurés 7 jours /7 et 24 heures /24. « J'adopte une fée » offre d'autres services sur place avec pour particularité la présence d'une personne de l'équipe : des consignes à bagages et des consignes à vélo, et bientôt une laverie automatique avec cinq machines à laver et deux séchoirs. « La demande est là », précise Sandy Despres qui entend élargir son offre dès qu'elle en aura les ressources.



Damazan UN BUREAU D'ÉTUDES À VALORIZON

Fondée en 2019 à l'initiative de Thomas Sire, ingénieur écologue, Sire Conseil est un bureau d'études qui intervient dans le domaine de l'environnement. Le cabinet accompagne ses clients notamment dans la réalisation d'études environnementales réglementaires. L'étude de la faune et de la flore, l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme ou encore l'adaptation des territoires aux changements climatiques représentent les spécialités du bureau d'études. L'ouverture de l'agence Guyenne-Gascogne à Damazan sur le site de Valorizon en janvier 2023 permet à l'entreprise d'offrir une grande réactivité à ses partenaires locaux historiques et étoffe la proposition de services sur le site du Confluent.

Agen 54^e VILLE DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Pour la 4^e année consécutive, l'Association des Villes et Villages où il fait bon vivre publie son classement intégral des 34 820 communes de la métropole française. Le palmarès publié dans le JDD se base sur 198 critères répartis dans 10 catégories différentes : la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, l'attractivité immobilière et la protection de l'environnement. Et dans la catégorie des villes de plus de 2 000 habitants, Agen se classe 54^e de France et 1^{re} commune du Lot-et-Garonne.



Agen DES CROQUETTES POUR LA BONNE CAUSE

C'est peu de dire que l'entreprise de croquettes pour chiens et chats Ultra Premium Direct a le vent en poupe. Son président, Matthieu Wincker, s'est rendu à l'Élysée à l'occasion de la réception de la French Tech 120 en tant que pépite de l'économie française. À présent, c'est une nouvelle campagne de communication avec une série limitée de croquettes qui jette un coup de projecteur sur l'entreprise basée à l'Agropole. En effet, Ultra Premium Direct a mis



Julien Doré
et ses chiens
Simone et
Jean-Jaques

© Instagram Julien Doré

en vente des croquettes « Simone & Jean-Marc », du nom des deux chiens de Julien Doré que l'on peut retrouver sur le paquet. Les deux bergers blancs suisses ont même leur propre compte Instagram où on peut les retrouver avec leur maître adoré. Les bénéfices des ventes de cette série limitée de croquettes seront intégralement reversés à la SPA.

Lot-et-Garonne LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Groupement d'Employeurs 47-33 organise en partenariat avec la SCEA Courtebotte la 3^e édition de la semaine de la sécurité et de la santé au travail. Des ateliers ludiques et pédagogiques pour sensibiliser et former les salariés se dérouleront durant toute la semaine du 13 au 17 mars avec un programme étoffé : gestion des risques le lundi, gestes et postures le mardi, intervention des pompiers le mercredi, Caces et risques engins le jeudi et enfin hygiène le vendredi. Cette semaine sera clôturée par un repas sur le thème de la tomate. J & D Aquitaine et la MSA de Lot-et-Garonne sont également partenaires de l'événement.



Le GE 47.33 et Courtebotte organisent pour leurs salariés

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL !

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Gestion des risques	Gestes et postures	Intervention des pompiers	Bonnes pratiques CACES et risques engins	Epi + Hygiène

Avec les interventions de :



DU 13 AU 17 MARS 2023

© D.R.

Le vendredi 17 midi
Repas sur inscription



Inscription sur bulletin à remplir et déposer dans la
boîte à lettre Courtebotte au plus tard le 14/03/23

Agén DU NOUVEAU À L'AGROPOLE

Pour poursuivre son développement stratégique, la Technopole Agropole consolide son comité exécutif avec l'arrivée de **Martin Capdeviole** en tant que directeur Communication et Marketing. Diplômé de l'Université de Lindenwood aux États-Unis en Marketing International, le nouveau dir'com est fort d'une expérience d'une dizaine d'années en communication, marketing et événementiel au sein du groupe GL Events, puis du groupe Hopscotch. La Technopole, qui va prochainement se déployer à Damazan, ne cesse de se développer et de compléter ses équipes avec des profils qualifiés et expérimentés pour renforcer ses compétences.



© D. R.

CREATION & REPRISE D'ENTREPRISE

Réunion d'information

MARS 2023
AGEN - MARMANDE - VILLENEUVE/LOT



CCI LOT-ET-GARONNE

Lot-et-Garonne INFORMATION À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Pour les entrepreneurs qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise, la CCI 47 organise des réunions d'informations à destination des porteurs de projets. En une demi-journée, la méthodologie pour passer de l'idée au concret, les différentes étapes de la création ou reprise d'entreprise et les outils nécessaires pour construire un prévisionnel seront abordés. Ces réunions auront lieu lundi 20 mars de 9 h à 12 h à Agen, mercredi 8 et 22 mars de 14 h à 17 h à Villeneuve-sur-Lot et vendredi 17 et 31 mars de 14 h à 17 h à Marmande. La participation est gratuite, sur inscription au 05 53 77 10 00 ou com@cci47.fr



Lot-et-Garonne UN PLAN POUR NUMÉRISER LES ENTREPRISES DU TOURISME

Dans le cadre du plan « Destination France » lancé par l'Etat en 2021, les CCI ont pour mission d'accompagner les entreprises du tourisme dans leur transformation digitale. Dans le cadre de ce dispositif, les entrepreneurs peuvent bénéficier gratuitement d'un accompagnement complet réalisé par les conseillers CCI47 pour gagner en

visibilité sur internet, intégrer le numérique dans la gestion quotidienne de leur entreprise et s'appuyer sur le numérique pour intégrer les filières économiques locales liées au tourisme. Cet accompagnement concerne les dirigeants des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises qui contribuent à l'attractivité touristique du territoire. Trois segments d'activité sont concernés : l'hébergement (dont les hôtels et campings), la restauration (dont les restaurants et traiteurs) et les parcs et activités de loisirs (parcs animaliers, location de canoé, accrobranches, randonnées...). En savoir plus sur cci47.fr



Lot-et-Garonne RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION POUR LA FRENCH TECH

La French Tech Lot-et-Garonne, présidée depuis 2022 par Matthieu Wincker (Ultra Premium Direct) et Salima Alloui (Neocov) et animée par Damien Bizot (Campus Numérique 47), regroupe désormais plus de 80 membres : PME, grands groupes, porteurs de projets, collectivités, acteurs de l'accompagnement... Elle vient d'être à nouveau reconnue puisque, comme en 2019, elle fait partie cette année encore des 115 capitales et communautés French Tech officiellement labellisées pour trois ans. Les capitales et communautés French Tech regroupent, partout en France et dans le monde, plus de 6 000 start-ups et 1 400 bénévoles qui, comme la French Tech Lot-et-Garonne, fédèrent les acteurs de l'innovation. Ses membres se retrouvent régulièrement pour des visites chez ses adhérents. La communauté co-organisera par ailleurs, comme en 2022, la Bataille des start-ups.

BioTanah

L'innovation

par la combustion

Sept entreprises des Pyrénées-Atlantiques, innovantes dans le secteur agricole, étaient invitées au Salon de l'agriculture de Paris dans le cadre d'un partenariat entre le Département et les French Tech Pays basque et Pau-Béarn. L'occasion pour BioTanah, discrète jusqu'ici, de faire connaître ses agrocombustibles solides.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Il n'y avait certainement pas de meilleur moment pour BioTanah que le Salon International de l'Agriculture pour dévoiler ses agrocombustibles solides, conçus à partir de spathes de maïs et de paille de riz. Initié en 2018 par Franck Miraux, directeur général, rejoint depuis par Matthieu Caille, directeur des opérations, ce projet est actuellement peaufiné par une équipe de 15 personnes hébergée à Hélio-parc. Arrivé à maturité, il était temps de le dévoiler, avec succès à en croire les nombreux rendez-vous notés dans l'agenda de Franck Miraux durant l'évène-

“ « Notre agrocombustible a le pouvoir calorifique d'un pellet de bois au prix d'une palette de bois » ”

ment parisien. Et pour cause, en valorisant les résidus lignocellulosiques pas ou peu utilisés, la société paloise réduit l'empreinte carbone et propose une alternative compétitive à la filière bois-énergie, cochant ainsi de nombreuses cases répondant aux enjeux actuels.

LE MARCHÉ FRANÇAIS ET INDONÉSIE

Cette innovation a germé dans l'esprit de Franck Miraux alors qu'il travaillait dans le développement durable. « Je suis parti d'un constat simple : aujourd'hui, beaucoup de biomasses sur la planète ne sont pas valorisées. On estime à 4 milliards de tonnes le nombre de résidus non exploités qui génèreraient des effets de serre. C'est une aberration. » Après un gros travail de R&D, couplé à de solides compétences en chimie végétale, l'équipe de BioTanah a mis au point « Green Coal Fuel » (GCF), ses deux gammes d'agrocombustibles, mais également ses propres machines conçues pour leur fabrication.

Commercialisée d'ici la fin de l'année, localement d'abord, GCF spathe de maïs est destinée au marché français pour fournir du chaud durable aux EHPAD, collèges, bureaux, collectivités..., avec une capacité de production de 1 000 tonnes par an. Quant à GCF paille de riz, il sera distribué aux industries du marché indonésien, en substitution au charbon et à raison de 4 000 tonnes par an.

UN PRIX FIXE SUR 5 ANS

Son produit au point, Franck Miraux est engagé dans une démarche de prospection. Mais déjà le directeur général de BioTanah a su convaincre, notamment avec un autre argument solide qui vient

s'ajouter à celui, primordial, d'un impact neutre sur la biodiversité. « Notre agrocombustible a le pouvoir calorifique d'un pellet de bois au prix d'une palette de bois », précise-t-il. « Nous allons par ailleurs fixer un prix stable sur 5 à 10 ans grâce à un approvisionnement sécurisé, ce que la filière bois aujourd'hui ne peut assurer. Et si nous sommes capables de le faire, c'est parce qu'il s'agit d'un projet de territoire, en circuit court. » BioTanah ne pouvait en l'occurrence espérer meilleur terreau que les Pyrénées-Atlantiques pour s'implanter et revaloriser les spathes de maïs, ainsi que le souligne Franck Miraux : « Le Béarn, pour nous, c'est l'Eldorado ! ». Tant et si bien que la jeune entreprise inaugurera en avril son centre BioSfer, au sein d'Hélioparc, où se côtoieront une plateforme R&D et industrialisation procédé biocombustible, une plateforme formation et environnement et une plateforme biocombustible et chaud durable. Le directeur de BioTanah voit plus loin, avouant souhaiter trouver « une dynamique national » à son projet qui sera « unique en France ». ■

7 ENTREPRISES MISES EN LUMIÈRE

La présence de start-ups locales sur le stand du département était une première. Vincent Escudé, le président de la French Tech Pau Béarn avait par ailleurs fait le déplacement. Étaient invitées :

- **Bithur (Bardos)** spécialisée dans la revalorisation en farine, matières premières cosmétiques ou fabrication papier.
- **Mondin (Bidart)** produit et commercialise une matière innovante à partir du marc de raisin et de biopolymères afin de proposer une alternative au cuir.
- **La Consigne Verte (Bidart)** est la première solution développée par Tribioval. Il s'agit d'un bac de collecte intelligent de biodéchets.
- **BioTanah (Pau)**. En valorisant les résidus agricoles et lignocellulosiques, cette entreprise met en place des filières biocombustibles solides (et biochar) durables, compétitives et équitables.
- **E-Taranis (Saint-Jean-de-Luz)** a développé une éolienne à voile à installer sur le toit, directement raccordée au réseau.
- **La société M2i (Lacq)** dispose d'une expertise dans la synthèse de bibliothèques de molécules originales
- **Alpha Chitin (Lacq)** a pour ambition de produire des chitosans utilisés dans des applications médicales, pharmaceutiques, cosmétiques, environnementales mais aussi agroalimentaires et agricoles.

FRANCK MIRAUX,
directeur général
de BioTanah

Projet Pycasso La chasse au carbone

La rencontre « Je Décarbone », organisée à Pau le 28 février, a notamment été l'occasion de mettre en lumière le projet Pycasso, un programme transfrontalier porté par le Pôle Avenia. Son objectif « ultime » : décarboner l'industrie en capturant la totalité de ses émissions carbone.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 : cette date butoir était au cœur des prises de parole des entreprises et des opérateurs de décarbonation invités à s'exprimer lors de la rencontre « Je Décarbone » (lire encadré). Face à cette échéance et pour répondre à la nécessité de décarbonation de l'industrie, une trentaine d'institutions et d'industriels à l'image de Teréga, Géostock ou encore Repsol, se sont regroupés début 2021 autour du pôle Avenia pour construire ensemble un projet de territoire baptisé Pycasso.

Un programme franco-espagnol qui apparaît comme une pierre à l'édifice d'une transition « lourde et difficile », selon les mots de Jean-Loup Minebois, président d'Avenia, pôle de compétitivité dans le domaine des filières du sous-sol basé à Pau. Concrètement, « Pycasso est un projet d'infrastructures, de capture et de transport pour stocker et valoriser du CO₂ en grande quantité », ainsi que le précise Antoine Charbonnier, responsable du pôle Stratégie et Innovation chez Teréga, particulièrement impliqué dans son développement.

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

« La commission européenne indique que sans ces CCS (NDLR : carbon capture and storage), il n'y aura pas de neutralité carbone », précise ce dernier. « Par chance, sur nos territoires, il y a Pycasso, qui peut être considéré comme un véritable projet de décarbonation mais également de résilience économique ».

S'appuyant sur les caractéristiques du territoire, l'ambition de Pycasso est de capter le CO₂ issu d'un certain nombre de sites industriels du Sud-Ouest de la France et du nord de la France et de l'acheminer vers d'anciens réservoirs de gaz situés en Béarn. Un objectif ambitieux qui s'appuie sur des technologies maîtrisées construites avec et pour les clients industriels, à l'image de Michelin ou encore Lafarge. « Ces industries ont déjà mis en place des stratégies de décarbonation mais cela peut se relever complexe sur certaines étapes et c'est là que la CCS devient indispensable », remarque Antoine Charbonnier.

“ Le projet Pycasso a pour ambition de stocker 2 millions de tonnes par an à horizon 2030 et 7 millions de tonnes par an à horizon 2035 ”

4 AXES DE COLLECTE

« Par ailleurs, il y a également une problématique de temps et par conséquent une pression réglementaire qui se fait sentir », évoque le représentant de Teréga. « Le prix des quotas de CO₂ a augmenté considérablement en l'espace de trois ans et ont dépassé la semaine



dernière un montant historique à plus de 100 euros la tonne. Et cette tendance va aller en s'accroissant. » Avec cette infrastructure, le pôle Avenia et l'ensemble des parties prenantes veulent proposer une solution à un prix inférieur à celui pratiqué actuellement. « Pour ce faire, on a dimensionné une architecture territoriale qui se structure autour d'un centre de stockage d'une capacité de 500 000 tonnes et autour de 4 axes de collecte », précise-t-il, le Sud-Ouest et le nord l'Espagne étant concernés.

MISE EN SERVICE EN 2030

Seul projet de ce type en France, Pycasso ambitionne de stocker 2 millions de tonnes par an à horizon 2030 et 7 millions de tonnes par an à horizon 2035, ce qui par ailleurs représente 10 % des émissions de la région Nouvelle-Aquitaine. Avec une particularité que tient à souligner Antoine Charbonnier : « Le gisement potentiellement revalorisable, c'est à dire le CO₂ issu de biomasse, est extrêmement important dans notre région. Il y a là un vrai potentiel pour développer une filière de production de carburants de synthèse en utilisant les synergies qui peuvent exister entre ces infrastructures de CO₂ et des infrastructures hydrogènes. » Le projet est définitivement d'envergure, mais n'est pour l'heure effectif que sur le papier : les études de faisabilité sont terminées, le financement en cours de sécurisation et la mise en service espérée pour 2030. ■

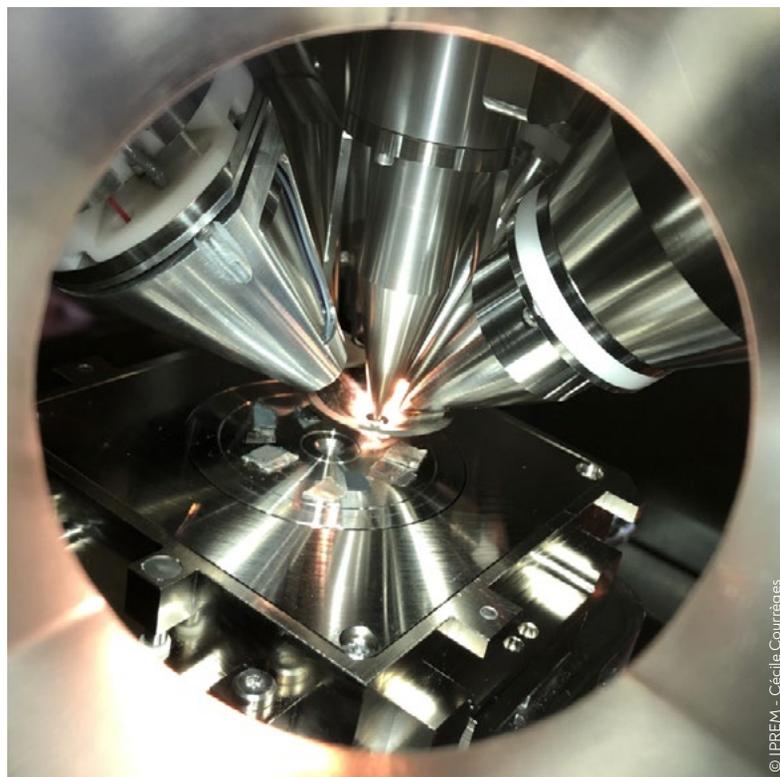
UNE PLATEFORME POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Si le Palais des Sports palois était occupé ce 28 février par des tennismen de haut niveau déterminés à remporter l'Open Teréga, le chapiteau attendant faisait davantage place aux chefs d'entreprise, représentants d'industrie et autres opérateurs de la décarbonation. Ces derniers étaient nombreux à avoir fait le déplacement pour assister à la première rencontre « Je Décarbore » organisée en région, en marge de cet événement sportif. Bâti en lien étroit avec l'Etat, « Je Décarbore » est d'abord un site web ainsi qu'une plateforme digitale permettant la mise en relation entre des entreprises souhaitant se décarboner et des spécialistes intégrateurs de solution de décarbonation. En parallèle, des rencontres mêlant présentation et rendez-vous d'affaires, à l'image de celle menée à Pau, seront reconduites à travers toute la France.

En savoir plus : je-decarbore.fr

Sud-Ouest L'IPREM À L'HONNEUR AU CNRS

Le CNRS Aquitaine a organisé un concours photo auprès des laboratoires de la circonscription et désigné, en ce début d'année, trois lauréats parmi la cinquantaine de projets proposés : Cécile Courrèges, ingénieur technicienne CNRS à l'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux (IPREM), à Pau, a remporté le deuxième prix et verra sa photo exposée dans les locaux de la délégation, aux côtés de celle de Nicolas Vanderresse, récompensé d'un 3^e prix. Le premier prix a été attribué Valentin Saibi, docteur de l'université de Bordeaux et Sonia Buffière, ingénieure en microscopie à l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB), pour leur « cœur de batterie » qui ornera la façade talençaise de la délégation, pendant deux ans.



© IPREM - Cécile Courrèges



© Reborn

Ogeu-les-Bains REBORN PYRÉNÉES INVESTIT

Reborn, leader de la fabrication de films plastiques en polyéthylène, s'apprête à concrétiser la première étape de son plan d'investissement de 30 M€, annoncé il y a un an. D'ici juin, l'entreprise, via sa filiale XL Recycling dédiée à la collecte et au recyclage de polyéthylène, installera une nouvelle ligne de recyclage mécanique de films plastiques sur son site d'Ogeu-les-Bains. Reborn équipera par ailleurs deux autres de ses usines, dans l'Eure et dans les Vosges, dans les trois mois à venir. D'ici à 2025, trois autres usines du groupe seront également dotées d'une nouvelle ligne. Le plasturgiste vise le recyclage de 15 000 tonnes de déchets plastiques en 2023 et ambitionne de produire des emballages constitués à 80 % de polyéthylène recyclé.

Lons **FUTURE GARE SAINT-DENIS : ESSOR LAURÉAT**

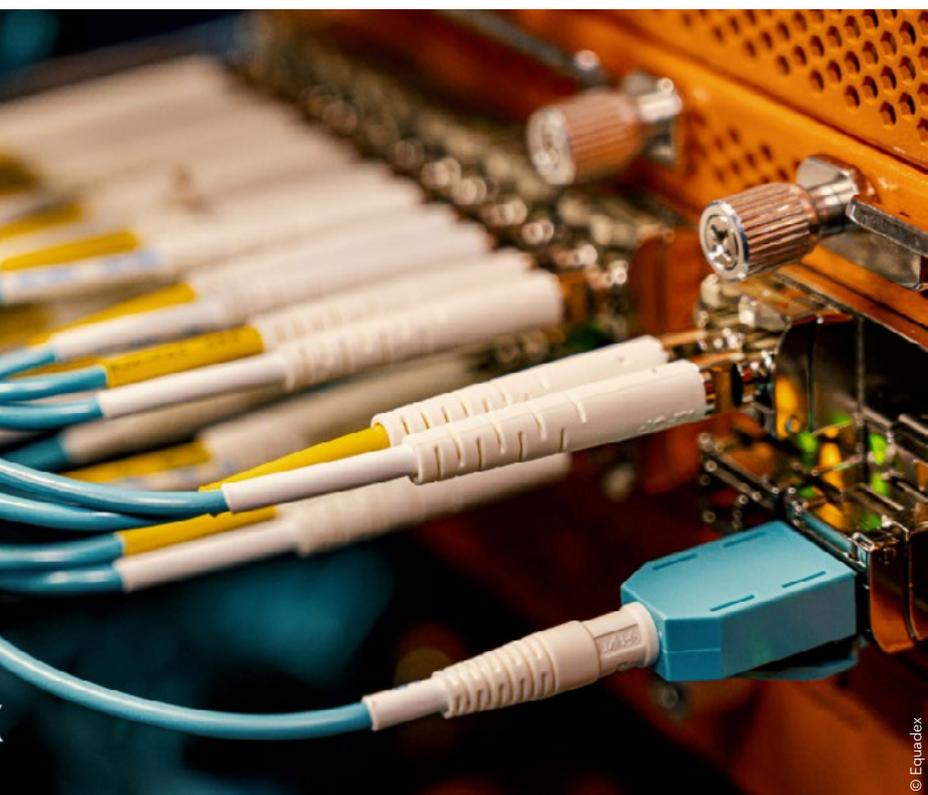
La Fondation Art Explora et le Groupe Essor, spécialiste de l'immobilier d'entreprise dont le siège social est implanté à Lons, ont vu leur projet commun « Pleyel en Mouvement » retenu pour investir la future gare Saint-Denis – Pleyel dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Société du Grand Paris. Cette nouvelle destination culturelle à l'échelle du Grand Paris occupera les 4 étages (5 000 m²) d'un bâtiment imaginé par l'architecte international Kengo Kuma et positionné au-dessus de la future gare Saint-Denis – Pleyel, qui sera la plus fréquentée du Grand Paris Express avec 250 000 voyageurs prévus chaque jour au croisement de 4 lignes de métro et 1 ligne de RER. Son ouverture est attendue pour 2026.



© Urban Act

Béarn **EQUADEX RACHETÉ PAR INHERENT**

Le groupe Inherent (ex Adista) a annoncé l'acquisition de la société Equadex, qui compte trois sites : Pau, Pamiers et Toulouse. Spécialisée dans l'audit et le conseil sur le déploiement de solutions informatiques, d'intégration et de développement d'applications métier auprès de 500 PME, Equadex et ses 63 salariés intégreront l'activité de vente directe sous la marque Adista. « Nos collaborateurs pourront bénéficier de nouvelles synergies, et nos clients bénéficieront d'une offre de service étendue », précise Franck Marty, son fondateur. Avec cette acquisition, Inherent, qui emploie 1000 collaborateurs en France et affiche 230 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, poursuit sa stratégie de croissance et se positionne comme l'opérateur de services cloud de proximité.



© Equadex

Newfund NAEH, 2^e fonds

Dirigé depuis le Pays Basque par Agathe Descamps et Julie Roblot, Newfund NAEH a déjà investi dans 10 sociétés prometteuses. Une levée de fonds de 15 millions d'euros est en cours pour continuer à investir dans les startups de la Nouvelle-Aquitaine.

Par Vincent BIARD



JULIE
ROBLOT

AGATHE
DESCAMPS

Lancé fin 2018 par Agathe Descamps, le fonds d'investissement Newfund Nouvelle-Aquitaine Euskal Herria (NAEH1) est une entité de Newfund Management, société de gestion française de capital risque. Créée à Paris en 2008 par François Véron et Patrick Malka, la société de gestion gère 280 millions d'euros répartis sur 5 fonds d'investissement entre la France et les États-Unis. Newfund affiche aujourd'hui un portefeuille de 119 start-ups actives. NAEH1 a été lancé avec près de 4 millions d'euros auprès de souscripteurs privés et de la Région Nouvelle Aquitaine. Pour son deuxième véhicule, NAEH2 vise 15 millions d'euros avec un premier closing de 7 millions d'euros prévu pour mai 2023.

4 START-UPS DU PAYS BASQUE À FORT POTENTIEL

Avec son premier fonds, Newfund NAEH1 a pris des participations minoritaires dans 10 startups et deux nouveaux investissements sont en cours. Les sociétés doivent être en phase de lancement commercial avec un accès au marché rapide. « L'objectif est d'en faire de futurs champions. Nous les accompagnons et les conseillons en nous appuyant notamment sur notre réseau international. Nous siégeons également au comité stratégique de ces jeunes entreprises », explique Agathe Descamps.

“Avec une équipe implantée également dans la Silicon Valley, le fonds d'investissement offre des opportunités de déploiement aux États-Unis”

Parmi les 10 startups déjà accompagnées par Newfund NAEH figurent 4 startups du Pays basque en plein développement : Urbanease et son interface cartographique de prospection immobilière ; Fleeti déployant avec succès une solution de gestion de flottes de véhicules et d'actifs opérationnels en Afrique ; Adaxis qui a développé un logiciel de pilotage de robot industriel pour l'impression 3D et Purenat avec son filtre breveté de filtrage d'air.



LABELLISATION RENOUVELÉE POUR LA FRENCH TECH PAYS BASQUE

Début février 2023, l'association French Tech Pays Basque a été reconduite comme « Communauté French Tech » pour 3 ans. Créée et labellisée en 2020, la French Tech Pays Basque rassemble 150 adhérents et partenaires avec l'objectif de fédérer, consolider et développer l'écosystème des startups et de l'innovation. En France 32 Communautés French Tech sont labellisées et 67 communautés French Tech réparties dans 52 pays disposent également de ce label.

DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL ET RISQUES FINANCIERS

Avec une équipe implantée également dans la Silicon Valley, le fonds d'investissement Newfund offre des opportunités de déploiement aux États-Unis pour les startups françaises. Être choisie par Newfund est donc une réelle opportunité pour ces jeunes sociétés. La particularité d'un fonds commun de placement à risque (FCPR) est justement l'investissement dans des supports risqués mais à forte rentabilité. Les souscripteurs de Newfund NAEH sont conscients que leur investissement comporte une part de risque en principe largement compensée par le succès des autres entreprises. A noter que Newfund NAEH participera à Bask'Invest, une journée de rencontres entre financeurs et jeunes sociétés du sud de l'Aquitaine programmée le jeudi 23 mars à Bidart. Pour sa 9^e édition, Bask'Invest accueillera une centaine de startups et une vingtaine de structures de financement. ■

Notaires le réseau Notel se met au vert

Issu d'une famille d'hôteliers et natif de Lourdes, François Chalvignac est notaire associé à Biarritz. Depuis 10 ans, il préside Notel, un réseau de notaires au service de l'hôtellerie-restauration qui va maintenant se développer dans l'hôtellerie de plein air. Rencontre.

Par Vincent BIARD

La Vie Économique :

Comment est organisé Notel ?

François Chalvignac : « C'est un groupement d'intérêt économique composé exclusivement de notaires répartis dans quasiment toute la France. Aujourd'hui nous sommes 35 initialement spécialisés en droit des affaires et fiscalité des entreprises avec une appétence pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et prochainement de l'hôtellerie de plein air. »

LVE : Avec qui travaillez-vous ?

F. C. : « Nous travaillons en partenariat avec les principaux syndicats de l'hôtellerie et en l'occurrence l'UMIH. J'ai rencontré très récemment Thierry Marx pour développer ce partenariat. Par exemple, avec l'UMIH, lors de la crise du Covid, Notel a créé des webinaires mensuels d'une trentaine minutes sur des sujets comme la plus-va-

lue et la fiscalité lors d'une vente ou sur certaines règles patrimoniales. Les hôteliers et restaurateurs pouvaient ensuite adresser des questions auxquelles un notaire de leur région se proposait de répondre directement. »

LVE : D'autres partenariats à évoquer ?

F. C. : « Nous développons aussi un partenariat avec les pouvoirs publics pour l'hôtellerie d'urgence afin d'accueillir des personnes dans une situation temporairement délicate car victimes d'accidents de la vie. Nous essayons de développer l'adaptation d'établissements hôteliers à un autre type de logement. Nous sommes également engagés dans une démarche de projets pilotes pour loger les saisonniers et les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration. »

LVE : Et l'hôtellerie de plein air ?

F. C. : « Le 29 mars prochain, nous signerons un partenariat avec le FNHPA, le principal syndicat de l'hôtellerie de plein air. Le but est de développer et défendre ces activités lorsqu'elles ont des difficultés. Dans l'urgence Notel est capable d'aider un dirigeant ou sa famille. Nous assurons aussi une veille juridique et nous sommes source de proposition notamment pour des modifications dans les réglementations. »

“ Notel rassemble
35 notaires établis dans toute
la France en cohérence
avec les zones hôtelières ”

24
33
40
47

64

Pays basque

65

FRANÇOIS
CHALVIGNAC
président du réseau Notel





LVE : Quel était l'objectif du Guide de l'hôtellerie publié en 2020 ?

F. C. : « Nous en avons confié la rédaction à Marie-Hélène Monserie-Bon, professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas qui a produit un ouvrage destiné aux notaires. Par la suite, Notel a décidé de réécrire un second ouvrage accessible aux hôteliers, restaurateurs et gestionnaires d'établissements de plein air. Ce guide a été publié sous forme de questions réponses. »

“ Les nouvelles normes de l'hôtellerie de plein air seront le sujet de notre séminaire organisé à Paris le 29 mars ”

LVE : Existe-t-il une spécificité de la gestion de patrimoine sur des établissements familiaux ?

F. C. : « Oui et il y a les transmissions type Dutreil où une économie fiscale de 75 % de la valeur de l'établissement peut être réalisée. C'est à anticiper notamment lorsqu'un enfant reprend l'établissement. »

LVE : A quels besoins spécifiques du secteur de l'hôtellerie les notaires répondent-ils ?

F. C. : « Les hôteliers et les restaurateurs exploitent un immeuble en étant propriétaires ou locataires. Ils ont

des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité à respecter. Les spécificités de l'hôtellerie restauration sont le nombre de salariés avec des contrats à l'année et éventuellement saisonniers. Les nouvelles normes de l'hôtellerie de plein air seront le sujet de notre séminaire organisé à Paris le 29 mars. Le prochain sera sur la stratégie économique hôtelière. Ensuite, ce sera vraisemblablement le bail comme sujet du séminaire suivant. »

LVE : Et de nouvelles problématiques liées à l'Internet ?

F. C. : « Il y a énormément de contrats dits électroniques avec les plateformes de réservation, la gestion des sites Internet, la communication sur les réseaux sociaux. Tous ces contrats ont une spécificité lorsque l'hôtelier vend son entreprise. Nous avons bénéficié d'une formation sur le fonds électronique et les éléments qui le composent. Il y a aussi le respect du RGPD, le règlement général sur la protection des données. Quand un client communique son e-mail, son numéro de téléphone, sa carte d'identité, l'utilisation de ces informations est encadrée. »

LVE : Notel a été créé en 1998. Comment a évolué sa mission et notamment avec la dématérialisation ?

F. C. : « En plus de la question des plateformes et des réseaux sociaux, il y a eu l'évolution des services avec les commandes à distance et la livraison à domicile. Aujourd'hui on commercialise un restaurant d'une nouvelle façon. Lors d'une vente, je demandais le transfert du numéro de téléphone mais maintenant aussi les transferts des comptes Facebook ou Instagram ainsi que les emails. Il y aura encore de l'évolution dans les années à venir. »

LVE : Et traitez-vous des affaires de dark kitchens, ces cuisines uniquement dédiées à la livraison ?

F. C. : « Oui mais c'est davantage une relation avec les syndicats. Nous pouvons éventuellement être consultés par l'Etat sur des règles d'urbanisme. Il y a une réponse ministérielle qui vient d'être donnée pour permettre aux communes de limiter la création de ce type d'établissements. »

LES RESTAURATEURS OPTIMISTES MAIS PRUDENTS POUR 2023

Si un restaurateur sur deux est optimiste pour son chiffre d'affaires en 2023, moins d'un tiers se montre aussi confiant sur la rentabilité future de leur affaire. C'est l'une des indications de l'étude publiée en janvier par KPMG, Gira et L'Addition sur les tendances commerciales, de gestion et d'opinion du secteur de la restauration. En 2022, première année pleine de réouverture après le Covid, le chiffre d'affaires des restaurateurs a été en croissance de 7 % par rapport à 2019 et le ticket moyen en augmentation de 11%. Pour 2023 le coût des matières premières (un peu plus de 34 % de leur CA HT) et la stratégie d'achat sont les priorités des restaurateurs et l'inflation ne pèse pas encore sur leur compte de résultat. Toujours d'après l'étude, si 83 % des restaurateurs peinent à recruter depuis la crise sanitaire, près d'un restaurateur sur deux déclare avoir augmenté les rémunérations et 31 % recrutent de nouveaux profils.



“ Nous recherchons des notaires qui ont des compétences en droit des affaires, qui justifient d’une envie et surtout d’une motivation pour travailler avec ces métiers de l’hôtellerie ”

LVE : Et parmi ces nouveaux usages comment abordez-vous la question des hébergements de type Airbnb ?

F. C. : « L’hôtellerie essaie de lutter contre des locations saisonnières type Airbnb où les règles de sécurité et d’accueil de personnes notamment en nombre important ne sont pas équivalentes à celles de l’hôtellerie. L’imposition n’est pas non plus la même. Ce sont des sujets très importants pour nous. »

LVE : Comment se développe le réseau Notel ?

F. C. : « Nous recherchons des notaires qui ont des compétences en droit des affaires, qui justifient d’une envie et surtout d’une motivation pour travailler avec ces métiers de l’hôtellerie. C’est un peu différent car nous sommes en contact avec des hôteliers et restaurateurs habitués à l’accueil. Ce mois-ci nous avons

accueilli deux nouveaux notaires. Nous essayons de couvrir toute la France en cohérence avec les zones hotellières. »

LVE : Comment vous faire connaître des hôteliers et des restaurateurs avec les restrictions liées à la publicité des notaires ?

F. C. : « Nous ne faisons pas de publicité personnelle pour un notaire membre de Notel mais pour le groupement. Quand un hôtelier nous contacte, le secrétariat général lui indique le notaire le plus proche de chez lui en lui laissant bien sûr le libre choix d’un autre notaire. Notre principe est de répondre dans la journée. Nous nous faisons connaître via nos partenariats, nous intervenons au salon des hôteliers à Paris, nous sommes intervenus à l’assemblée générale de l’UMIH, nous communiquons sur les réseaux sociaux. » ■



SÉBASTIEN
LAFOND
& FANNY
TOYOS
à Düsseldorf

Saint-Jean-de-Luz PRIX EUROPÉEN POUR L'APPLICATION MAYAM

Lors du salon EuroShop organisé la à Düsseldorf du 26 février au 2 mars société Vracoop de Saint-Jean-de-Luz a été honorée du prix « Top Supplier Retail 2023 » dans la catégorie « meilleure expérience client » pour son application maYam. Celle-ci permet aux clients de scanner des étiquettes QR code de produits vendus en vrac pour obtenir des informations sur 400 marques et 4000 références mais aussi de mémoriser le poids de leur contenant pour être reconnu en caisse ou encore de planifier leur consommation. L'application permet également aux magasins de faciliter la traçabilité et la gestion des stocks. Créée en 2017 par Sébastien Lefond, la société Vracoop développe des solutions (silos, bacs, caisse, balance de pesée) pour le commerce en vrac dans un objectif de zéro déchet.

Hasparren L'INTERMARCHÉ RÉNOVÉ EN FAB MAG

Démarrée en janvier 2022, la rénovation du supermarché Intermarché d'Hasparren d'une surface de 2 400 m² et géré par Guy Larre lui a permis d'adopter le concept Fab Mag. Lancé en 2020 par l'enseigne Intermarché, ce concept comprend un nouvel agencement et des services innovants : place privilégiée aux produits frais, espace vrac, drive, service à domicile, etc. L'objectif est de satisfaire les exigences des consommateurs modernes mais aussi d'améliorer l'expérience client en réinventant le plaisir de faire les courses. Sur les 1 800 magasins Intermarché de France, 432 sont désormais au concept Fab Mag.





Ciboure JOURNÉE PORTES OUVERTES AU LYCÉE MARITIME

Le samedi 11 mars 2023, de 9 h à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h, le lycée maritime de Ciboure accueillera des collégiens, lycéens ou adultes en reconversion pour leur faire découvrir ses formations aux métiers de la mer. Cet établissement est l'un des douze lycées professionnels maritimes français. Implanté à Ciboure depuis 1996 ce lycée est dédié à la formation des futurs professionnels de la marine marchande et de la pêche. Le lycée professionnel maritime de Ciboure propose des formations après la 3^e du CAP Maritime (matelot) au bac pro conduite et gestion d'entreprises maritime (option commerce ou pêche) ou au bac pro électromécanicien marine. Des formations continues pour les adultes et des sessions de certifications sont également organisées.

©D.R.

Côte basque LA LOCATION DE MEUBLÉS DE TOURISME DÉSORMAIS RÉGULÉE

Depuis le 1^{er} mars, les personnes physiques comme morales louant leur résidence principale plus de 120 jours par an ainsi que ceux louant leur résidence secondaire à une clientèle de passage pour de courtes durée devront se soumettre au principe de compensation désormais instauré dans 24 communes du Pays basque. Il leur faudra transformer un local non dévolu à l'habitation (bureau, commerce...) en logement afin de compenser le déficit d'un logement par la création d'un autre. La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) exercera l'instruction et le contrôle sur 20 communes (Ahetze, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bidart, Biriartou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Ustaritz, Villefranque) et les villes de Bayonne, Boucau, Biarritz et Anglet l'assureront elles-mêmes en coopération avec la CAPB. En cas de non-respect de ce règlement voté par la CAPB, des amendes, voire même des peines d'emprisonnement, sont encourues.



© V. Bland

Cerfrance L'agriculture dans

Comme chaque année, l'acteur référent du conseil et de l'expertise comptable dresse le bilan local de l'agriculture. Sans surprise, il reflète la tendance nationale côté productions et prix de vente.

Par Hermance HITTE

Alors que 60 000 visiteurs s'apprêtent à découvrir les fleurons de l'agriculture régionale lors de son célèbre salon tarbais, Cerfrance Hautes-Pyrénées a dressé un état des lieux local particulièrement pertinent sur la conjoncture et les prévisions 2022 du secteur. La démarche se fait tous les ans et elle vise à anticiper le niveau d'excédent brut d'exploitation et de revenus disponibles d'exploitation par filière. Si les travaux ont été menés fin 2021, la campagne est toujours en cours pour quelques points. Animée par Thibaud Lacrampe, conseiller agricole du réseau, cette expertise dévoile les tendances du secteur mais aussi les enjeux.

UN CONTEXTE CLIMATIQUE INSTABLE

Ils s'inscrivent dans un contexte marqué tout d'abord par le climat, notamment les vagues de cha-

leur voire de canicule qui ont sévi : « Courant juin, il y avait déjà une sécheresse des sols due au déficit de précipitations même si les Hautes-Pyrénées ont été un peu préservées par ce manque d'eau, ça a pas mal affecté le rendement des cultures et la pousse de l'herbe », souligne l'expert. Les orages de grêle n'ont pas épargné un couloir qui comprend Rabastens, Vic-en-Bigorre et les enclaves tout comme les gelées tardives qui, elles, ont eu un impact sur les plantations de vignes.

L'IMPACT DE L'ÉNERGIE

Autre point qui a marqué la campagne, c'est l'évolution du cours de l'énergie en général. « Ce qui est nouveau, c'est l'envolée du prix du gaz naturel à partir de 2022, s'il est stabilisé aujourd'hui c'est sur une fourchette haute. L'électricité, bien sûr, qui sera répercutée en 2023 ». Les conséquences sur les exploitations sont évidentes : une hausse spectaculaire des charges, attendue encore plus fortement cette année.

Avec + 84 % pour l'engrais, + 19 % pour les aliments et + 74 % pour le carburant, l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole bondit de 19 % : « L'impact est un peu plus nuancé en fonction des stratégies d'achat, ceux qui ont pu acheter en morte saison ont été moins touchés » souligne Thibaud Lacrampe.

DES PRIX DE VENTE À LA HAUSSE

Une hausse qui s'est évidemment répercutée sur le prix de vente des productions agricoles avec une évolu-

tous ses états

tion globale de 20 % pour la partie « végétale », notamment + 49 % pour les céréales, + 41 % pour le tournesol et + 11 % pour les vins IGP : « Ils ont également souffert niveau rendement, ça va poser problème au niveau des revenus dégagés » souligne le conseiller. Partie « animale », le constat est le même et varie suivant les exploitations : + 25 % pour les vaches, + 11 % pour les bovins maigres, + 12 % pour les volailles et + 13,5 % pour le lait.

DES PRODUCTIONS EN RECUL

« Les seules productions qui s'en sortent sont le colza et le maïs irrigué », souligne Thibaud Lacrampe. Deux faits marquent les grandes cultures, la baisse des surfaces en culture d'hiver et l'assolement en tournesol qui est en tête des hausses avec 44 000 hectares pris à l'échelle de la région. Le maïs affiche lui une relative stabilité tandis que le blé tendre recule de 31 000 hec-

“ Avec + 84 % pour l'engrais et + 74 % pour le carburant, l'indice des prix d'achat de production agricole a bondi de 19 % ”

tares et le blé dur de moins 9 000 hectares. L'évolution des cours suit le contexte, depuis la récolte 2020 les bilans mondiaux en céréales et oléagineux se contractent ce qui fait augmenter les prix, celui du blé dur a fortement progressé à cause de la faible récolte canadienne et l'arrêt des exportations depuis la Mer Noire accentue les tensions sur les prix.

PRIX DES CEREALES : DU SIMPLE AU DOUBLE

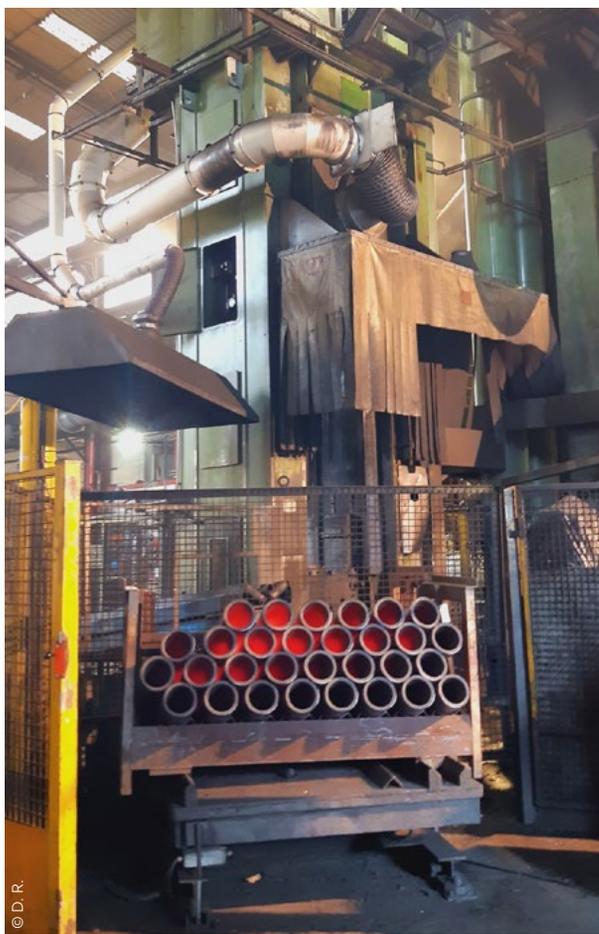
Sans surprise, le coût de toutes les productions est à la hausse comme l'explique l'expert : « Niveau prix, par rapport à il y a deux ans, on est parfois du simple au double. Le manque de disponibilité qui tend les marchés en blé est une tendance qu'on retrouve au niveau national et européen. Pour le maïs, qui nous intéresse plus dans le sud-Ouest, la récolte de 11 millions de tonnes est la plus faible depuis 1990 ».

PRIX RECORD DES OVINS

En bovin viande, on retrouve le même scénario, avec une consommation stable en 2020 et orientée à la baisse en 2022, notamment sur la viande hachée qui portait le secteur. Moins de disponibilité, une décapitalisation du cheptel, moins de naissances, moins de vaches... « Pour les brouillards, ça colle pas trop mal avec les exports, notamment avec l'Espagne qui a moins engraisé » constate Thibaud Lacrampe. Après des années de baisse, la consommation des ovins est enfin stabilisée et connaît même une légère progression. Le prix moyen du kilo carcasse est de 8 €, un cout jamais atteint... mais les charges évoluent de 10 %. Autant de perspectives contrastées pour une année 2023 qui s'annonce compliquée pour l'agriculture. ■

Les Forges de Tarbes

Production triplée



Boostée par le ministère de la Défense, la filiale d'Eurolasma spécialisée dans la conception de corps creux utilisés dans l'armement intensifie le rythme de sa production.

Par Hermance HITTE

tissement de 7M€ pour l'assurer. Elle s'inscrit dans une vraie dynamique puisqu'en octobre dernier, les Forges de Tarbes avaient annoncé une commande de 30 000 corps creux, représentant un chiffre d'affaires de 8M€. Ce fleuron de l'industrie française assure « conserver une capacité de conquête et de diversification dans un marché en très forte croissance, contraint par l'absence de disponibilité en matière de forge ».

UNE RELANCE EXCEPTIONNELLE

Pour le site tarbais, qui a connu des années noires, le rebond est magistral. Il y a deux ans, il a bénéficié d'une reprise ambitieuse par le groupe français Eurolasma et en devenant une de ses filiales, l'usine implantée sur le site de l'Arsenal bénéficie d'une relance exceptionnelle. Seule forge de France capable d'assurer la production de corps creux qu'on retrouve par exemple dans les chars Leclerc et les canons Caesar, elle fournit les industriels de la défense terrestre et navale. En parallèle, Eurolasma, spécialiste du traitement et des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, poursuit son désendettement. Le groupe vient d'annoncer une augmentation de capital inhérente à l'exercice de bons de souscriptions d'actions par le fonds Global Finance Opportunities. Le montant s'élève à 5 000.000 € par émission de 5 000.000 actions ordinaires au prix d'1 euro. La créance restante détenue à ce jour par le fonds Environmental Performance Financing est désormais de 1,3 M€, avec cette opération Eurolasma préserve sa capacité de financement pour continuer à développer sa stratégie de développement. Nul doute que le site Tarbais en profite déjà. ■

Les ont changé de nom en 2021 mais leur savoir-faire, unique en France, perdure. Les Forges de Tarbes, anciennement Tarbes Industry, s'approprient à connaître une accélération de leur production avec l'agrément du Ministère de la Défense pour exporter des corps creux de gros calibre qui seront utilisés dans la fabrication des obus de 155 mm. Une décision qui va intensifier le rythme de l'entreprise des Hautes-Pyrénées dont la capacité de production passera de 40 000 pièces à 95 000 en 2024 et 120 000 en 2025. L'augmentation se fera de façon progressive au cours des trois prochaines années et elle induit un inves-

RER Pyrénéen

« Une urgence absolue »

Désenclaver le territoire et améliorer la desserte de la Bigorre, du Pays Basque, du Béarn mais aussi du sud des Landes : le projet d'un RER Pyrénéen a trouvé en Thierry Lavit, maire de Lourdes, un ardent défenseur.

Par Hermance HITTE

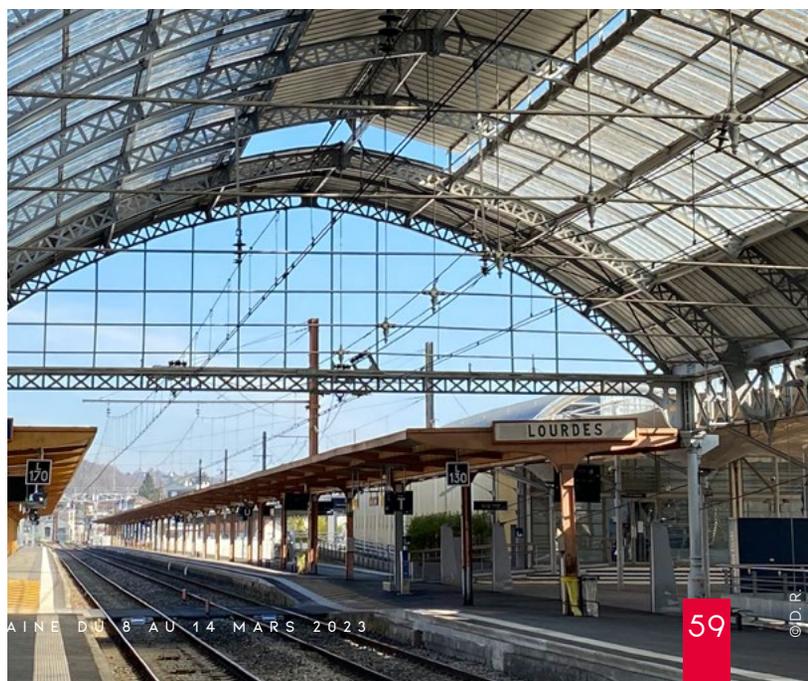
Mieux relier les villes de Tarbes, Lourdes, Pau, Orthez et Bayonne avec des trains plus réguliers et plus rapides ? Avec l'appui de Thierry Lavit, maire de Lourdes, le projet a reçu un soutien de poids. Il n'est pas nouveau, depuis 2010, l'association LGV-Orthez-oui se mobilise pour développer l'offre ferroviaire. A ce jour, des schémas se dessinent après les nombreuses réunions auxquelles elle a participé aux côtés de l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et les principales collectivités territoriales. Pour le premier magistrat de la cité mariale, la création d'un RER Pyrénéen est « une priorité absolue » et ce « au-delà des frontières administratives, des groupes et des partis ». Désenclaver le territoire est le premier argument qu'il met en avant mais ce train du quotidien répondeurait à trois enjeux majeurs.

ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Le premier relève de l'économie, comme il l'explique : « Je pense aux trajets de tous les jours pour se rendre au travail, sur son lieu de formation et, bien entendu, à l'accessibilité des commerces, des entreprises et des services liés à la santé ou aux loisirs ». Le second

concerne l'environnement, cette ligne déchargerait les axes routiers et « soutenir le fret ferroviaire est une évidence » selon Thierry Lavit. Enfin, niveau touristique les bénéfices seraient encore une fois sans appel « Pour les visiteurs et l'attractivité du territoire, ça serait un atout supplémentaire ».

Tous ces points ont été abordés lors de la dernière assemblée générale de l'association LGV-Orthez-oui qui a d'ailleurs annoncé son union avec Lourdes « pour proposer l'expérimentation d'un RER Pyrénéen ». SNCF avec qui la ville a par ailleurs constitué un comité de pilotage pour travailler sur la mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité et améliorer sa desserte dans le cadre du Plan Avenir Lourdes. Concernant la mise en place du RER Pyrénéen, une étude préliminaire commanditée par la Région a été réalisée par la société de transports ferroviaires, avec différents scénarios et leurs coûts. Elle s'inscrit dans le cadre des contrats de plan Etat-Région qui renforcent notamment la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires. Le dossier est désormais entre les mains des financeurs et des décisionnaires qui lui donneront suite ou non. ■





© Fabien Ferrer / Région Occitanie

Hautes-Pyrénées / Occitanie **CACG : AUGMENTATION DE CAPITAL RECORD**

Depuis plus de 60 ans, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne est un acteur incontournable de l'eau dont elle assure le partage et la gestion à travers 80 ouvrages en concession d'Etat. C'est un véritable tournant qu'elle négocie avec une nouvelle gouvernance et une augmentation record de capital de 24 M€. Si la Région Occitanie en est le premier actionnaire avec 6,7 M€ soit 26 % du capital social, l'opération est également portée par la Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 2,8 M€, six départements dont celui des Hautes-Pyrénées à hauteur de 991 k€. Le président du Département, Michel Pélieu, ne cache pas sa satisfaction : « Je me réjouis de notre décision collective qui dote la CACG des moyens de notre ambition ». Moyens également assurés par trois investisseurs privés, à savoir la Banque des Territoires, la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées et le Crédit Agricole. Un nouvel élan qui prévoit de porter plus de 200 M€ d'investissement sur les dix prochaines années pour répondre aux enjeux du changement climatique, de la gestion des ressources en eau mais aussi de la transition énergétique locale.



© CuisinesAvivA

Tarbes **CUISINES AVIVA OUVRE SON 1^{ER} MAGASIN**

L'enseigne Cuisines AvivA poursuit son maillage hexagonal et si elle compte 14 magasins dans la Région, elle vient d'ouvrir le premier dans les Hautes-Pyrénées. Une nouvelle implantation réalisée à Ibos, en périphérie de Tarbes, composée d'une surface totale de 400 m², dont un showroom de 350 m² avec dix cuisines en exposition. Heureux d'avoir « trouvé l'indépendance dans l'interdépendance », José De Sa a pris la tête de la franchise du 65 et Bernard Abbou, directeur général, s'est dit « ravi de cette collaboration : « Je suis persuadé qu'il saura mettre toute son expertise à profit pour le réseau et faire de ce nouveau point de vente une très belle réussite ! ». Distributeur indépendant depuis 22 ans, l'enseigne négocie auprès des fabricants et sélectionne une offre de cuisines à la fois high value et low-cost : un concept qui fonctionne puisqu'en 2022 le CA s'élevait à 138 M€. Avec plus de 100 magasins et 600 collaborateurs, elle conforte sa croissance sur le marché et cible 150 villes au fort potentiel.



Tarbes 46^E ÉDITION DU SALON DE L'AGRICULTURE DU 9 AU 12 MARS

Via Saveurs du 65, les filières d'excellence du département ont fièrement porté ses couleurs au Salon de l'Agriculture de Paris. Retour aux sources les ambassadeurs du territoire qui, avec tous les professionnels du secteur, vont se retrouver au Salon régional de l'agriculture de Tarbes et de la Bigorre. Du 9 au 12 mars, réunis au Parc des Expositions, ils vont assurer un des plus attendus rendez-vous de l'année. En 2022, plus de 60 000 visiteurs sont venus découvrir les différentes facettes de leurs

métiers et avec une organisation qui donne plus d'espace à la convivialité, l'édition 2023 se profile comme un succès. Si un hall entier sera consacré à la restauration, une volonté de transmission est clairement affichée avec un volet pédagogique à destination des plus jeunes. Concours de race d'animaux, ferme découverte, hall produits fermiers et artisanaux, pole « affaire et business », défis climatiques et enjeux alimentaires, la grande fête de l'agriculture mêle belles rencontres et économie avec brio.



Lourdes LE JOB DATING DES HÔTELS VINAUALES

À la cité mariale, la saison du pèlerinage est intimement liée à l'emploi et elle se prépare déjà. Avec sept hôtels et deux brasseries, le groupe Vinuales est un des recruteurs phare de la ville et le 9 mars, il organise un job dating afin de constituer ses nouvelles équipes. De nombreux postes sont à pourvoir tant en salle et en réception qu'en cuisine. Le rendez-vous aura lieu le 9 mars, de 8h30 à 12h30, à l'hôtel Panorama. Chef de cuisine, cuisinier, chef de partie, commis, plongeur, serveur, barman, réceptionniste, veilleur de nuit, valet ou femme de chambre : c'est l'occasion pour les demandeurs d'emploi d'évoluer dans des établissements reconnus pour leur qualité, ils sont tous classés trois et quatre étoiles. Depuis plus de 30 ans, ces professionnels reçoivent une clientèle du monde entier avec comme valeurs « la quête de l'excellence, l'engagement et la passion de l'hôtellerie et de la restauration » : autant de points que les équipes présenteront lors de la matinée de recrutement.

ANNE-CÉCILE
BANNIER-MATHIEU

Avocat Counsel au sein du cabinet
Stream, avocats & solicitors Bordeaux



La compliance stratégique plus que jamais

Quelques jours seulement après l'adoption par le Conseil de l'Union européenne du 10^e paquet de sanctions à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie, la compliance ou « conformité » est plus que jamais un sujet d'actualité. Longtemps cantonnée au secteur bancaire et à la sécurité financière, la « compliance » ou conformité, s'est rapidement étendue aux entreprises françaises de tous secteurs travaillant à l'international, opérant en dollars et parfois présentes aux États-Unis et au Royaume-Uni. La loi dite « Sapin 2 » a accéléré son développement en France et la proposition de directive (UE) sur le devoir de vigilance des entreprises actuellement en discussion devant le parlement européen va ouvrir le scope des PME/ETI assujetties à la mise en place d'un plan de vigilance, passant du seuil actuel de 5 000 salariés (et réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions d'euros) à très probablement celui de 500, voire 250 salariés dans certains secteurs (pêche, trading de matières premières...).

Entretien avec Anne-Cécile BANNIER-MATHIEU,
Avocat Counsel au sein du cabinet Stream,
avocats & solicitors Bordeaux

La conformité dans une entreprise est à géométrie variable par l'effet de plusieurs paramètres qui lui sont intrinsèques : ses effectifs, implantations géographiques, secteurs d'activité, positionnements marchés, son organisation ou encore sa forme juridique.

Historiquement spécialisés en droit des transports et du commerce international, nous sommes depuis longtemps sensibilisés à cette question, une grande partie de nos clients opérant dans des zones géographiques et exerçant un business à risques, impliquant des questions quotidiennes de conformité et la mise en place d'une démarche adaptée (rédaction de code éthique, procédures d'alerte interne, adaptation des contrats et règlements internes en matière RH etc.), qui nous paraît aujourd'hui incontournable pour le développement de ses affaires, que l'entreprise soit ou non assujettie à une obligation réglementaire.

Qu'est-ce que la conformité et l'éthique des affaires, quel rapport entretiennent-elles ?

La compliance vise à respecter un cadre réglementaire défini. Elle se distingue très schématiquement en cela de l'éthique qui n'impose pas le respect de règles, mais fait appel aux valeurs qui sont propres à chacun et à chaque entreprise. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise doit prendre position dans un contexte qui dépasse le cadre réglementaire, ses principes éthiques pourront l'aider à justifier et à résoudre ces problématiques.

La culture compliance est issue des pays anglosaxons et diffère selon que l'on évolue en Europe de l'Est, aux États-Unis ou auprès d'acteurs locaux en Afrique ou en Asie.

Cela étant, il me semble important d'avoir une compréhension assez large de la compliance et non segmentée, dans la mesure où la démarche et la méthodologie restent identiques quels que soient les sujets traités (devoir de vigilance, anticorruption, données personnelles etc.).

Quelles sont les entreprises concernées par les obligations en matière de conformité ?

Très concrètement la conformité aujourd'hui en France ce sont notamment (mais pas seulement...) les textes et l'application des seuils suivants :

Dans les entreprises de plus de 50 salariés, le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures

de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte.

Dans les entreprises de plus de 500 salariés et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros, la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite loi « Sapin 2 ».

Dans les entreprises de plus de 5 000 salariés, la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, qui instaure, dans le code de commerce, de nouvelles obligations de vigilance à l'égard de certaines sociétés qui doivent mettre en œuvre de manière effective un plan de vigilance.

Pour toutes les entreprises, le RGPD, les règlements européens relatifs aux différents régimes des sanctions européennes, notamment le régime relatif aux mesures de restrictions commerciales prises contre la Russie et la Biélorussie.

Il existe également des textes sectoriels qui ne concernent que certains secteurs, comme les textes touchant les importateurs de certains minerais.

Au-delà de l'existence des seuils légaux, pourquoi les PME/ETI ont-elles intérêt à mettre en œuvre une démarche éthique et à construire un plan de conformité ?

Comme nous l'avons vu, plusieurs seuils sont applicables dans différentes matières de la compliance de sorte que certaines entreprises n'ont d'autres choix que de se conformer aux règles applicables, au risque, à défaut, de se faire sanctionner pénalement et/ou administrativement.

Pour autant, certaines PME et ETI non assujetties à ces seuils ont tout intérêt à se conformer à une démarche éthique et de conformité, dans la mesure où elles sont indirectement touchées par la loi sur le devoir de vigilance si elles travaillent avec une société de plus de 5 000 salariés ou par la loi Sapin 2, si elles interagissent avec un groupe de plus de 500 salariés, chacun de ces groupes devant s'assurer que ses sous-traitants appliquent une politique de conformité.

Si les entreprises demeurent notamment sous les seuils de la loi Sapin 2, il convient de regarder néanmoins leur zone d'activité géographique, leurs relations d'affaires et leurs secteurs d'activité pour évaluer une possible exposition aux risques de corruption.

“ Les financeurs (fonds, banques) intègrent de plus en plus de critères liés à la conformité pour sélectionner leurs clients ”

Même si elles n'ont donc pas les mêmes obligations que celles des groupes entrant dans le cadre du devoir de vigilance ou de l'article 17 de la loi Sapin 2, les impacts de faits de corruption sur l'image de l'entreprise sont les mêmes, quelle que soit sa taille.

De même, les financeurs (fonds, banques) intègrent de plus en plus de critères liés à la conformité, souvent anticorruption, pour sélectionner leurs clients ou leurs cibles d'investissement.

Dans le cadre d'appels d'offres notamment internationaux, il est régulièrement requis des candidats qu'ils fassent état d'un plan de conformité (anticorruption,

“ La culture compliance doit être distillée par le top management puis redescendre au sein de l'entreprise ”

devoir de vigilance etc.), qui constituera un avantage concurrentiel pour l'entreprise.

Enfin si la PME/ETI exerce son activité à l'international, utilisant notamment le dollar, elle rentre alors dans le champ d'application du Foreign Corrupt Practice Act (FCPA), compte-tenu de l'extra-territorialité des lois américaines en la matière.

Comment une PME/ETI peut-elle entreprendre une démarche éthique et de compliance ?

Toute démarche de conformité débute par une cartographie des risques : identification, évaluation et hiérarchisation des risques. En matière maritime et dans le cadre du commerce international, l'un des premiers risques que nous identifions chez nos clients est le risque « pays », les filiales étant souvent basées et les opérations accomplies dans des régions du monde où l'indice de perception de la corruption est élevé. Forte de cette cartographie, l'entreprise pourra à l'échelle du groupe, de certaines de ses filiales ou de certaines business units mettre en œuvre les outils de la conformité que sont notamment :

- le code éthique,
- une procédure de vérification des tiers avec lesquels elle contracte (due diligence process),
- une procédure d'alerte interne,
- une procédure cadeaux et invitations et,
- le renforcement des contrôles comptables.

L'entreprise pourra également mettre à jour ses contrats avec l'insertion d'une clause « éthique et conformité », particulièrement utile à l'international

lorsqu'il existe notamment un risque « sanctions » sur les acteurs de l'opération ou le produit/bien concerné.

Pour qu'elle soit efficace, cette démarche s'inscrira dans la culture de l'entreprise et pour cela, il est important que (i) les outils mis en place vivent et soient mis à jour régulièrement (ii) ses salariés et le cas échéant partenaires soient régulièrement formés et sensibilisés (ex. mise en pratique réelle de la politique cadeaux et invitations). L'organisation d'événements comme la « compliance week » ou l'animation du réseau compliance au sein du Groupe permettront de faire vivre au quotidien la conformité au sein de l'entreprise.

En pratique pour une PME/ETI qu'est-ce que cela implique ?

Cela implique en tout premier lieu l'engagement de l'instance dirigeante : la culture compliance doit être distillée par le top management puis redescendre au sein de l'entreprise. Dans un second temps cela implique l'engagement de tous les services, la compliance étant par nature une matière transversale. Les services ressources humaines, finance, achats, juridique, audit et contrôle interne accompagneront le processus et l'intégration des connaissances et expériences des opérationnels.

Très concrètement pour une PME/ETI cela implique donc de l'engagement et la mise à disposition d'un budget dédié, même si bien entendu, il est important d'être pragmatique et ne pas s'attendre à ce qu'une PME/ETI ait le même niveau de maturité dans ce domaine qu'une entreprise du CAC40 disposant de la surface financière nécessaire, d'un département juridique et de conformité, etc.

Quels sont les risques en cas de non-conformité, notamment pour le dirigeant ?

L'engagement de la responsabilité pénale du dirigeant notamment en cas de corruption est l'un des risques majeurs. Rappelons à ce titre que l'article 41-1-2 du code de procédure pénale prévoit que « les représentants légaux de la personne morale mise en cause demeurent responsables en tant que personnes physiques ». Outre des sanctions pénales, des sanctions administratives peuvent également être prononcées par les autorités de contrôle (Agence Française Anticorruption, CNIL etc.).

Enfin, le risque lié à l'image en cas de faits de corruption ou d'atteinte au devoir de vigilance notamment reste sans doute le plus important pour une entreprise. ■

Atterissage confortable pour l'e-commerce

Après le pic atteint lors de la pandémie et la décrue qui a suivi, le e-commerce a repris sa dynamique traditionnelle, d'après la Fevad. En 2022, le chiffre d'affaires du secteur atteint près de 147 milliards d'euros. Et l'avenir semble prometteur : la génération Z est accro aux achats en ligne.

Par Anne DAUBRÉE

Retour à la normalité. Le 7 février, la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance, présentait le bilan du e-commerce en 2022, à Paris. L'an dernier, le marché a atteint 146,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en croissance de 13,8 % par rapport à 2021. C'est le fruit de 2,28 milliards de transactions (+ 6,5 %). Les 80 % de Français qui réalisent des achats en ligne le font 54 fois par an, en moyenne, pour un montant de 3 515 euros. Le panier moyen, en baisse structurelle depuis 10 ans, après un pic vers 2007 (91 euros) s'est regonflé de 6,9 % en 2022, pour atteindre 65 euros. « Le e-commerce représente un marché d'un poids économique conséquent, l'équivalent du secteur du BTP », souligne Marc Lolivier, délégué général de la Fevad, qui estime que la barre des 200 milliards d'euros devrait être atteinte en 2025.

L'année qui vient de s'écouler a été très contrastée : le premier semestre a été marqué par une véritable chute de l'activité, suivie au second d'une stabilisation. Dans une perspective plus longue, les 18 mois de pandémie ont été l'occasion d'une croissance très forte à laquelle a succédé 12 mois de décrue. À pré-

sent, « nous avons retrouvé une stabilité à un niveau de 20 % supérieur à celui de 2019. Il n'y a pas de retournement de tendance du marché. Le e-commerce a repris la linéarité de sa dynamique de long terme », constate Marc Lolivier. En outre, « le rééquilibrage auquel nous assistons concerne également la structuration du marché, où traditionnellement, les services sont majoritaires. Durant la période exceptionnelle du Covid, nous avons connu une très forte accélération des ventes de produits, alors que celles des services baissaient fortement. Les courbes se sont ensuite inversées puis croisées », décrit-il. Cas particulier, les produits de grande consommation – qui portaient de très bas – constituent le secteur qui a le plus progressé durant la crise. Le chiffre d'affaires a augmenté de 56 % par rapport à 2019. Et il a continué de croître de 1 % en 2022, alors même que les Français restreignent leurs achats dans ce domaine. Pour l'alimentation, « durant la pandémie, de



nouveaux clients ont été conquis et une partie importante d'entre eux sont restés, après la réouverture des magasins », note Marc Lolivier.

Du côté de l'offre (207 000 sites marchands), la Fevad observe un élargissement : le solde net atteint 10 000 sites en 2022. Avec 5 % de croissance, « il y a un ralentissement par rapport aux deux années précédentes, mais la dynamique de la digitalisation se poursuit », pointe Marc Lolivier. Les dynamiques des pure players et des enseignes traditionnelles ont été comparables en 2022. Autre constat, la tendance à la « plateformes » de l'offre se confirme : « Avec une baisse de 1,6 % en 2022, les places de marché ont particulièrement bien résisté, car elles ont embarqué de nombreuses PME ». Entre 2019 et 2022, leur volume d'affaire a augmenté de 30 %, contre 17 % pour les ventes en propre. Autre tendance en développement, celle des ventes via mobile : + 8 % en 2022, un bond nourri par la croissance des services. La dynamique est particulièrement marquée au sein de la génération Z (12 à 25 ans) : 75 % d'entre eux utilisent un téléphone mobile pour acheter, contre 61 % des cyberacheteurs.

ESQUISSE DU E-COMMERCE DE DEMAIN

Cruciale pour essayer de décrypter l'avenir de l'e-commerce, cette génération a fait l'objet d'une étude de l'institut Odoxa pour la Fevad. Ces jeunes sont « nés avec l'e-commerce », souligne Céline Bracq, cofondatrice et directrice générale

d'Odoxa. Résultat de cette familiarité, la génération Z réalise en moyenne 40,5 % de ses achats sur Internet, contre 29,5 % pour l'ensemble des cyberacheteurs. Cela n'empêche pas ces deux catégories d'acheteurs de partager certaines motivations à leurs cyberachats : les prix et la praticité de la démarche. Toutefois, les 12 à 25 ans ont aussi des finalités qui leur sont propres. Près du tiers d'entre eux cherchent sur Internet un produit « original », et 14 % un produit « mode » ou « tendance », quête qui mobilise moins l'ensemble des consommateurs (20 % et 5 %). Par ailleurs, si globalement, la génération Z achète prioritairement les mêmes catégories de produits que les cyberacheteurs dans leur ensemble, c'est en plus grandes proportions. Ainsi, 75 % d'entre eux achètent des articles de mode, contre 56 % des cyberacheteurs. Le différentiel est également important pour la chaussure (51 % contre 41 %) et les bijoux (26 % contre 16 %). Dans le domaine des services aussi, « on constate des différences de types d'achats », ajoute Céline Bracq. En particulier, la génération Z achète en ligne beaucoup plus de transports, musique, livres, vidéo jeux, livraison de nourriture à domicile et covoiturage. Les 12-25 ans se distinguent aussi par certains usages spécifiques : 63 % d'entre eux ont déjà acheté des produits reconditionnés ou de seconde main, contre 48 % des cyberacheteurs. Et 56 % ont revendu des produits en ligne (contre 44 %).

Motivations écologiques ou économiques ? Quoi qu'il en soit, cette génération réagit comme l'ensemble des cyberacheteurs face aux contraintes actuelles de la crise écologique et de l'inquiétude liée à la baisse du pouvoir d'achat. Dotés de budgets restreints, les 12-25 ans déclarent encore plus que les autres se focaliser sur les produits dont ils ont « réellement besoin » ou qui sont « en promotion ». Par ailleurs, pour limiter leur impact sur l'environnement, ils sont, comme les autres, partants pour privilégier la qualité à la quantité et essayer au maximum d'éviter de renvoyer des commandes. Spécificité de cette population pour partie juridiquement mineure, les 12/25ans sont 72 % à réaliser leurs achats avec un adulte, quand ce n'est pas ce dernier qui se charge directement de la transaction. « C'est le règne de la carte bancaire », résume Céline Bracq, avec un taux de recours qui s'élève à 84 %, comme pour tous les cyberacheteurs. Toutefois, les jeunes préfèrent les solutions de paiement électronique : 43 % d'entre eux les utilisent (type PayPal), contre 39 % de la population et 10 % des cagnottes en ligne (deux fois plus que la moyenne). Autre tendance spécifique à cette génération, une interpénétration particulièrement forte entre la dimension numérique et la visite en magasin : 60 % consultent leur smartphone dans le magasin pendant qu'ils réalisent un achat, contre 46 % des cyberacheteurs. ■



Les Français réticents au low cost

S'il est un secteur qui va bénéficier de l'inflation en Europe, ce devrait être celui du low cost, d'après une récente étude de l'Observatoire Cetelem de la consommation. En France, toutefois, les consommateurs semblent moins acquis.

Par Anne DAUBRÉE

L'inflation devrait bénéficier au moins à un secteur : le low cost, dont le modèle économique consiste à proposer des prix d'au moins 25 % inférieurs à l'offre du marché. Telle est l'analyse de l'étude « Du choix contraint à l'achat malin – À chacun son low cost », publiée le 16 février, par l'Observatoire Cetelem de la consommation. D'après l'étude, le low cost est déjà bien implanté en Europe où il bénéficie d'une relativement bonne image, avec une note moyenne de 6,5/10. De nombreux consommateurs ont déjà entendu parler du low cost et 54 % des personnes interrogées en sont des clients réguliers. Parmi ces derniers, ils sont 66 % à considérer que le rapport qualité-prix proposé est bon.

Autre constat, la consommation de produits low cost n'est pas le seul fait des catégories modestes. Mais aujourd'hui, le contexte inflationniste rebat les cartes. Ces 12 derniers mois, en effet, 64 % des Européens déclarent avoir renoncé à des dépenses par manque de moyens financiers. Et ils sont déjà 39 % à avoir accru leur consommation en produits low cost, contre 45 % qui l'ont maintenue et seulement 16 %,

réduite. Demain, la dynamique du secteur devrait se renforcer encore avec 43 % des consommateurs qui prévoient d'intensifier encore ces achats. Pour les Européens, le développement de ce type de consommation constitue prioritairement une réponse aux difficultés financières des ménages. Mais ils estiment que le low cost bénéficie aussi du « refus des consommateurs de payer « plein pot » des produits dont le prix ne leur paraîtrait pas justifié », d'après un communiqué de l'Observatoire Cetelem.

“ Au pays du low cost, la France constitue un cas un peu à part ”

LOW ENTHOUSIASME FRANÇAIS

Au pays du low cost, la France constitue un cas un peu à part en dépit de certaines similitudes avec le reste de l'Europe. Comme les autres Européens, en effet, les Français connaissent le principe du low cost. Ils y associent certaines mêmes marques (Lidl,



Ryanair) et les mêmes marchés (textile, alimentaire et aérien), même si dans des proportions différentes. En revanche, ils sont plus divisés que les autres Européens sur le sujet de la qualité des produits et services low cost : 52 % des Français affirment qu'ils sont d'un bon rapport qualité/prix, quand 48 % d'entre eux pointent une offre à bas prix et de mauvaise qualité. Résultat, l'image du low cost en France est l'une des pires d'Europe, même si elle reste supérieure à la moyenne (5,9/10). Partant, le niveau de satisfaction de ces consommateurs se situe légèrement en deçà de la moyenne d'ensemble, avec une note de 6,6/10. Les modes de consommation des Français sont également spécifiques : ils sont nettement moins nombreux

qu'ailleurs en Europe à acheter ce type de produits (41 %, contre 54 %, en moyenne).

Autre particularité, les ménages à revenus élevés sont presque aussi nombreux que ceux à revenus faibles à avoir adopté ce type de consommation (40 % contre 42 %). Partant, près de 6 consommateurs sur 10 déclarent réaliser ces achats par choix plutôt que par contrainte. Et pour l'avenir, les Français sont moins nombreux que les Européens à anticiper un accroissement de leur consommation de produits low cost (37 %, contre 43 %). Néanmoins, plus de la moitié d'entre eux estiment que les tensions budgétaires que subissent les ménages vont booster le marché. ■

Mon crime

VIVE L'AMORAL

Années 30 à Paris. Madeleine, actrice désargentée et inconnue, est accusée du meurtre d'un producteur avec qui elle venait d'avoir un rendez-vous dans l'espoir de décrocher un beau rôle. Il s'est comporté en goujat mais elle ne l'a pour autant pas occis. Sa colocataire et meilleure amie Pauline prend les choses en main et décide d'assurer sa défense. Elles vont plaider coupable et se servir du procès comme un tremplin vers la gloire et, au passage, mettre à mal une société patriarcale... Le cinéaste qui tourne plus vite que son ombre tire à boulets rouges sur les vieux barons de la bourgeoisie, chahutés par deux jeunes femmes au tempérament vivifiant ! Cette comédie décapante post Me Too permet à François Ozon d'exprimer à nouveau sa passion pour le théâtre après *Gouttes d'eau sur pierres brûlantes* et *Peter von Kant* inspirés de Fassbinder ou *Huit Femmes* et *Potiche* au registre plus boulevardier. C'est dans cette deuxième série que s'inscrit cette relecture moderne, drôle mais pas que, d'un succès de la scène créé en 1934 :

« En ces temps de déprime collective, j'ai ressenti le besoin de revenir à la fantaisie pour mieux supporter la dureté du présent. D'où mon désir de retrouver l'esprit de la screwball comedy, ces comédies hollywoodiennes de cette époque, avec dialogues à la mitraille et situations cocasses et incongrues où les protagonistes inventent des astuces pour se tirer de situations dramatiques. C'était le genre idéal pour raconter cette histoire, avec un ton de farce tendre, ironique, jouant sur l'absurde, en assumant une part de théâtralité. Le cinéma parlant m'est toujours apparu comme l'art du mensonge par excellence et depuis longtemps je sou-



haitais raconter une histoire autour d'un faux coupable. La découverte de la pièce de Georges Berr et Louis Verneuil m'a semblé l'occasion de me confronter à ce thème. Tout en gardant le contexte historique et politique, j'ai voulu l'adapter librement pour faire résonner nos préoccupations contemporaines autour des rapports de pouvoir, d'emprise dans les relations entre hommes et femmes. Et jouer sur les parallèles entre théâtre et justice. »

Au-delà de cette affaire criminelle, il met en scène une sororité prégnante entre deux femmes qui se soutiennent pour résister aux injustices de leur sexe. Leur seule richesse pour lutter contre leur destin tracé d'avance est leur aplomb dans leur capacité à résister à ce qui aurait pu réduire leurs maigres espoirs à néant. Les excellentes Nadia Tereszkiewicz et Rebecca Marder se sont affrontées pour le César du meilleur espoir féminin, la première l'ayant remporté pour *Les Amandiers* quand la seconde a été citée pour *Une Jeune fille qui va bien*. Nadia Tereszkiewicz voit des points communs entre les deux personnages qu'elle a joué malgré les époques éloignées :



En salle le 8 mars

Un film de François Ozon
Avec Nadia Tereszkiewicz, Rebecca
Marder, Isabelle Huppert

**Comédie dramatique,
Policier, Judiciaire**

« La Madeleine des années 30 n'est pas si éloignée de la Stella des années 80 pour qui jouer est une question de vie ou de mort. Pour Madeleine, jouer sa vie face aux juges ou sur une scène, c'est un investissement aussi total. Elle est opportuniste et veut faire parler d'elle, mais elle comprend qu'elle peut en même temps faire bouger le statut des femmes. Avec une certaine innocence, puis avec conviction, elle porte une parole moderne face à une société patriarcale. Le choix à cette époque était d'être l'épouse légitime ou la maîtresse cachée. Elles cherchent à échapper à cette condition et tous les moyens sont bons, du moment que cela fait avancer leur autonomie de femme. Elles se battent comme elles peuvent, avec leurs armes. Elles pourraient être antipathiques mais on reste toujours de leur côté parce qu'elles défendent une cause, celle des femmes. »

Pour Rebecca Marder, le lien entre ces deux jeunes femmes au caractère bien trempé est certes trouble mais avant tout marqué par des valeurs mutuelles :

« Madeleine et Pauline forment un vrai duo d'amitié. Je me suis imaginé que Pauline avait un amour un peu

fusionnel pour Madeleine, entre l'émoi amoureux et l'admiration. Leur solidarité fait leur force. Leur relation raconte en soi la condition des femmes, la pression qu'elles vivent et la révolution qu'elles entament, sans reprendre ce cliché qui voudrait qu'elles se dévorent entre elles. Lorsque Pauline regarde Madeleine et Odette triompher sur scène, elle voit que cela n'a été possible que parce qu'il y a eu entraide. »

Autour d'elles, on retrouve de grands noms qui viennent s'amuser avec elles dans un unisson parfait, pour notre plus grand plaisir. Isabelle Huppert est une diva du muet has-been qui cherchera aussi à tirer avantage du meurtre. Parmi les vieux messieurs pas très tranquilles côtoyés, on retrouve Fabrice Luchini en juge pétri de certitudes approximatives ; Dany Boon en architecte marseillais (!) opportuniste ; André Dussollier en riche homme d'affaires pas pressé de devenir le beau-père de la suspecte et Régis Laspalès parfait en policier borné. Une comédie rafraîchissante grâce à des situations efficaces, de bons mots piquants et l'amoralité de ses pimpantes héroïnes. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com - Plateforme : [annoncelegalepro.vie-economique.com](https://www.annoncelegalepro.vie-economique.com)

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>):

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI LES BROS MG**

SIÈGE : Espace Couture - Crê@vallée Sud - Le Carré des Pros 24660 SANILHAC

OBJET : l'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

CO-GERANTS :

- Monsieur Gaël GROS, domicilié 6 rue Berthe Bonaventure 24000 PERIGUEUX

- Monsieur Michaël MARIDET, domicilié 19, rue Blaise Pascal 24000 PERIGUEUX

CESSION DE PARTS : les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE01878



53 Route de la Rampisolle,
Notre Dame de Sanilhac
24660 SANILHAC
Etude 05 33 12 01 02

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Chloé MENANTEAU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à responsabilité Limitée «CHLOE MENANTEAU & LAURE GLORY NOTAIRES ASSOCIES», ayant son siège social à SANILHAC (24660), 53 Route de la Rampisolle, Notre Dame de Sanilhac, le 1^{er} mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **BERGER BORDIN**.

Le siège social est fixé à : PERIGUEUX (24000), 39 Boulevard Albert Claveille

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR)

Apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le ou les gérants de la société sont : Monsieur Matthieu BORDIN et Madame Hélène BERGER-BORDIN demeurant PERIGUEUX (24000), 39 Boulevard Albert Claveille.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L23VE01894

MODIFICATIONS

DYP

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 62 Avenue du Général de Gaulle
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
RCS de PERIGUEUX n°830 164 307

L'AGE du 11/02/2023 a décidée à compter du 28/02/2023 de rendre effective la démission de Mme PAIN Isabelle aux fonctions de directrice générale.

Modification au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

Mr DERNONCOURT Yoann, président de la SAS

L23VE01408

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'assemblée unique du 13 février 2023 de la Société **ETABLISSEMENT NABOULET MAGNAC**, SASU au capital de 30.489,80 euros, dont le siège social est fixé Croix de la Garenne - 24530 LA CHAPELLE FAUCHER, 340 035 039 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Monsieur Junior MORELIERAS, domicilié 4 impasse des Hironnelles - Cantillac - 24530 BRANTOME EN PERIGORD a

été nommé directeur général de la société à compter du 13 février 2023 pour une durée illimitée

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01733

S.O.S. OXYGENE GRAND PERIGORD Société à responsabilité limitée, au capital de 1000 €, Siège : lot 18, zone d'activité économique de cablanc 24100 Creysse, RCS : BERGERAC 821335445. Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 15/02/2023, le siège social a été transféré au 10 rue du Pissessaume 24100 Creysse, et ce à compter du 15/02/2023. Formalités au RCS BERGERAC.

L23VE01775

CAMPING LA LINOTTE

SAS au capital de 7622,45€
La Linotte 24260 LE BUGUE
RCS BERGERAC 350230397

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

L'assemblée générale extraordinaire du 24/02/2023 a nommé Mr Nicolas HOUE demeurant 264 Impasse des Bruyères 06370 MOUANS-SARTOUX aux fonctions de Président en remplacement de la SARL LFSD, démissionnaire sans limitation de durée.

Modification au RCS de BERGERAC
L23VE01777

PERIGORD ARMATURES

Société par actions simplifiée au capital de 149 380 euros
Siège social : Les Gabares, 24650 CHANCELADE
323 750 547 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24/02/2023, il résulte que M. Fabien TARRONDEAU, demeurant 72 Av du 8 Mai 1945, 24750 CHAMPCEVINEL, a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Yannick TARONDEAU.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01785

C.I.M - SARL au capital de 15 000 euros sis à ST VINCENT LE PALUEL (Dordogne) Lieudit Vergt. 801 030 966 au RCS de Bergerac. D'un PV du 23 février 2023, il résulte que : L'objet social de la société a été modifié, à compter de ce jour, pour les activités suivantes : Location de gîtes, chalets, chambre d'hôtes, la fourniture de toutes prestations nécessaires à leurs installations ainsi que la fourniture de prestations para hôtelières, et que le siège social a été transféré, à compter de ce jour à PRATS DE CARLUX (Dordogne) 805 Route des Oiers. Avis au RCS de Bergerac.

L23VE01815

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'assemblée unique du 20 février 2023 de la Société **COURTAGE 24 POURPRE**, SARL au capital de 3.000 euros, dont le siège social est fixé 16 rue Bertrand du Guesclin 24000 PERIGUEUX, 805 114 444 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- L'objet social est étendu à l'activité de courtier en assurance, à compter de ce jour ;

- L'enseigne est négociable, à compter de ce jour.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01823

Le 28.2.2023, les associés de la **SAS LE REX** au capital de 169.000 €, siège social à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 30, avenue Thiers, 487 942 716 RCS BERGERAC, ont constaté la démission du Président et ont nommé, pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président ainsi qu'un DG. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Président : M. Arnaud VIALLE, 12, chemin des Monges 24200 SARLAT-LA-CANEDA - DG : Néant ; NOUVELLES MENTIONS : Président : CINESSOR SAS au capital de 2.200.000 Euros, siège social impasse Edouard Charton - 89100 SENS, 534 416 631 RCS SENS- DG : M. Julien RIOBERT, 21, rue de l'Évangile - 33420 BRANNE.

L23VE01830

SARL FAMILLE PHILIPS

Société à responsabilité limitée au capital de 100,00 Euros

Siège social : 1 Cours Alsace Lorraine

24100 BERGERAC

Immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 905 301 008

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2023, il a été décidé :

- le transfert du siège social du 1 Cours Alsace Lorraine 24100 BERGERAC au 22 Boulevard Maine de Biran 24100 BERGERAC à compter du 18 février 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis,

La Gérance

L23VE01831

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Par décisions du 14 février 2023 l'associé unique de la Société **ST AULAYE CONSTRUCTIONS**, société à responsabilité limitée au capital de 16.000 euros dont le siège social est La Gare, 24410 SAINT AULAYE, 404 921 108 RCS PERIGUEUX, a décidé :

- La transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

- La date de clôture de l'exercice est fixé au 31 mars de chaque année.

- Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un Président unique :

- Monsieur Pascal ANDRIEUX demeurant Le Meneclaud, 24410 SAINT AULAYE PUYMANGOU

- Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

- Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis. L23VE01899

COQ AU MADER

SCI au capital de 549 000,00 €
Siège social : 100 Rue Combe des Dames
24000 PERIGUEUX
RCS de PERIGUEUX n° 499 061 216

L'AGE du 08/02/2023 a décidé de nommer en qualité d'associé co-gérant pour une durée illimitée à compter de cette date Mme Charline MAILLET, demeurant 2113 route de Bayolle, 24460 CHATEAUVEVEQUE.

Modification au RCS de PERIGUEUX. Pour avis, la gérance.

L23VE01928



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

LE MONDE DE ZOFIA

SARL au capital de 10000 €. Siège social : 12, rue du Mourier 24100 BERGERAC. RCS BERGERAC 520328196

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 21/01/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 10000 à 135400 € à compter du 01/01/2023. Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE01936



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SALON CONCEPT

SASU au capital de 1000 € Siège social : 7, rue Fénelon 24200 SARLAT-LA-CANÉDA RCS BERGERAC 795241884

Par décision de l'associé Unique du 22/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 19, rue Tourny 24200 SARLAT-LA-CANÉDA à compter du 22/12/2022

Modification au RCS de BERGERAC. L23VE01954

DISSOLUTIONS



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/06/2022 de la Société BOIS D'ARBRE CONSTRUCTION, SARL au capital de 7.500,00 €, dont le siège social est «Les Combes De Champlobet» 24580 PLAZAC, 489 953 943 R.C.S. PERIGUEUX, il résulte que : Les Associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la Société à compter du 27/06/2022 et sa mise en liquidation. Madame Shelley, Clair SIMONS demeurant à PLAZAC (24580), «Champlobet», a été nommée en qualité de Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du Liquidateur, où la correspondance pourra être adressée.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX. L22VE01659

JLT 24 - SAS au capital de 5 000 euros sis à PERIGUEUX (Dordogne) 104 Rue Victor Hugo. 813 324 555 au RCS de Périgueux. D'un PV du 30/09/2022, il résulte que : la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation. A été nommée en qualité de liquidatrice : Mme Valerie SEVETTE, demeurant à PERIGUEUX (Dordogne) 4 Impasse de l'Abîme. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Avis au RCS de PERIGUEUX. L23VE01852



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GERCO

Société civile au capital de 7 623 €
Siège social : 177, rue des Reyssoux Bas 24350 LA CHAPELLE-GONAGUET 321 993 164 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 30/01/23, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Est nommé comme liquidateur Mme Ginette GERVAISE demeurant à LACHAPPELLE-GONAGUET 24350 - 177, rue des Reyssoux bas pour toute la durée de la

liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à LACHAPPELLE-GONAGUET 24350 - 177, rue des Reyssoux bas. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX. Pour avis, le liquidateur L23VE01919



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2023 de la Société **LES CLES DE CYRANO**, Société à responsabilité limitée au capital de 61.000 euros dont le siège social est PATA, 24140 SAINT-GEORGES-DE-MONTCLARD, 501 721 021 RCS BERGERAC, il résulte que :

Les associés statuant dans le cadre de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Dominique NADAL demeurant Pata, 24140 ST GEORGES DE MONTCLARD, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé PATA, 24140 SAINT-GEORGES-DE-MONTCLARD, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis. L23VE01968

L'ATELIER DU BATIMENT

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT
Siège de liquidation : 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT
442 249 397 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Raynald HARLIN, demeurant 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 481 Chemin des Treils, 24510 Paunat.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Bergerac, en annexe au RCS. L23VE01993

CLÔTURES

KIM HUE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 15 300 euros
Siège social : 12 Avenue du Stade - 24490 LA ROCHE CHALAIS
Siège de liquidation : 12 Avenue du Stade - 24490 LA ROCHE CHALAIS
442.340.584 RCS PERIGUEUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 16 février 2023 au 12 Avenue du Stade - 24490 LA ROCHE CHALAIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier HALLAIRE, demeurant 12 Avenue du Stade - 24490 LA ROCHE CHALAIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur L23VE01784

BIERE ARTISANALE SARLAT - SAS à associé unique au capital de 500 euros sis à SARLAT LA CANEDA (Dordogne) 2 Rue Jean-Jacques Rousseau. 804 165 579 au RCS de Bergerac. L'associé unique, par une décision du 31/03/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Liquidateur : M. Patrice EPRINCHARD, demeurant à LE BUGUE (Dordogne) Les Brandes. Avis au RCS de Bergerac. L23VE01914



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2023 de la Société en liquidation **LES CLES DE CYRANO**, Société à responsabilité limitée au capital de 61.000 euros dont le siège social est PATA, 24140 SAINT-GEORGES-DE-MONTCLARD, 501 721 021 RCS BERGERAC, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

POUR AVIS.

LE LIQUIDATEUR L23VE01970

ABONNEZ VOUS

BELL-DEURE

Société par actions simplifiée en liquidation
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : Le Bourg - 24320 ST MARTIAL VIVEYROL
 Siège de liquidation : 10 Rue des Grands Capitaines, La Tour Blanche
 24320 LA TOUR BLANCHE-CERCLES
 810.064.212 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2023 au 10 Rue des Grands Capitaines, La Tour Blanche 24320 LA TOUR BLANCHE-CERCLES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexander BELL, demeurant 10 Rue des Grands Capitaines 24320 LA TOUR BLANCHE-CERCLES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE01979

L'ATELIER DU BATIMENT

Société par actions simplifiée en liquidation
 Au capital de 7 500 euros
 Siège social : 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT
 Siège de liquidation : 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT
 442 249 397 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022 à Paunat, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Raynald HARLIN, demeurant 481 Chemin des Treils, 24510 PAUNAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de BERGERAC, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

L23VE01994

FONDS DE COMMERCE

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24) du 13 février 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de PERIGUEUX le 21 février 2023 suivant Dossier 2023 0014685, référence 2404P01 2023 A 00310, la SAS C2GA au capital de 10.000 euros située Cré@vallée Sud - Le Carré des Pros - Espace Couture 24660 SANILHAC, RCS PERIGUEUX 813 499 100, représentée par Madame Cécile BLAY née BERNARD a vendu à la SARL IMMOBILIERE DE L'ISLE au capital de 5.000 euros située 2, rue Saint Front 24000 PERIGUEUX, RCS PERIGUEUX 888 271 764, représentée par Monsieur Jean-Luc PAILLE, une branche d'activité de transaction immobilier particulier, exploitée à SANILHAC (24660) Cré@vallée Sud - Le Carré des Pros - Espace Couture, moyennant le prix de 100.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 98.000 euros et au matériel et mobilier commercial pour 2.000 euros.

Entrée en jouissance : 13 février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDAL, 76 ROUTE DE LYON, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis.

L23VE01779



Bertrand GEORGEN
 NOTAIRE
 24170 PAYS DE BELVES

Suivant acte reçu par Me Bertrand GEORGEN, le 27 février 2023, enregistré à PERIGUEUX le 2 mars 2023 bord. 2023N n° 282 Mme Elizabeth Anne WATTS épouse BREEN, demeurant à COUX ET BIGARQUE MOUZENS (24220), 98 impasse de la Mothe, Mouzens, a cédé à Mme Beate Ulrike WEBER, demeurant à SAINT AMAND EN PUISAYE (58310), 13 rue On se plume, un fonds de commerce de négoce de vins, spiritueux, produits régionaux, cadeaux, souvenirs, fourniture de vins pour mariages, exploité dans un immeuble situé à COUX ET BIGARQUE MOUZENS (24220) lieudit le Bourg, connu sous le nom de LA CAVE DU COUX. Moyennant le prix de 55.000,00 €, payé comptant, s'appliquant aux seuls éléments incorporels. Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Bertrand GEORGEN notaire à PAYS DE BELVES, 1 rue du Fort, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Bertrand GEORGEN

L23VE01955

AUTRES ANNONCES

Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désigné :

Section AR n°76, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 31a 93ca (futaie)

Section AR n°81, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 48a 29ca (futaie)

Section AR n°94, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 13a 43ca (taillis)

Section AR n°95, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 15a 20ca (futaie)

Section AR n°103, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 03a 48ca (taillis)

Section AR n°112, lieudit «La Barde» d'une superficie de 00ha 11a 55ca (taillis)

Soit une superficie totale de 01ha 23a 88ca.

Moyennant le prix principal de SIX MILLE EUROS (6 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, et la provision sur frais et droits d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de MARSAC-SUR-L'ISLE pour faire connaître à Maître Mathilde VAUBOURGOIN, Notaire à PERIGUEUX (24000), 2bis rue Victor Hugo, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

L23VE01720

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 septembre 2012,

Monsieur Roger DULUC, en son vivant Retraité, demeurant à TRELISSAC (24750) 14 rue des Bleuets.

Né à SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC (24330), le 29 juillet 1921.

Veuf de Madame Emma Léocadie AR-COLEA et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à SAINT-MEDARD-DE-MUSIDAN (24400) (FRANCE), le 10 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre FONGARNAND, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre FONGARNAND, Evelyne HANRIGOU et Laurent PISTRE CERDAN, notaires associés», le 8 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre FONGARNAND, notaire à PERIGUEUX (24000) 78, Rue Victor Hugo, référence CRPCEN : 24004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE01871

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 septembre 2011,

Mademoiselle Françoise Hélène Marguerite LOISY, en son vivant Retraîtée, demeurant à MONBAZILLAC (24240) Le Péroudier. Née à PUYLAURENS (81700), le 7 octobre 1930. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à PRIGONRIEUX (24130) (FRANCE), le 30 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Grégory LOMPRESZ, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Jean-Philippe LOUTON, Grégory LOMPRESZ et Elodie BERNERON, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial EYMET (Dordogne), Place de la Gare, le 22 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LOMPRESZ, notaire à ISSIGEAC (24560) Place Capelle, référence CRPCEN : 24032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE01989

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 février 2023)

SARL BENARD, 6 Rue de l'Ancien Hôtel de Ville, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 839 567 542. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 Janvier 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_482

Société coopérative ouvrière de production par actions simplifiée HORRYA, Place Marquis J.F de Hautefort, 24390 Hautefort, RCS Greffe de Périgueux 841 746 399. Édition de jeux électroniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_483

SARL EMERAUDE, Rue Yvon Delbos, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 830 196 598. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Novembre 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_484

SARL RC, 2 Place du Général de Gaulle, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 823 718 853. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2021, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_485

SARL LE TRANSPORTEUR 24, 39 Impasse de la Tuilerie, 24460 Saint-Front -d'Alémps, RCS Greffe de Périgueux 828 369 322. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_486

L'EIRL DELONGEAS Christophe, Belle dent, 24420 Sarliac-sur-l'Isle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire de EIRL DELONGEAS Christophe 752 826 289 RM 24, date de cessation des paiements le 31 Août 2021, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_488

SAS NDBN, 20 Rue Eguillerie, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 909 303 422. Commerce de détail de la chaussure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_490

SARL EXCELL DIAG, 371 Boulevard des Savaeurs, Cr  valle Nord, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de P  rigeux 509 982 252. Analyses, essais et inspections techniques. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 D  cembre 2022, d  signant liquidateur Ma  tre Aur  lien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_491

SAS LIFE IS BLISS, le Grand Clos, 24270 Saint-Mesmin, RCS Greffe de P  rigeux 821 893 823. Autres commerces de d  tail sp  cialis  s divers. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 D  cembre 2022, d  signant liquidateur Ma  tre Aur  lien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_492

LAJUGIE Eug  ne Emile, Avenue de La Lib  ration, 24210 Thenon, RCS Greffe de P  rigeux 539 485 631. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle LAJUGIE Eug  ne, Emile, date de cessation des paiements le 20 Janvier 2023, d  signant liquidateur Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_493

SAS SIN FRONTERAS, le Petit Puy-rigard, 24300 Nontron, RCS Greffe de P  rigeux 914 454 988. Restauration de type rapide. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 08 F  vrier 2023, d  signant liquidateur Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_494

SAS Authentik Bistrot 3, Le Bourg, 24350 Montagnier, RCS Greffe de P  rigeux 914 867 742. Restauration traditionnelle. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Janvier 2023, d  signant liquidateur Ma  tre Aur  lien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_497

OUVERTURE D'UNE PROC  DURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SAS XV AU COMPTOIR, 38 Rue du Quatre Septembre, 24290 Montignac-Lascaux, RCS Greffe de P  rigeux 837 771 245. Restauration traditionnelle. Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Janvier 2023, d  signant mandataire judiciaire Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_489

DENOST Nicolas David Gabriel, 24700 Saint-Martial-d'Artenset, RCS Greffe de P  rigeux 484 604 830. Commerce de d  tail d'articles de sport en magasin sp  cialis  . Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de redressement judiciaire de l'entreprise individuelle DENOST Nicolas, David, Gabriel, date de cessation des paiements le 09 F  vrier 2023, d  signant mandataire judiciaire Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_495

SAS ATELIER DU DIAMANT NOIR, 160 Impasse du Grand Ch  ne, 24300 Saint-Martial-de-Valette, RCS Greffe de P  rigeux 812 050 599. Fabrication de chaussures. Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2023, d  signant mandataire judiciaire Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_496

SAS MDV, 13 Avenue Louis Suder Centre Commercial, Auchan Local 21, 24430 Marsac-sur-Isle, RCS Greffe de P  rigeux 832 204 234. Commerce de d  tail d'habillement en magasin sp  cialis  . Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2023, d  signant mandataire judiciaire Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_498

OUVERTURE D'UNE PROC  DURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SAS DICAUTO, 31 Rue des Digitales, lieu-dit les Romains, 24750 Tr  lissac, RCS Greffe de P  rigeux 819 834 664. Entretien et r  paration de v  hicules automobiles l  gers. Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de sauvegarde et d  signant administrateur Ma  tre Sylvain Hustaix - Selarl Fhb 227, rue Alfred Nobel - 64000 Pau avec les pouvoirs : d'assister le d  biteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_487

SAS G.P.O., ZA du Ponteix Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de P  rigeux 538 039 231. Restauration traditionnelle. Jugement pronon  ant l'ouverture d'une proc  dure de sauvegarde et d  signant administrateur Me Aur  lien Morel - Selarl Ascagne A) SO 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : de surveiller le d  biteur dans sa gestion, mandataire judiciaire Ma  tre Aur  lien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du Mandataire Judiciaire ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_512

JUGEMENT ARR  TANT UN PLAN DE CESSIION

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL ETEC, Lieu-Dit Bareyrou Zae Landry 2 Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de P  rigeux 385 111 240. Travaux d'installation   lectrique dans tous locaux. Jugement arr  tant le plan de cession au profit de la soci  t   HERVE THERMIQUE (SAS) 627 220 049 RCS Tours.

2023_2402_515

JUGEMENT DE REPRISE DE LA PROC  DURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL LES BOIS VERNOS, 3 Impasse de la Plaine, 24380 Vergt, RCS Greffe de P  rigeux 508 225 794. Exploitation foresti  re. Jugement pronon  ant la reprise de la proc  dure de liquidation judiciaire d  signant liquidateur Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - Mandataire Judiciaire - 24000 P  rigeux.

2023_2402_514

JUGEMENT PRONON  ANT LA R  SOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL DOPPLEGANGER, 2 Rue Cond  , 24000 P  rigeux, RCS Greffe de P  rigeux 792 616 534. Restauration traditionnelle. Jugement pronon  ant la r  solution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 D  cembre 2022 et d  signant liquidateur Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux. Les cr  ances sont    adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, aupr  s du liquidateur ou sur le portail   lectronique pr  vu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce    l'exception des cr  anciers admis au plan qui en sont dispens  s.

2023_2402_508

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL SAD SERVICE AUTOMOBILE DORDOGNE (S.A.D.), Bonne Souche, 24380 Brun-Bordas, RCS Greffe de P  rigeux 452 481 674. Location de courte dur  e de voitures et de v  hicules automobiles l  gers. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire d  signant liquidateur Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 P  rigeux.

2023_2402_501

SAS A.D.M.I FRANCE, Lieu-Dit Champagnac, 24600 Vanxains, RCS Greffe de P  rigeux 508 226 800. Travaux d'installation   lectrique dans tous locaux. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire d  signant liquidateur Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 P  rigeux.

2023_2402_502

SAS DEMOLITION 24, 8 Route de Villefranche, le Buzet, 24700 M  nesplet, RCS Greffe de P  rigeux 848 844 726. Travaux de d  molition. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire d  signant liquidateur Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux.

2023_2402_511

SAS ADARIJ DELICE, 17 Place Bugeaud, 24000 P  rigeux, RCS Greffe de P  rigeux 842 171 654. Restauration de type rapide. Jugement pronon  ant la liquidation judiciaire d  signant liquidateur Ma  tre Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 P  rigeux.

2023_2402_513

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROC  DURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL WORLD OF PIZZA, 4 Cours Fenelon, 24000 P  rigeux, RCS Greffe de P  rigeux 844 986 877. Restauration de type rapide. Jugement mettant fin    la proc  dure de sauvegarde et pronon  ant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 D  cembre 2021 et d  signant liquidateur Ma  tre Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 P  rigeux.

2023_2402_506

CL  TURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

LONG Samuel, Damien, 10 Rue Saint-Sicaire, 24320 la tour-blanche-cerclers, RCS Greffe de P  rigeux 811 710 946. Boulangerie et boulangerie-p  tisserie. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023_2402_504

CL  TURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 f  vrier 2023)

SARL SOCIETE G.T.S., 1 Rue de Ph  bus, Cr  valle Sud-Notre Dame de Sanilhac, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de P  rigeux 393 679 659. Messagerie, fret express. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_499

SARL L'AUTRE MONDE, 33 Avenue de l'Automobile, 24750 Tr  lissac, RCS Greffe de P  rigeux 752 109 504. Autres activit  s r  cr  atives et de loisirs. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_500

SARL AGIR PROTECTIONS SUD, 52 Rue des Maurilloux, 24750 Tr  lissac, RCS Greffe de P  rigeux 434 214 441. Activit  s de s  curit   priv  e. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_503

SARL SPV, 4 Route du Charbon, 24120 La Feuillade, RCS Greffe de P  rigeux 433 496 338. Transformation et conservation de la viande de boucherie. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_505

SARL S.P.L.V., 18 Avenue du 8 Mai 1945, 24570 Le Lardin-Saint-Lazare, RCS Greffe de P  rigeux 392 250 692. Transports de voyageurs par taxis. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_509

SARL JMS Inform@tique, 17 Rue de la Fontaine, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de P  rigeux 840 873 467. Commerce de d  tail d'ordinateurs, d'unit  s p  riph  riques et de logiciels en magasin sp  cialis  . Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_510

SAS SECA, Route de Mayac, 24420 Savignac-les-Eglises, RCS Greffe de P  rigeux 302 004 171. Fabrication de structures m  talliques et de parties de structures. Jugement pronon  ant la cl  ture de la proc  dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_516

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 22/02/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MAYORAZ**
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :- prestations de travaux agricoles de toute nature, - l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe :- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Siège social : 931 Route de Brayle, 47600 NERAC

Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : M. MAYORAZ Richard, demeurant 931 Route de Brayle, 47600 NERAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société, trois jours ouvrés avant la date de l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par la collectivité des associés.

L23VE01590



170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05.53.89.61.30

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société à responsabilité limitée

- DENOMINATION : **Fromagerie de la Halle**

- SIEGE SOCIAL : Echoppe n°4 Halle du Marché - 47200 MARMANDE

- OBJET : La vente de fromages à la coupe, de produits laitiers, de crèmerie, d'œufs, de pâtes fraîches, de vins, d'épicerie fine, de biscuits et de charcuterie en magasin et en ligne.

- DUREE : 99 années

- CAPITAL : 2 000 euros

- APPORTS EN NUMERAIRE : 2 000 euros

- GERANCE : Sandrine Véronique BEAUPERE épouse GUERIN demeurant à Moulins de Maugarit - 33890 GENSAC

- IMMATRICULATION : au RCS de AGEN.

L23VE01732

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

NOZ LENEUVE

Siège social : 210 impasse des vignes blanches 47500 FUMEL

Capital : 3000 €

Objet social : Mandataire de gestion

Gérance : Mme MELODIE BOISSY demeurant 4 impasse de Cahors 47240 CASTELCULIER et Mme VICKY VERU

demeurant 210 impasse des vignes blanches 47500 FUMEL

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

Pour avis la gérance L23VE01825

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 13 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La mise à disposition gratuite des biens appartenant à la société au profit des associés et des membres de leur famille à charge par eux d'assurer la totalité des charges et travaux d'entretien relatifs audit immeuble et toutes les autres charges.

La mise en location des biens

La dénomination sociale est : **SCI ALBERGH.**

Le siège social est fixé à : VILLENEUVE -SUR-LOT (47300), allée de Choisy et 5 rue de Pontous.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont de type numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Luc HELDENBERGH demeurant rue de Naples 4 1050 IXELLES (Belgique) et Madame Joëlle ALONSO demeurant 5 rue de Pontous 47300 VILLENEUVE SUR LOT.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire. L23VE01837



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date des 24, 26 et 27 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **O' REGAL**

Siège : 31 Avenue du Maréchal Leclerc, 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 euros

Objet : L'exploitation de fonds de commerce de bar, hôtel, restaurant, vente de

boissons et de plats à emporter, activité de traiteur et toutes autres activités s'y rapportant,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Elsa ALVES COSTEIRA, demeurant 9 Lotissement du Pouy, 40210 SOLFERINO

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

L23VE01851

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AGEN (47) du 24 février 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LITTLE MEN**

Forme sociale : Société PAR Actions Simplifiée

Siège social : 45, rue MOLINIE - 47000 AGEN

Objet principal : Le commerce de détails en magasin ou en ligne : de prêt-à-porter, mobilier, objets de décoration, luminaires, prêt à porter, chaussures, maroquinerie, cosmétique, articles d'hygiène, savons, bijoux et accessoires de mode, spécialement à destination des hommes ;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS

Capital social : 200,00 euros,

Mode de cession des parts : les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés

Dirigeants :

Mme Camille MELET, demeurant 1B, rue des héros de la Résistance à Agen (47) en qualité de Président, sans limitation de durée,

Mme Manon FARRE, demeurant 19, rue Montaigne à Agen (47) en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN

L23VE01857



Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/02/2023 à LAYRAC (47), il a été constituée une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **SCI MITEI** / Siège social : 113 rue Prosper Dauton 47390 LAYRAC / Capital : 1 000 € composé d'apports en numéraire / Objet : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement / Durée : 99 ans / Gérance : Mme Alexia FERREIRA, demeurant 3 allée Offenbach - 47390 LAYRAC, a été nommée en qualité de gérante pour une durée indéterminée / Clause d'agrément : L'agrément des associés à la majorité des deux tiers des parts sociales est requis pour toutes cessions et transmissions de parts sociales/Immatriculation au RCS d'Agén / Pour avis.

L23VE01882



CABINET DENOIS
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes
47200 BEAUPUY
www.adexsa.info

MCGL

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 11 allée du Docteur Gabourin
47180 MEILHAN SUR GARONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Meilhan sur Garonne du 22 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : **MCGL**

Siège social : 11 allée du Docteur Gabourin - 47180 MEILHAN SUR GARONNE

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'édification, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Monsieur Charles ALBERT, demeurant 11 allée du Docteur Gabourin - 47180 MEILHAN SUR GARONNE

Madame Mathilde MEUNIER, demeurant 11 allée du Docteur Gabourin - 47180 MEILHAN SUR GARONNE

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE01891

MODIFICATIONS

CBS
Société par actions simplifiée au capital variable
Au capital variable minimum de 150 euros au capital de 1500 euros dont le siège social est situé 9 Chemin de Barrail 47310 BRAX 891 013 211 RCS AGEN

MODIFICATIONS

Par AGE du 23 janvier 2023, la société CBS a modifié l'article 3 des statuts relatif à l'objet social pour ajouter l'activité de «Réparation et entretien de machines et d'équipements mécaniques» à compter de la décision, la société CBS a transféré son siège social au 1199 Avenue des Landes à SERIGNAC-SUR-GARONNE (47310) à compter de la décision, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence et la société CBS a pris acte de la démission de Mme Christine BODES à effet du 1^{er} janvier 2023 et a désigné à sa place à compter de cette même date M. Pascal KRASKER en qualité de nouveau Président.

Modifications seront faites au RCS de AGEN.

Pour avis.

L23VE01022

MPCG CONSTRUCTION

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 11 Rue de la Minoterie,
47230 LAVARDAC
RCS d'AGEN n°898 368 097

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 17/02/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS d'AGEN

L23VE01458



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

FINANCIERE JMS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500.000 euros
Siège social : 6685, rue Lavoisier - ZI Jean
Malèze 47240 BON ENCONTRE
453 618 696 RCS AGEN

Aux termes d'une Assemblée Générale du 23.02.2023, la société LACAZE & ASSOCIES, société à responsabilité limitée, dont le siège est à 47000 AGEN, 37, Boulevard Carnot, immatriculée 382 500 619 RCS AGEN, a été nommée Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.

Mention sera faite au RCS de AGEN.
L23VE01776



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} février 2023 de la société **CHRONO AN**, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé 273 avenue de Gaillard - 47000 AGEN, immatriculée auprès du RCS sous le numéro 528 742 836 RCS AGEN, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23VE01808

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 février 2023, les associés de la Société **COURTAGE 47**, SARL au capital de 3.000 euros, dont le siège social est sis 165 boulevard de la République 47000 AGEN, 831 227 186 RCS AGEN, ont pris la décision suivante :

- L'objet social est étendu à l'activité de courtier en assurance, à compter de ce jour ;

- L'enseigne est modifiée et devient négo-toutax, à compter de ce jour.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis

L23VE01822

SCI LES TILLEULS

Société civile au capital de 105 494,72 €
Siège social : 230 Côte de Constantine
47160 DAMAZAN
RCS d'AGEN n°387 868 581

L'AGE du 12/01/2023 a décidé à compter du 12/01/2023 de nommer en qualité de co-gérant M.WATEAU Bruno, demeurant 230 côte de Constantine, 47160 DAMAZAN

Modification au RCS d'AGEN
L23VE01840



Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI ALMARIE, SCI au capital de 1 200 €,
Siège social : 19 rue Mirabeau, 47000
AGEN 530 838 044 RCS AGEN.

Aux termes de l'AGE en date du 02/01/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier l'art 4 des statuts. A compter du 02/01/2023, le siège social qui était à AGEN (47000) 19 rue Mirabeau est désormais à ASCAIN (64310) 3 Impasse Landa Handia. Radiation au RCS de AGEN et ré-immatriculation au RCS de BAYONNE. Pour avis, La Gérance.

L23VE01849



Rue du Cardinal Richaud, 33000
BORDEAUX

NPM MARMANDE

Société par actions simplifiée au capital de
5 000 euros
Siège social : 102 Avenue Jean Jaurès,
47200 MARMANDE
838 870 939 RCS AGEN

Par décision du 20/02/2023, la société NPM GROUP, Société par actions simplifiée unipersonnelle immatriculée sous le numéro 818 758 096 RCS AGEN a, en sa qualité d'associée unique de la société NPM MARMANDE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société NPM MARMANDE au profit de la société NPM GROUP, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de AGEN. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de AGEN. Pour avis, Le Président

L23VE01872



AUDINETTE

SARL Unipersonnelle au capital de 20 000.00 €. Siège social : Avenue des Mar-tys de la Résistance 47200 MARMANDE. Siren 518.128.111 - RCS AGEN

Par décisions du 24/02/2023, l'associé unique a décidé, la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée unipersonnelle à compter du 24/02/2023. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme

Ancienne mention : Société à respon-sabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Ancienne mention : Gérant - Monsieur Bruno AUDINETTE demeurant Lieudit Gachot 47700 POUSSIGNAC

Nouvelle mention : Président - Mon-sieur Bruno AUDINETTE demeurant Lieu-dit Gachot 47700 POUSSIGNAC

Mentions au RCS de AGEN

Pour avis.

L23VE01920



4 PLACE DU MARCHÉ
47200 MARMANDE

LA FERME SEREINE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : Lieu-dit «Vergne»,
47330 LALANDUSSE
RCS d'AGEN n°824 418 834

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 29/08/2022 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE01940

SUD TECHNO BTP

Société à responsabilité limitée au capital
de 5 000 euros
Siège social : 1244 Route de Milomes,
47310 Sainte Colombe en Bruilhois
RCS AGEN 902 461 094

Aux termes d'une décision du Gérant en date du 1^{er} mars 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 47, Route de Marchand, 47310 Roquefort, à compter du 1^{er} mars 2023.

L'Article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

L23VE01953

SCI CHAMZIBADINEAU

Société Civile Immobilière au capital de
108.000,00 euros
«hui» 47470 BEAUVILLE SIREN 449 358
860 RCS AGEN

Par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 23 janvier 2023, il a été pris acte de la nomination de Madame Lison CHAMBANEAU, épouse CADEILLAN, demeurant à BEAUVILLE (47470) «hui» en qualité de cogérant, suite

au décès de Monsieur Jérôme CHAM-BANEAU survenu le 23 mars 2021.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN

Pour avis, la Gérance

L23VE01977

DISSOLUTIONS



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SCM CABINET DENTAIRE CREBESSEGUES

Société civile de moyens
Au capital de 762,25 €
Siège social : 57, avenue d'Albert
47600 NERAC
318 250 925 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 30 novembre 2022, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommée en qualité de liquidateur :

- M. Nicolas CREBESSEGUES, de-meurant à 47000 AGEN, 14, rue des Droits de l'Homme.

avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspon-dance pourra être adressée.

L23VE01848



Rue du Cardinal Richaud, 33000
BORDEAUX

COMPTOIR ANIMAL AGENAIS

Société par actions simplifiée en liqui-dation

Au capital de 10 000 euros
Siège social : Avenue du Midi, 47000
AGEN

Siège de liquidation : 30 chemin du Châ-teau, 47310 ROQUEFORT
798 487 104 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquida-tion amiable sous le régime convention-nel.

Monsieur Serge FRANCOIS, demeurant 30 chemin du Château, 47310 RO-QUEFORT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 30 chemin du Château, 47310 ROQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspon-dance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Re-gistre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE01876



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SOCIETE VIGUE FRERES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 23.172 25 €
Siège : Lacapelette - 7, allée Joseph
Lacroix
47530 BOE
025 920 323 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 28.02.2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, avec effet à compter du même jour, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommée en qualité de liquidateur :

- M Michel VIGUE, demeurant à 47000 AGEN, 115 rue Paul Gauguin

avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'ancien siège social, où la correspondance pourra être adressée.

L23VE01896

MENUISERIE SERRURERIE DU SUD- OUEST (SM2S)

SAS au capital de 19 000 Euros
Siège social : Branche Sud 47400 TON-
NEINS
RCS AGEN 834 634 966

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 31/01/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter dudit jour et sa liquidation amiable. Il a désigné en qualité de liquidateur M. Saïd IDRISSE en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur situé à CLAIRAC (47320) LA MOLERE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, Le Liquidateur
L23VE01929

CLÔTURES

ALIZE 360
EXPERTS-COMPTABLES
SOCIETE D'AVOCATS
40 AVENUE GAMBETTA
BP 443
82004 MONTAUBAN CEDEX
TEL. : 05.63.21.48.70
FAX : 05.63.21.48.35

H.P.

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN
LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 320.000 EUROS
SIEGE SOCIAL ET DE LIQUIDATION :
850 CHEMIN DE BONHOMME - LIEUDIT
FAURET 47360 MONTPEZAT
RCS AGEN 404.356.339

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATON

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont approuvé le compte dé-

finitif de liquidation, déchargé Madame Isabelle LECHANGEUR de son mandat de Liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de l'assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AGEN.

Pour avis, Le Liquidateur.
L23VE01809

LEDIL AGEN

Société par Actions Simplifiée Uniper-
sonnelle
AU CAPITAL DE 5.000 €
1126 Avenue du Général Leclerc
47000 AGEN
RCS AGEN : 877 635 680

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 28/02/2023, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur la SARL LEDIL IMMOBILIER au capital de 160.000 € sise 1126 Avenue du Général Leclerc 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 509 049 904 au RCS de AGEN et représentée par sa Co-Gérante Madame Katia Baron pour sa gestion, l'a déchargée de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le liquidateur
L23VE01880

LEDIL LANGON

Société par Actions Simplifiée Uniper-
sonnelle
AU CAPITAL DE 5.000 €
1126 Avenue du Général Leclerc
47000 AGEN
RCS AGEN : 882 236 383

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 28/02/2023, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur la SARL LEDIL IMMOBILIER au capital de 160.000 € sise 1126 Avenue du Général Leclerc 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 509 049 904 au RCS de AGEN et représentée par sa Co-Gérante Madame Katia Baron pour sa gestion, l'a déchargée de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le liquidateur
L23VE01881



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tel : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

OXYLEO

Société par Actions Simplifiée en liqui-
dation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 15 rue de Paris
47300 - VILLENEUVE-SUR-LOT
788 900 165 R.C.S. AGEN

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 01/03/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Catherine BUZARE de son mandat de Liquidateur, donné, à cette dernière, quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes définitifs établis par le Liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au R.C.S. Pour avis, le Liquidateur
L23VE01897

BVRJ

SCI au capital de 100 €
Siège social : 11 ALL DU BOIS DES LILAS
47300 Pujols
900 557 711 RCS d' Agen

L'AGE du 28/02/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. VIDIEU BENJAMIN, de-

meurant Sautoul Route de Casseneuil 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' AGEN.

Radiation au RCS d' Agen
L23VE01978

FONDS DE COMMERCE



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 17 février 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AGEN 1, le 21 février 2023, sous la mention Dossier 2023 0005930, référence 4704P01 2023 A 00330, **M Hubert VELTZ et Mme Maria Do Carmo RIBEIRO DE OLIVEIRA**, demeurant ensemble chemin du Calhivat, 47230 VIANNE, ont cédé à **M Francis HINARD**, demeurant 1 rue de la Gare, 47230 VIANNE, leur fonds de commerce de tabac, loto, presse, bimbelerie, boissons à emporter, confiserie, sis et exploité à VIANNE (47230), place des Marronniers, moyennant le prix de 50.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 47.085 € et aux éléments corporels à hauteur de 2.915 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 17 février 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC sis 55 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, où domicile a été élu à cet effet.

L23VE01958

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur **CAILLER** Philippe André, gérant d'entreprise, né à TALENCE (33400), le 23 avril 1961 et Madame **VOISIN** Marie-Laure Agnès Antoinette Louise, administratrice, née à FONTENAY AUX ROSES (92260), le 12 janvier 1967, demeurant ensemble à SAINT MARTIN PETIT (47180), 48 chemin des Sources, mariés à la Mairie de SAINT MARTIN PETIT (47180), le 07 août 2004, initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Michèle JECKO, notaire à BORDEAUX, le 13 juillet 2004, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, le 27 février 2023. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Mathieu CALVEZ

L23VE01816

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 août 2017,

Monsieur Jacques Claude Michel YVINEC, en son vivant docteur en médecine en retraite, veuf de Madame Janie Andrée Danielle DUPRADEAU, demeurant à CASTILLONNES (47330) 6 place du Marché aux Prunes.

Né à ROUEN (76000), le 2 août 1931.

Décédé à CASTILLONNES (47330) (FRANCE), le 28 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître

Stéphanie SAVARD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Stéphanie SAVARD et Bruno STURAM d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial» à CASTILLONNES (47330) 3 rue du Marché, le 20 décembre 2022 et d'un Acte de Contrôle de la Saisine du Légataire Universel reçu par Maître Philippe ESTANSAN, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES» Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 2 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe ESTANSAN, notaire à FARGUES SAINT HILAIRE (33370) 47 AVENUE DE L'ENTRE DEUX MERS, référence CRPCEN : 33215, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE01918

NOVUS DECISION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10.000 €
Siège social : 12, rue des Moulins
64800 BORDERES
R.C.S. PAU 822 778 841

L'associé unique a décidé le 1^{er} mars 2023 :

- de modifier l'objet social à compter de cette même date, en supprimant l'ensemble des activités prévues jusqu'alors et en les remplaçant par les activités de conseil et d'accompagnement des particuliers, des entreprises et autres organismes publics ou privés, en matière de stratégie, d'organisation, de management et de gestion des systèmes d'information, par toutes prestations de formation concernant ces activités, par le coaching de dirigeants, ainsi que par toutes opérations ou prestations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

- et de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

- ancienne mention : société par actions simplifiée unipersonnelle.

- nouvelle mention : société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Administration

- ancienne mention :

président : Madame Valérie LAURANS.

- nouvelle mention :

gérant : Madame Valérie LAURANS, demeurant à BORDERES (64800), 12, rue des Moulins.

Les mentions antérieures propres aux sociétés par actions sont purement et simplement supprimées.

Les statuts de la société sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle tiennent bien compte de la modification de l'objet social susvisée.

L23VE01884

CAROGÉ

SARL au capital de 15 000 €
14, Rue Carnot - 64000 PAU
753 811 983 RCS PAU

Par délibération du 30/12/2022, l'AG mixte a décidé de transférer le siège social au 28, Chemin Sajette - 64110 SAINT FAUST, avec effet à compter de cette date. Les statuts ont été modifiés, en conséquence. Mention sera faite au RCS de PAU.

Pour avis,

L23VE01934

WONDER CLEANER
SAS au capital de 10 000 Euros
15 Rue de la Galupe 64100 BAYONNE
533 844 585 RCS BAYONNE

Par décisions de l'associé unique du 26/01/2023 il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de «toutes prestations de multiservices, remise en état de locaux, désinfection, dératissage, petit bricolage et entretien des espaces verts».

L23VE01972

« MARLAT »
Société à Responsabilité limitée
Au capital social de 15.000 €
Siège Social : 14 Chemin des Chênes
64300 MASLACQ
502 501 208 R.C.S. PAU

GERANCE

Aux termes d'une décision en date du 31.03.2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean Bernard MARLAT de ses fonctions de gérant avec effet au 31.03.2022. Seul Monsieur Johan MARLAT reste gérant. Mention sera faite au RCS de PAU

Pour avis

L23VE01973

BEARN URBASER ENERGIE, SAS au capital de 2.000.000 €, siège social : ZAC Monhauba III, Lieudit Monhauba, Rue d'Arsonval, 64230 LESCAR, 882 526 445 RCS PAU. Aux termes d'un procès-verbal de délibérations unanimes des associés prises par acte sous-seing privé en date du 15 février 2023, il a été pris acte de la nomination de M. Roberto RODRIGUEZ domicilié 36 rue Perronet, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE en qualité de nouveau directeur général, à compter de la date d'enregistrement des formalités de changement de directeur général au tribunal de commerce de PAU pour une durée illimitée, en remplacement de M. Olivier, François, Marie BÉGOUËN-DEMEAUX, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de PAU.

L23VE01983

DISSOLUTIONS



GALERIE MALLET

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 11 RUE ADA BYRON 64000 Pau
534 449 038 RCS de Pau

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme MALLET Isabelle, demeurant 20 rue Bugala 64400 Aren, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Pau

L23VE01778

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 01/03/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAS BOUCHERIE DARTIGUÉLONGUE QUENTIN

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 euros

SIEGE : 3 rue des Pyrénées 64330 GARLIN

OBJET : Boucherie, charcuterie, traiteur

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés

PRESIDENT : Monsieur Quentin DARTIGUÉLONGUE, demeurant 1 rue de Condom, Apt 3 40270 GRENADE SUR L'ADOUR,

IMMATRICULATION : au RCS de PAU.

Pour avis,

L23VE01926

MODIFICATIONS

SARL ROY
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 91 Rue Saint Nicolas
27170 BEAUMONT LE ROGER

503 601 395 RCS BERNAY

AVIS DE PUBLICITE

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE :

Monsieur Eric ROY, gérant, demeurant à 26 Fronton du Bourg 64480 USTARITZ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/02/2023 le siège social a été transféré à 26 Fronton du Bourg 64480 USTARITZ à compter de ce jour.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERNAY sous le numéro 503 601 395 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

L23VE01788

HOTEL GRIL PAU EST
SARL au capital de 478 400 €
Boulevard de l'Aviation 64320 BIZANOS

323 400 549 RCS PAU

Le 30/06/2022, l'AGOA a nommé gérant M. Charles Pierre François Gabriel Heid demeurant 3 Place Albert 1^{er}, 64000 PAU, à compter du 01/07/2022.

L23VE01838

UNIVAL

Société civile au capital de 281.100 €
Siège : 20 rue de l'église 64230 ARBUS
334238284 RCS de PAU

UNIVAL Société civile au capital de 281.100 € sise 20 rue de l'église 64230 ARBUS 334238284 RCS de PAU

Par décision de l'AGE du 27/02/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2023 au 1630 Route de Montardon 64160 BUROS. Mention au RCS de PAU.

L23VE01850



Rue du Cardinal Richaud, 33000 BORDEAUX

NPM IDRON

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 38 Route de Tarbes 64320 IDRON

825 323 785 RCS PAU

Par décision du 20/02/2023, la société NPM GROUP, SASU immatriculée sous le numéro 818 758 096 RCS AGEN a, en sa qualité d'associée unique de la société NPM IDRON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société NPM IDRON au profit de la société NPM GROUP, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de PAU. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de PAU. Pour avis, Le Président

L23VE01877



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« S.E.E MAYTE SAUVEUR ET FILS »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 322 500,00 Euros
Siège social : Maison Eskerrainia
64220 SAINT-JEAN-LE-VIEUX
R.C.S. : BAYONNE 391 914 256

AVIS DE MODIFICATION

Par pv du 31 Mars 2022, l'Assemblée Générale a pris acte que les mandats de la société « SARL NCM EXPERTISE AUDIT CONSEIL » en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et de la société « SAS AVISO », en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration, et décide de ne pas les renouveler.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis

La Gérante

L23VE01902



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SCM LA MAISON DU CHIRURGIEN
DENTISTE »

Société civile de moyens
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 Boulevard Alsace-Lorraine
64100 BAYONNE
R.C.S. : BAYONNE 444 880 785

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Monsieur Gustave LACROIX DE RAVIGNAN demeurant à SAINT PIERRE D'IRUBE (64990), 15 Avenue du Labourd, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE
L23VE01864

CLÔTURES



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SCM LA MAISON DU CHIRURGIEN
DENTISTE »

Société civile de moyens
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 Boulevard Alsace-Lorraine
64100 BAYONNE
R.C.S. : BAYONNE 444 880 785

Aux termes du PV de l'AGO du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Gustave LACROIX DE RAVIGNAN demeurant à SAINT PIERRE D'IRUBE (64990), 15 Avenue du Labourd et déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

L23VE01865

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS

Par acte SSP en date du 27/02/2023, a été constitué la SASU IZZAT SPORTS SAS

Siège social : 29 rue Blaise Pascal
65000 Tarbes

Capital social : 1.000 €.

Objet : En France, l'activité d'agent sportif de rugby et d'agent sportif d'autres sports et les prestations de services associés à l'exercice de cette activité

Durée : 99 ans.
Cession des actions : les actions sont librement cessibles. Admission aux assemblées et vote : tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : M. John ANDRESS, demeurant 3 Millmount Village Walk, Belfast, Irlande du Nord, BT16 1YZ.

Directeurs généraux : M. Alan SOLOMONS, demeurant 13a Kathleen Avenue, Bangor, Irlande du Nord, BT19 1LF, et M. Djibril NIANG, demeurant 14 rue de Meudon 92100 Boulogne Billancourt.

La société sera immatriculée au RCS de TARBES

L23VE01859

DENOMINATION : « LMR »
FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 200€
SIEGE : 2 Rue André Fourcade 65000 TARBES

OBJET : - La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ;

DURÉE : 99 années
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSIONS D'ACTION : La transmission des actions d'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à un cessionnaire non associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

PRESIDENT :
- Monsieur Estéban DA SILVA, demeurant 6B avenue du Maréchal des logis Garnung à LACANAU (33680) né le 25 décembre 1993 à ARES (33), de nationalité française, célibataire,

- DIRECTEUR GENERAL :
Monsieur Jérémy SELOSSE, demeurant 1 chemin de l'ermitage à LACANAU (33680), né le 9 février 1977 à LINSSELLES (59), de nationalité française, divorcé le 23 janvier 2017 de Madame Edwige Sophie Michèle POISSON.

Cette société sera immatriculée au RCS de TARBES

L23VE01974

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée **CONSEILS IMMO DE LA VALLEE DES GAVES**, qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES, au capital de 1.000 €, ayant pour objet l'acquisition, la propriété et la gestion de valeurs mobilières et de droits sociaux, la prise de participations dans des sociétés existantes ou à créer, la fourniture de prestations administratives, commerciales et financières, ainsi qu'en matière de management et de gestion à ses filiales et de façon plus générale, à toutes sociétés, le développement et l'animation des activités du groupe formé par la société mère et ses filiales, dont le siège social est à ADAST (65260), 16, rue du Muguet, Lotissement le Cassiet et dont le président est Madame Anaïs EPAGNOUX, demeurant à ADAST (65260), 16, rue du Muguet, Lotissement le Cassiet. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sous réserve de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. Dans l'hypothèse où la société deviendrait pluripersonnelle, toutes cessions d'actions y compris les cessions entre associés seraient soumises à l'agrément préalable de la société donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés à la majorité des deux tiers des voix.

L23VE01944

MODIFICATIONS

In Extenso

IN EXTENSO Fidulex
ZA Chanteloiseau
5ter Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

GAIA

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 102 000 euros
Siège social :

4 avenue Toulouse Lautrec
65320 BORDERES SUR L ECHEZ
881 060 719 RCS TARBES

Par décision du 27 février 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 102 000 euros, divisé en 102 000 parts sociales de 1 euro chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Monsieur Thomas ERREIRA, Né le 27 mai 1983 à BORDEAUX (33), Demeurant à BORDERES SUR ECHEZ (65), 4 Avenue Toulouse Lautrec, Célibataire, De nationalité française, Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Thomas ERREIRA, associé unique. POUR AVIS

L23VE01824

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :



LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES
AVEC UNE PARUTION À **PRIX RÉDUIT**
QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

NPM IBOS

Société par actions simplifiée au capital de
10 000 euros
Siège social : 50 Avenue du Pouey 65420
IBOS
827 467 689 RCS TARBES

Par décision du 20/02/2023, la société NPM GROUP, SASU, immatriculée sous le numéro 818 758 096 RCS AGEN a, en sa qualité d'associée unique de la société NPM IBOS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société NPM IBOS au profit de la société NPM GROUP, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de TARBES. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de TARBES. Pour avis, Le Président

L23VE01873

L'ART DES METAUX

Société par actions simplifiée au capital
de 10.000 €
Siège social : Zone Artisanale Touron -
65380 LAYRISSÉ
R.C.S. TARBES 818 126 526

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 9 janvier 2023, devenue définitive le 28 février 2023, le capital social a été réduit de 5.000 €, pour être ramené de 10.000 € à 5.000 €, par rachat de 500 actions qui ont été annulées.

L'associé unique a constaté à cette même date la démission de Monsieur Olivier SERRES de son mandat de directeur général de la société sans pourvoir à son remplacement.

L'associé unique a enfin décidé à cette même date l'adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée unipersonnelle, lesquels tiennent compte des modifications susvisées.

L23VE01885

ETABLISSEMENTS E. VIGNAU ET FILS

Société à responsabilité limitée au capital
de 300.000 €
Siège social : 39, avenue Robert Coll -
65400 ARGELES-GAZOST
R.C.S. TARBES 642 780 456

L'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2023 a pris acte de la démission de Monsieur Jacques VIGNAU de son mandat de gérant de la société à la date du 28 février 2023 et a décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants à compter du 1^{er} mars 2023, Madame Anne VIGNAU, demeurant à AGOS-VIDALOS (65400), 9 bis, rue Porteurat et Monsieur Laurent VIGNAU, demeurant à ARGELES-GAZOST (65400), 17, rue Sorbe Buale.

L23VE01917

FONDS DE COMMERCE



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à TARBES du 27/02/2023 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TARBES 1 le 02/03/2023, Dossier 2023 00007263, référence 6504P01 2023 A 00135,

La société **PHARMACIE ASTUGUE-VIEILLE**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 7 622,45 euros dont le siège social est 3 avenue du Marché Brauhauban 65000 TARBES, immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 338 858 509, a cédé à :

La société **PHARMACIE**

BRAUHAUBAN, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 100 000 euros dont le siège social est 3 avenue du Marché Brauhauban 65000 TARBES, immatriculée au RCS de TARBES sous le n° 948 439 823

le fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité 3 avenue du Marché Brauhauban 65000 TARBES, identifié à l'INSEE sous le n° 338 858 509 00023, moyennant le prix de 1 300 000 €, se décomposant comme suit : 1 280 000 € pour les éléments incorporels, 20 000 € pour les éléments corporels.

La prise de jouissance a été fixée au 01/03/2023.

Les oppositions seront reçues chez Maître Frank CARNEJAC, Notaire, 7 Place Jean Jaurès 65000 TARBES pour validité et chez la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE & ASSOCIÉS, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX, pour notification.

Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivent la dernière en date des publications prévues.

Pour avis.

L23VE01991

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**,
Noëlle **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Nelly **BETAILLE**, Jonathan **BITEAU**,
Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**,
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**
& Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco



Bulletin de paie le montant net social

Le montant net social devra figurer sur le bulletin de paie à compter de juillet 2023.

A compter du 1^{er} juillet 2023, les bulletins de paie devront mentionner une nouvelle information, le montant net social. Le montant net social remplace la notion actuelle de « montant net versé ».

Le montant net social ne correspond ni à l'assiette sociale ni à l'assiette fiscale. Il s'agit du revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires, quel que soit leur traitement social ou fiscal (exonérations sociales ou fiscales, déductions, abattements, franchises).

Le revenu à prendre en compte correspond à l'ensemble des sommes dues en contrepartie du travail : salaire de base, gratifications, heures supplémentaires et complémentaires, jours de RTT monétisés, primes, prime de partage de la valeur, etc.

S'y ajoutent les avantages et accessoires en nature ou en argent (chèques-vacances, par exemple) et les sommes

destinées à compenser la perte de revenu d'activité (indemnités d'activité partielle, allocations de chômage intempérie) à l'exception des indemnités journalières de sécurité sociale.

En revanche, le revenu du net social ne prend pas en compte les remboursements de frais professionnels, dans la limite des plafonds d'exonération, les indemnités journalières de sécurité sociale, les avantages en nature exonérés (nourriture, avantages tarifaires, activités des CSE), l'intéressement et la participation placés sur des plans d'épargne et les abondements de l'employeur.

Le montant net social est rattaché à la date de versement du salaire et non à la période d'emploi, y compris en cas de décalage de la paie. Le montant net social devra donc être mentionné sur les bulletins de paie relatifs à juin 2023, dont la rémunération est versée en juillet 2023.

Le montant net social devra également être transmis par les employeurs sur la déclaration sociale nominative (DSN) à compter de janvier 2024. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2022	JANVIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,12	114,60	+ 6 %
INDICE HORS TABAC	107,30	113,86	+ 6,1 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	13,26		+ 3,5 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 276,23	2,5%	12,4%	9,3%	7 366,16	6 594,57	France
SBF 120	5 572,93	2,4%	12,1%	8,0%	5 637,12	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 242,55	1,5%	11,8%	8,1%	4 297,24	3 856,09	Europe
S&P 500	3 984,23	-2,1%	3,8%	-8,9%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 052,04	-0,9%	10,2%	-15,4%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 877,16	1,4%	5,7%	5,6%	8 014,31	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 379,93	1,5%	10,5%	6,4%	15 533,64	14 069,26	Allemagne
SMI	11 098,35	-2,1%	3,4%	-7,4%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	27 445,56	0,2%	5,2%	3,5%	27 696,44	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 279,61	0,5%	6,2%	-5,3%	3 306,52	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,20	2,5%	4,9%	6,9%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-33,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,10	-3,3%	-9,7%	81,8%	4,58	4,10	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,90	37,6%	66,6%	33,7%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,50	6,4%	13,7%	-1,6%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	490,00	2,5%	3,4%	11,7%	490,00	458,00	6,8%
EAUX DE ROYAN	77,00	-6,1%	-6,7%	-12,7%	83,00	77,00	8,3%
EUROPLASMA	1,60	403,5%	128,8%	-99,7%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,52	0,5%	-0,1%	-42,0%	1,66	1,50	-
GASCOGNE	4,30	-2,5%	-3,8%	38,7%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,97	23,4%	44,0%	-23,6%	6,97	4,95	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,12	11,0%	-0,9%	-9,0%	2,21	1,91	-
HYDROGENE DE FRANCE	21,25	-2,5%	1,7%	-15,7%	22,70	19,74	-
HUNYVERS	14,15	3,3%	19,4%	17,9%	14,85	11,90	-
I.CERAM	10,40	-1,0%	2,0%	-18,8%	13,95	9,60	-
I2S	6,15	-1,6%	0,8%	15,1%	6,30	5,85	2,3%
IMMERSION	3,60	-17,4%	40,6%	-27,7%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	2,9%	7,7%	-40,9%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,66	6,7%	8,1%	-28,9%	1,88	1,47	-
LECTRA	35,30	-9,8%	0,3%	-15,1%	40,70	34,45	1,4%
LEGRAND	87,60	5,6%	17,1%	5,4%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	-12,9%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	1,46	-26,3%	20,7%	-36,0%	1,99	1,20	-
OENEO	15,00	5,3%	7,1%	14,1%	15,20	13,90	2,0%
POUJOLAT	29,40	-2,0%	5,8%	57,5%	32,60	27,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	9,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,85	5,5%	16,7%	-10,9%	4,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,33	0,9%	20,3%	-20,8%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Malo-les-Bains Un charme raffiné

Face à la mer du Nord, sur l'une des plus belles plages de la Côte d'Opale, le Radisson Grand Hôtel & Spa de Malo-les-Bains, propriété du groupe girondin Pichet, ressuscite la grande époque des bains de mer.

Par Vincent ROUSSET

Le Grand Hôtel de Malo-les-Bains est bien plus qu'une destination. C'est une expérience unique dans un cadre au charme raffiné. Face à un littoral préservé, à la nature sauvage, des kilomètres de sable blanc invitent à l'évasion et au lâcher prise. Tout premier quatre étoiles d'une Digue aussi belle que célèbre pour l'opération Dynamo, ses 110 chambres et suites avec balcon (vues mer ou ville) sont la nouvelle destination en vogue de la mer du Nord. L'hôtel répond également aux besoins d'une cible business grâce à ses différentes salles de réunion, sa salle plénière et son espace réceptif pouvant accueillir séminaires d'entreprises ou conférences. Le spa de 1 000 m² et la piscine permettent aussi de s'accorder une parenthèse bien-être. Le restaurant, L'Opale, ainsi que les deux bars rendent hommage au terroir local à travers leurs sélections de plats et de boissons.

UN HÔTEL ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

Au premier plan du quartier historique de Dunkerque, cette bâtisse immédiatement identifiable fait écho à l'architecture des maisons malouines. Celles qui font

tout le charme de la station balnéaire, construites tout en hauteur pour ne jamais perdre de vue l'horizon. En guise de frise graphique, une succession de toitures se dresse vers le ciel, marquant d'une pointe chaque chambre ou suite panoramique. Lien entre le canal, les lignes radicales d'un patrimoine industriel et l'ambiance joyeuse d'une petite station balnéaire au centre commerçant, le Grand Hôtel & Spa de Malo-les-Bains s'intègre à son environnement.

UNE ADRESSE QUI CONJUGUE RAFFINEMENT ET CONVIVIALITÉ

Premier hôtel de cette envergure sur ce site exceptionnel, le Grand Hôtel de Malo-les-Bains s'inspire jusque dans les moindres détails de son héritage. Ode à la Belle Époque, il nous rappelle avec style et modernité ce qu'elle a de plus contemporain par son design intérieur et le choix des couleurs.

Franchisé par Radisson Blu Hotels & Resorts, le Grand Hôtel & Spa de Malo-les-Bains est la propriété du groupe girondin Pichet. Le Grand Hôtel & Spa de Malo-les-Bains s'inscrit ainsi dans la logique et la création de tout un quartier visant à favoriser le lien social et à redynamiser l'activité touristique de l'agglomération Dunkerquoise. ■